

**VIE
OBLATE
LIFE**

TOME CINQUANTE SIX / 2
VOLUME FIFTY SIX / 2

1996

OTTAWA, CANADA

Saint Eugène de Mazenod: «Un homme pour tous les temps»¹

Une faiblesse d'oblat (ou est-ce une certaine pudeur?)

SUMMMARY: We must not hesitate to talk about our Congregation, especially about our Founder. Saint Eugene de Mazenod was not born a saint; all live long he had to struggle constantly to get rid of his defects and develop his talents. Like Saint Thomas More, he truly was man for all seasons". He was all heart, he cared for everyone, especially for the poorest of the poor. We must invoke him in all our material and spiritual needs. The author comment, on our Founder's adolescent crisis, his achievements as a missionary, as the Founder of the Oblates and as Bishop of Marseilles.

Nous qui desservons tant de monde, nous sommes des Oblats de Marie Immaculée, et notre faiblesse (ou est-ce une certaine pudeur?) c'est de ne jamais parler de nous-mêmes, ni de notre congrégation, ni de nos oeuvres, ni de notre fondateur: voilà pourquoi nous sommes si peu connus... L'un des nôtres, un prédicateur, reçut, à ce sujet, une bonne leçon du curé où il prêchait. Il lui dit: «Mon Père, vous semblez avoir honte de votre congrégation; vous n'en parlez jamais. Je veux que, dimanche prochain à toutes les messes, vous ne prêchiez que sur les Oblats et leur fondateur.»

Cette leçon, tous ceux que nous desservons pourraient nous la faire, encore plus forte et plus sévère, si nous nous taisions sur notre fondateur dans le temps qui court. Car dans

court, bientôt, le 3 décembre prochain, le Pape Jean-Paul II canonisera Eugène de Mazenod, évêque de Marseille et fondateur des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée. Cela veut dire que le 3 décembre l'Église entière dans la personne du Saint-Père le Pape, et après bien des études, des recherches, des procès, reconnaîtra que notre fondateur Eugène de Mazenod est bel et bien au ciel, un canonisé baignant dans la gloire et le bonheur du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

I. Saint Eugène de Mazenod a dû se refaire et se parfaire

Mais ce nouveau Saint, il n'a pas été Saint d'emblée, dans le sein de sa mère, comme le voulaient les anciennes hagiographies ou vies de saints; sur terre, pauvre pécheur comme nous tous, il a dû, tout au long de sa vie, se refaire et se parfaire.

A. Se refaire

Eugène de Mazenod a dû se refaire, car il avait, comme nous avons tous, ses points faibles et ses défauts... Il était fier, autoritaire, intransigeant, vif et parfois tranchant: excès que l'on trouve chez les personnalités forte et chez les gens de race noble. De Mazenod était de ce nombre. Mais il n'acceptera jamais les excès de sa personnalité: jusqu'à sa mort, il les combattra dans la prière et l'action apostolique, s'ouvrant tout entier au souffle de l'Esprit qui sait balayer tous les obstacles et les défauts. Or c'est d'abord ce que le Seigneur ressuscité demande aux hommes, pour leur permettre de commencer à se sanctifier tranquillement... à longeur de jours.

B. Se parfaire

Il leur demande en plus et surtout de se parfaire i.e. de faire grandir et fructifier les talents personnels que le Père donne à chacun de ses enfants en même temps qu'il le fait naître. Saint Eugène de Mazenod fut un favorisé: rempli de talents qu'il a su mettre au profit de tous ses frères, surtout des plus pauvres d'entre eux. Devenu fondateur des Oblats, il aimera à les appeler «les missionnaires des pauvres», et il leur donnera comme devise et mot d'ordre cette parole d'Évangile: «Il m'a envoyé évangéliser les pauvres». En fait, jeune missionnaire, c'est d'abord aux pauvres gens des campagnes qu'il est allé prêcher avec ses premiers compagnons, et dans la langue que ces pauvres gens comprenaient; et c'est dans les régions les plus dénudées du monde qu'il envoya ses premiers missionnaires: missionnaires oblats, missionnaires des pauvres que l'Église reconnaîtra plus tard comme étant «les spécialistes des missions les plus difficiles»...

L'amour des pauvres était peut-être le charisme de Saint Eugène de Mazenod, sa qualité maîtresse. Mais il en possédait bien d'autres qui permettaient à celle-là se s'épanouir: par exemple,

- un bel équilibre qui le préservait de toute exagération;
- un sens fort de ses responsabilités;
- un zèle soulevant dans l'action apostolique en même temps qu'un besoin continu de prières, de recueillement, de règle de vie;
- surtout, un coeur grand comme un monde, rempli de tendresse et de fine sensibilité, tout ouvert au souffle de l'Esprit qui souffle plus fort que le mistral, ce grand vent du nord de chez-lui, la Provence;
- en plus, notre saint fondateur était doué d'un magnifique esprit d'adaptation qui l'apparente à Saint Thomas More «a man for all seasons», et à la sainte américaine, Mother Elizabeth Anne Seton «a saint for all reasons».

C. «A man for all seasons»

Saint Eugène de Mazenod, un homme pour toutes les saisons, i.e. pour tous les besoins, pour toutes les situations, pour toutes les rencontres avec les personnes dont chacune est unique, et aussi, répétons-le, un homme au grand coeur s'élançant vers tous les hommes surtout vers les plus pauvres d'entre eux: Voilà qui nous donne l'impression que Saint Eugène de Mazenod dans sa gloire est notre frère contemporain, et que s'il revenait sur terre, il se sentirait à l'aise parmi nous dans l'époque que nous vivons.

Époque qui demande de l'équilibre et l'esprit de discernement, beaucoup de coeur et une grande facilité d'adaptation. Car c'est une époque de changements subits et qui n'en finissent plus de surgir sans jamais nous donner le temps d'en assimiler et d'en vivre aucun. Il nous semble que les quatre saisons de l'esprit, du coeur, et de la foi se bousculent et nous arrivent d'un seul coup, d'où, la si moderne angoissante perplexité:

- parfois, nous avons l'impression que c'est l'hiver de glace et de mort sur le monde et sur l'Église; du passé, il n'en resterait plus rien; de nos chères traditions, trop longtemps figées hélas, un ensevelissement...;
- mais ceux qui savent lire «les signes des temps» et qui s'ouvrent quelque peu à l'action de l'Esprit-Saint, entendent bouger sous les glaces des germinations nouvelles, et, déjà, à travers bien des exagérations, des fantaisies, et même des erreurs des choses bonnes et nouvelles, surprenantes et béatifiantes surgissant comme des fleurs de mai dans un sous-bois desséché: déjà c'est le printemps;
- et en même temps que le printemps déjà, c'est l'été où tout grandit et fleurit, tel le Schéma XIII de Vatican II «L'Église dans le monde de ce temps», un Église qui s'humanise et d'autant plus qu'elle demeure toute divine...;
- et en même temps que l'été, déjà, c'est quelque peu l'automne de la maturité qui met aux branches de l'Église quelques fruits mûrs (de ceux-là qui demeurent comme dit Jésus),

telle la Célébration de la Sainte Eucharistie, communautaire et fraternelle, compréhensive et inspirante, joyeuse et chargée de sainte espérance...

Or, ceux qui dans le pêle-mêle et la bousculade des événements, savent découvrir les nouveautés positives et chrétiennes, sont vraiment les authentiques capables de répondre aux besoins de leur temps: de hommes pour toutes les saisons. S'il était encore ici, notre saint fondateur, Eugène de Mazenod, nous le trouverions parmi ceux-là et tout à l'avant-garde.

II. Exhortation

Et c'est ainsi que nous vous le présentons, non pas tant pour que vous l'admiriez, mais bien plutôt pour que vous découvriez chez-vous une affectueuse affinité avec lui, et que vous vous mettiez à avoir confiance en lui, et que vous le priiez pour tous vos besoins matériels et spirituels, dans toutes les saisons de vos vies, tristes ou joyeuses, fécondes ou stériles... Mais surtout, nous vous présentons Saint Eugène De Mazenod afin que, avec nous les Oblats, vous mettiez vos pas dans ses pas, décidés de vous refaire et de vous parfaire sans cesse et de devenir comme lui des saints et des hommes pour toutes les saisons, pour tous les besoins, vos besoins personnels et ceux de vos familles, les besoins de la paroisse et de l'Église entière, les besoins du monde entier surtout du monde des plus pauvres.

Quand il y a une Canonisation c'est un son de cloche de joie et d'espérance qui se répercute par toute l'Église; car la foi des chrétiens leur fait comprendre qu'ils acquièrent, dans le nouveau Saint un autre protecteur au ciel et un autre guide à suivre dans leur vie d'ici-bas.

En décembre prochain, le 3, il y aura à Rome une telle canonisation, celle de notre fondateur, Eugène de Mazenod. Déjà, nous vous avons annoncé cette bonne nouvelle, vous présentant, à cette occasion, une esquisse à larges traits du nouveau canonisé: l'homme aux qualités diverses et si modernes qui font de lui: «un homme pour toutes les saisons», même la nôtre, cette saison, ou cette époque, si complexe...

Voilà qui établit, entre nous et le Saint Oblat, des liens d'affectueuse affinité, liens que nous voulons renforcer en vous racontant, un peu, l'histoire de sa vie.

Commençons par son enfance qui est son printemps.

Deux traits de son enfance:

a) Un trait naturel qui en dit long:

- Les scientifiques modernes aiment à descendre jusqu'à la source de l'homme pour le cerner et le bien connaître. Ils nous disent que l'homme naît vide... mais rempli de possibilités qui vont presque à l'infini... De ces possibilités, certaines submergent et commencent à forger la personnalité de l'enfant, grâce à la famille et à l'environnement où il naît et grandit.

- Eugène de Mazenod provient d'une famille noble, ambitieuse et «de raide vertu», vivant à Aix-en-Provence, dans l'élégant quartier des gens de gouvernement et de la haute société. Cela veut dire que tout petit De Mazenod a vécu ses premières années, entouré de personnes aux grandes manières, vêtues richement, l'air digne et parfois hautain, habituées à commander plutôt qu'à obéir. Et voilà que le tout petit De Mazenod se met à faire comme elles: il ne demande pas, il commande, et si on lui refuse, il se jette à terre, frappe les talons et dit: «Je veux». Le grand-père rassure la mère qui s'en inquiète: «Laissez-lui dire: je veux! Cela vaudrait mieux que de pleurer. Il a du caractère, voilà qui me plaît.»

- «Il a du caractère». Voilà qui est bien, indispensable même, à un futur chef: chef fondateur d'une congrégation, la nôtre les Oblats; chef évêque d'un immense diocèse, celui de Marseille; et, de par sa canonisation chef glorieux parmi les chrétiens, leur indiquant la voie. Regardons les photos du nouveau saint, elles nous font voir, toutes, ce que le grand-père a vu de suite: «Il a du caractère.»

b) Un trait du charisme qui en dit encore plus long:

- Un autre trait de l'enfance du tout petit De Mazenod doit être mentionné: car c'est un trait de charisme, i.e. de don singulier venant de l'Esprit-Saint en vue du bien des autres, et voilà qui est d'ultime importance pour les chrétiens.

Il faut dire que la foi des chrétiens les pousse plus loin que les scientifiques pour découvrir la source de l'homme: elle les pousse jusqu'à Dieu dont l'homme est l'image de l'enfant, «...En toi...sont toutes mes sources». Ps.86.

Du coup, l'homme devient si riche des dons de Dieu, que ça déborde de partout, et l'homme se refuse à être serré, comme dans un étau, par toute définition, fusse-t-elle la plus claire, et par toute étude, fusse-t-elle la plus poussée.

Chacun de nous est mystère dès l'enfance, et reste mystère. Ainsi du tout petit De Mazenod.

Il semble bien que, dès ce bas âge, la main de Dieu était tendue sur lui, le préparant à sa future mission parmi les pauvres.

Chacun de nous est mystère dès l'enfance, et reste mystère. Ainsi du tout petit De Mazenod.

Il semble bien que, dès ce bas âge, la main de Dieu était tendue sur lui, le préparant à sa future mission parmi les pauvres.

Le trait qui suit paraît le prouver:

- À l'encontre de l'entourage de confort et d'élégance du petit De Mazenod, ce petit manifeste, tout de suite, un magnifique instinct qui le porte d'un seul coup vers les pauvres: on le surprend avec une brouette remplie de bois de chauffage, s'en allant la déverser chez les miséreux...

Et encore un jour, le petit Eugène échange, avec un pauvre petit charbonnier, son veston de velours, pour une blouse en lambeaux. Il retourne chez-lui ainsi vêtu, et de se faire réprimander: «Tu dois te vêtir selon ton rang, toi qui es destiné à de grandes charges.» Et le petit de répliquer en coup de vent: «Si je dois devenir président, je serai président-charbonnier.» Il ne fallait à l'enfant qu'un brin de prophétie pour que la réplique fusse plutôt:

Si jamais je fonde une congrégation, ce sera une congrégation de missionnaires des pauvres. Si jamais je deviens évêque, je serai le pasteur de tous, mais surtout des pauvres, et l'on saura m'appeler «l'évêque des poissonnières», ces pauvres vendeuses de poisson du vieux quai de Marseille.»

- Cette tendresse pour les pauvres ne trompe pas: elle est tendresse d'évangile, elle est don de Dieu, elle est faiseuse de canonisés, et elle adoucit singulièrement les traits du fondateur, sur toutes ses photos.

Application

Il n'est pas inconvenant de parler d'Eugène de Mazenod en pleine célébration eucharistique, car Eugène de Mazenod montrera bientôt sur les autels. Or, les bienheureux et les saints sont la grande réussite du Seigneur de l'Eucharistie, de l'Évangile de de l'Église.

Et nous croyons en la Communion des saints, cette communication mystérieuse, un va-et-vient d'amour entre nous, les frères voyageurs, et nos frères du paradis. Cela nous amène à soupçonner que Saint Eugène de Mazenod a dû sourire au bref récit de son enfance que nous venons de vous passer; et il voudrait bien que son enfance tourne pour nous en homélie profitable. En fait, nous pouvons soutirer de l'enfance du petit Eugène une double application bienfaisante à nos vies personnelles:

a) Nos enfances:

D'abord, nous aussi, nous avons été des petits enfants remplis, tout de suite, de

possibilités presque infinies. Si notre famille et notre entourage d'alors ont fait éclore certaines de ces possibilités, remercions-en le Seigneur.

Si, au contraire, nous découvrons dans notre enfance des événements malheureux, des obstacles, des blocages qui semblent avoir fait avorter certain talent, certaine chance de réussite et de bonheur, n'allons pas nous en abattre outre mesure, car, nous aussi, comme le petit Eugène de Mazenod, nous sommes remplis des dons de Dieu qui compensent tous les manques et les contrariétés de l'enfance, donc si riches, si mystérieux, si profonds que nous n'en soupçonnons pas l'existence... Il faudrait les découvrir avec l'aide de l'Esprit et d'en profiter pour nous refaire et nous parfaire et devenir, comme Saint Eugène, des hommes pour toutes les saisons, pour tous les besoins de notre Église et de notre monde. Et c'est alors que nous commencerons à goûter sur terre la vision béatifique, celle-là même dont parle Jésus sur la montagne.

b) L'autre application, qui surgit de l'enfance du petit Eugène, nous tourne vers nos enfants: les vôtres, et ceux qui sont confiés à notre ministère et à la sollicitude de tous. Ils sont si petits, si frêles et sans défense. Ils sont remplis des dons de Dieu qui nous dit: «Laissez venir à moi les petits enfants...» poussez-les vers moi, et vers leur pleine réalisation, en étant pour eux, un entourage de fécondité, d'inspiration chrétienne, et d'élan d'amour vers leurs frères, surtout vers leurs frères les plus malheureux.

Que le Saint fondateur des Oblats vous accorde de devenir des réponses vivantes aux demandes du Père; et que, sous son regard, nous, nous commençons aujourd'hui une besogne que nos tout petits continueront demain; celle de faire reverdir et reflourir la terre des hommes et leur Église.

Au début de décembre un groupe de pèlerins, des Oblats et des laïcs, s'en iront à Rome pour célébrer, le 3, avec le Saint Père le Pape, la canonisation d'Eugène de Mazenod, évêque de Marseille et fondateur des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée. Ce pèlerinage sera pour nos voyageurs un temps de bénédictions et de confiance renouvelée en De Mazenod, le nouvel élu du ciel. Or, nous voulons que vous participiez à tout cela dans vos coeurs et vos esprits, vous tous que les Oblats desservent. Voilà pourquoi, depuis le 21 mai dernier nous vous parlons de notre fondateur, le nouveau sanctifié; permettez que nous le fassions en ces jours de préparation, afin que vous le connaissiez:

- dans les grandes décisions qu'il a dû prendre, et dans les fécondes réalisations de sa vie, réalisations qui se perpétuent jusqu'à nos jours, dans la personne des missionnaires oblats qui, actuellement, évangélisent, dans les quatre coins du monde.

III. Au seuil des décisions: l'adolescence

A. Crise de l'adolescence

D'abord, il faut dire un mot sur l'adolescence du jeune Eugène de Mazenod: car l'adolescence (qui va de 15 à 20 ans) est le seuil par où passe l'enfant pour devenir un homme.

Un seuil difficile, une transition qui secoue l'enfant jusqu'à ses racines. L'adolescent, généreux, enthousiaste, épris de tout ce qui bouge, de tout ce qui chante, de tout ce qui a de la vigueur, cache, cependant, (derrière les poses d'une assurance qu'il n'a pas) beaucoup d'indécision, et beaucoup d'inconstance. Très changeant, il est comme l'oiseau sur la branche, pouvant aussi bien s'élancer vers les hauteurs pour s'y déployer, que de se jeter en bas pour s'y briser. Et l'on parle de crise, la crise de l'adolescence.

B. Un adolescent en exil

Cette crise aurait pu être particulièrement dangereuse pour l'adolescent De Mazenod car il la passera en exil dans la belle Italie, poussé là, avec sa famille, par la Révolution française.

Le jeune De Mazenod, noble, charmant, de belle taille, fut accepté tout de suite dans son pays d'exil, par la haute société des jeunes, de bons vivants préoccupés surtout des

fêtes et de plaisirs. Le jeune De Mazenod aurait pu s'éprendre, pour de bon, de cette vie facile. Serait-il devenu alors le fondateur, l'évêque, l'homme pour toutes les saisons, le Saint du 3 décembre 1995? Nous avons droit d'en douter.

C. La protection du jeune exilé

Mais les deux mains du Père étaient posées, très fermes, sur la tête de l'adolescent. Ces deux mains invisibles se concrétisèrent dans la personne d'une noble dame et d'un saint prêtre, tous deux d'Italie:

- La noble dame, profondément pieuse, ouvrit les portes de la société, au jeune De Mazenod, c'est vrai; mais en même temps elle ne cessa de lui indiquer la porte grande ouverte de l'Église, de la prière et des sacrements.

- Quant au saint prêtre, il devint le professeur, le directeur, l'ami de l'exil - son bon vent qui refoula loin de lui tout danger de vrai naufrage.

En somme, l'exil du jeune De Mazenod lui fut bienfaisant; au dire d'un oblat sociologue, cet exil a habitué De Mazenod «à être un déraciné géographiquement»; cet exil lui a laissé «une souplesse de mouvement, une ouverture à l'événement, et un regard vers les terres lointaines, des terres en attente d'Évangile...»; bref, de cet exil, «Il a gardé le pli des chemins ouverts, toujours prêts à aller au-delà de son habituel». Autant dire: son exil a aidé De Mazenod à devenir: «Un homme pour toutes les saisons» de l'univers, un véritable apôtre universel à la Saint Paul.

L'exil du jeune De Mazenod lui fut bienfaisant; au dire d'un oblat sociologue, cet exil a habitué De Mazenod «à être un déraciné géographiquement»; cet exil lui a laissé «une souplesse de mouvement, une ouverture à l'événement, et un regard vers les lointains des terres, des terres en attente d'Évangile...»; bref, de cet exil, «Il a gardé le pli des chemins ouverts, toujours prêt à aller au-delà de son habituel». Autant dire: son exil a aidé De Mazenod à devenir «Un homme pour toutes les saisons» de l'univers, un véritable apôtre universel à la Saint Paul.

IV. L'âge de l'homme: la grande décision

- Mais d'abord, il doit se muer en homme fait.

Il le devient à la sorte de son exil, et de retour à Aix-en-Provence. Tout de suite, il évite la société bruyante pour s'enfoncer dans une solitude, de prière, de lecture, de réflexion sérieuse qu'il ne quitte que pour consulter certains prêtres qu'il connaît bien.

- Puis, il prend sa grande décision qui le fait entrer de plein pied dans l'âge d'homme; une décision fondamentale sur laquelle reposera tout le reste de sa vie; il sera prêtre, totalement prêtre, pour se mettre tout entier au service de l'Église.

- La mère d'Eugène de Mazenod devra accepter la décision de son fils unique alors qu'elle rêvait pour lui d'un mariage bien assorti qui assurerait une descendance aux De Mazenod. Eugène, lui, considère que c'est la plus grande gloire d'une lignée - fusse-t-elle la plus noble - de se terminer par un prêtre.

- Prêtre, totalement prêtre. Pour le devenir, Eugène de Mazenod fait son séminaire à Saint-Sulpice de Paris. Il fait son séminaire en ascète cherchant à se refaire, se parfaire et de devenir le prêtre pour tous les besoins de son temps.

V. L'âge d'homme; les réalisations

C'est ce qu'il devient, dès son ordination, et tout de suite, il s'élance vers les besoins les plus urgents de l'église.

A. Meneur des jeunes

D'abord, vers le besoin des jeunes garçons qui tiennent en main l'avenir du

monde et de l'Église. L'abbé De Mazenod les ramasse en société et leur impose un règlement qui nous apparaît trop sévère, mais ces jeunes acceptent, grâce sans doute à l'ardeur et à la tendresse de leur chef de file: l'abbé De Mazenod.

B. Prédicateur des pauvres

En ce même temps, ce jeune prêtre que le zèle soulève se porte vers les campagnes pour y prêcher la Grande Mission. La Grande Mission fait du jeune abbé De Mazenod, l'un des plus grands prédicateurs populaires de son temps.

Prédicateur populaire, il l'est du tout au tout:

- lui, pourtant un aristocrate, il parle au pauvre peuple le langage du pauvre peuple;
- il épouse la misère du pauvre peuple et s'indigne contre l'exploitation dont le pauvre peuple est toujours la proie;
- surtout, il fit redécouvrir au pauvre peuple la dignité d'homme et de chrétien, l'unique réservoir où le pauvre peuple peut puiser une espérance inépuisable.
- ces missions populaires remportent un tel succès que le prédicateur De Mazenod doit s'adjoindre, pour ce ministère, des compagnons... Ici, nous touchons du doigt à la source vive d'ou jaillira la congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée.

VI. Une réalisation qui se continue jusqu'à nos jours:

- D'abord, De Mazenod et ses compagnons s'établirent en société dans un couvent délabré d'Aix-en-Provence. Ils s'y vécurent dans une condition qui frisait la misère...
- Bientôt, sous l'inspiration du fondateur De Mazenod, ces compagnons prédicateurs firent des vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance: ils devinrent des prêtres-religieux.
- Et le fondateur de s'enfuir dans la solitude pour y composer les premières règles et constitutions des Oblats.
- Règles et Constitutions que le Pape Léon XII approuve le 17 février 1826. Et en même temps qu'il les approuve, il donne au nouvel institut le nom de Missionnaires Oblats de la très Sainte et Immaculée vierge Marie. Et le saint fondateur de s'écrire: «Ce nom est un passeport pour le ciel!»
- En fait, le fondateur De Mazenod, dévoré de zèle, trouva toujours du temps pour la prière, prière d'où surgissait sans cesse le nom de Marie Immaculée, Mère de Dieu, mère des hommes, mère de l'Église comme le réaffirme Vatican II. Et les Oblats actuels, vos contemporains qui vivent avec vous les misères et les promesses de l'époque, considèrent, comme leur fondateur, que c'est une chance de salut et de réussite missionnaire de garder, pour Marie, un coin privilégié de leur coeur d'homme.
- La réussite missionnaire, les Oblats la conquièrent d'abord dans les campagnes de France où ils prêchent. Mais, très vite, ils furent convoqués à la réussite missionnaire dans les pays lointains.
- Cela était inévitable, du fait que leur fondateur possédait «cette souplesse de mouvement, ce regard porté vers les terres lointaines en attente d'Évangile, ce sens universel d'apôtre à la Saint-Paul». Comment ce fondateur pouvait-il ne pas répondre aux appels d'outremer demandant des évangélistes? Et les Oblats partirent: au Canada d'abord, puis au Texas et au Mexique, puis au Ceylan et en Afrique. Et des années plus tard, le fondateur De Mazenod lancera le cri digne d'un Saint. «Je voudrais pouvoir fournir des missionnaires à toutes les missions du monde».

VII. Un épiscopat qui donne du souffle à toutes les réalisations

- Ce cri du coeur le fondateur De Mazenod le lança alors qu'il était devenu évêque de Marseille.

- Marseille, un vieux port de mer où affluaient des gens de partout, même des terres plus lointaines, des gens du haut et du bas clergé, des gens du haut et du bas monde, des émigrés, des fuyards... Monseigneur De Mazenod les recevait tous, écoutait, répondait à leurs requêtes autant qu'il le pouvait... En retour, l'évêque de Marseille apprenait, de tous ceux-là, les besoins de partout, et il sentait son coeur s'ouvrir à la dimension du monde entier.

- Oui, Marseille, carrefour du monde, donna à son évêque une impulsion à la Saint-Paul, impulsion qui permit au fondateur oblat de renouveler son diocèse, de s'occuper de tous les problèmes de l'Église de son temps, et d'envoyer ses missionnaires oblates dans les pays les plus lointains.

- Cette impulsion d'apôtre universel, le fondateur-évêque la gardera jusqu'à sa mort, en même temps que sa noble figure qu'une tendre pitié adoucissait de plus en plus.

- En mourant, le saint fondateur dit à ses Oblats, une parole qui semble venir à la fois de l'apôtre des Gentils et du vieux Saint-Jean des Épîtres: «Parmi vous, la charité, la charité, et au dehors, le zèle pour le salut des âmes».

Avec cette parole qui a force de testament chez les Oblats, nous concluons cette réflexion sur Monseigneur de Mazenod, évêque de Marseille, fondateur des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, un homme pour toutes les saisons et qui fut canonisé le 3 décembre 1995.

En terminant, nous vous demandons deux choses: l'un pour votre profit, l'autre pour le profit des Oblats qui vous desservent:

- Pour vous-mêmes, pour votre foi, votre espérance, pour raviver votre confiance en ces temps difficiles, nous vous demandons de prier Saint Eugène De Mazenod, et de vous confier à lui dans toutes les saisons de vos vies, surtout dans les saisons de misères et d'angoisses... le Saint missionnaire des pauvres saura bien vous secourir.

- En plus, nous vous demandons, à vous, de nous secourir, nous qui sommes vos oblates serviteurs, et nous aussi, des pauvres nécessiteux de Dieu et de son Esprit, surtout en ces temps difficiles de rajustements et de terrible pénurie de vocation: la moisson est immense et les moissonneurs deviennent de moins en moins nombreux.

Nous secourir, par vos prières, votre compréhension, votre épaulement, et demander au ciel que vos oblates serviteurs deviennent, de plus en plus, à l'exemple de leur fondateur, des hommes pour toutes les saisons, pour tous les besoins réels de l'époque que nous vivons ensemble.

Ovila Fortier, omi

1 Homélie donnée par Ovila Fortier, omi, et rééditée par Roméo Murphy, omi

La vie religieuse oblate dans les circulaires du P. Léo Deschâtelets, o.m.i., Supérieur général¹

(Suite)

II. Éléments qui définissent la vie oblate dans les lettres circulaires

Introduction

Les lettres circulaires adressées par le père Deschâtelets à la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée ne doivent pas, vu leur caractère propre, être considérées comme des traités systématiques sur des thèmes de la vie oblate. Pourtant, on ne peut méconnaître leur profonde richesse doctrinale et spirituelle. Elles ne constituent pas une thématique qui qualifierait le père Deschâtelets comme auteur original; elles n'en véhiculent pas moins quelques idées-forces autour desquelles s'articule toute l'oeuvre d'animation de la Congrégation poursuivie au cours des vingt-cinq années de son généralat.

De la riche variété d'aspects qui, dans les lettres circulaires, se réfèrent explicitement à la vie oblate, nous choisissons de mettre en lumière les trois points fondamentaux qui, à notre avis, constituent la base sur laquelle le père Deschâtelets développe son oeuvre de formation et d'animation de l'Institut. Son insistance sur le caractère central de la Règle, l'affirmation explicite de la nécessité d'une vie spirituelle dynamique, et l'attention particulière qu'il réserve au contenu et au caractère de l'activité apostolique de l'Institut, voilà les thèmes que nous retenons comme les «nova et vetera» de la lecture historique du charisme oblat qu'en a faite le père Deschâtelets. C'est la substance qui fonde la pensée mazenodienne telle qu'il l'a reçue, et qui contient les critères premiers sur lesquels toute la Congrégation est appelée à se réexaminer de façon dynamique; ainsi sera rendu possible le renouvellement voulu par le Fondateur² et souhaité par l'Église de Vatican II.

Il ne sera pas difficile de se rendre compte que notre auteur, tout en présentant par thèmes les éléments caractéristiques de la vie oblate, ne formule pas une définition de celle-ci; là n'est pas son intention. Il vise plutôt à mettre en lumière ces éléments de référence qui, considérés globalement et dans le contexte du pluralisme ethno-culturel de la Congrégation, tracent le profil spirituel et apostolique de l'Oblat de Marie Immaculée.

A. La Règle

1. Introduction

Le thème de la Règle et de son observance constitue le premier noyau de réflexion auquel le père Deschâtelets se réfère, dès le début de son mandat comme supérieur général. Dans sa première lettre circulaire adressée à la Congrégation, il invite de façon explicite tous les Oblats à retourner à la Règle pour y reconnaître les potentialités charismatiques qui définissent la Congrégation, à partir de l'audace religieuse et apostolique du Fondateur et de ses premiers compagnons:

Repensez vos Saintes Règles. Revoyez-les au XX^e siècle [...] mais selon le même esprit que notre Fondateur et nos premiers Pères. [...] Reprenons de même les moyens d'apostolat que le Fondateur ou que la tradition nous ont légués. La lettre de notre Règle doit être pour nous source constante d'inspiration, foyer d'enthousiasme apostolique et appui d'un zèle fort, joyeux, toujours jeune, jamais blasé, jamais las, jamais ami des besognes

trop faciles et bien taillées d'avance. Surtout, jamais défaitiste: le Fondateur ne l'a jamais été. [...] Tout comme pour le Saint Évangile, nous n'avons pas encore épuisé la sève de vie, d'ailleurs intarissable, qui circule dans nos Saintes Règles. Tant qu'il y aura un Oblat de Marie Immaculée, il y aura dans nos Constitutions des virtualités, des potentialités nouvelles à exploiter³.

L'invitation à repenser la Règle signifie, en fait, y conformer sa propre vie, découvrant en elle un instrument de perfection capable de garder et de développer une vie spirituelle et religieuse authentique:

Ayons confiance en la Règle. Elle contient tous les remèdes aux maux qui menacent notre voeu. [...] Code de perfection religieuse, elle est a fortiori un code de fidélité à la vocation⁴.

Dans cette optique, le Règle, qui constitue le témoignage le plus authentique de l'esprit du Fondateur⁵, joue un rôle central dans la vie de la Congrégation. Son observance souligne les termes de référence de la vocation oblate, en mettant en évidence ce que le père Deschâtelets appelle «les notes individuantes de notre Congrégation», qui définissent les Oblats comme des hommes de vraie vie intérieure, engagés dans la conquête de l'union à Dieu, religieux authentiques, prêtres modèles, missionnaires véritables, prédicateurs, conquérants des peuples infidèles, apôtres du Sacré-Coeur et hérauts de l'Immaculée⁶. Pour résumer, donc, la première indication du père Deschâtelets sur le caractère central de la Règle tente de rétablir un amour authentique pour la Congrégation et pour son code de vie, en les voyant comme des chemins qui conduisent à Dieu, à l'Église, à l'Évangile, au Fondateur et, en dernière analyse, à la complète identité de la vocation.

Les lettres circulaires de cette première période, jusqu'en 1955 environ, entendent souligner ce qui est exprimé dans la première circulaire, selon l'un ou l'autre aspect.

Dans la circulaire 176, alors qu'il présente le rapport du Postulateur général sur la cause de la béatification du Fondateur et de quelques Oblats, le père Deschâtelets ne perd pas l'occasion de relever l'opportunité de toucher à l'importance capitale de la Règle et au fait de s'appliquer à l'observer à cause de son étroite liaison au Fondateur, en voyant en lui le prototype de l'Oblat de Marie Immaculée:

Ayons la fierté de nous attacher au Fondateur avant tout autre modèle et de chercher chez lui d'abord les principes directeurs de notre vie intérieure et active. Allons directement à la source de la vie oblate. Cela suppose, je le répète, contact constant avec celle du Fondateur et méditation assidue de nos Règles⁷.

En 1949, s'adressant aux Oblats de la deuxième province américaine à l'occasion des fêtes du centenaire de leur présence en ce territoire, il montre quelques aspects de la Règle, la présentant comme la source authentique de la vie religieuse oblate⁸ et affirmant que l'Oblat est fidèle à sa vocation missionnaire dans la mesure où il vit à la hauteur des idéaux proposés par la vie religieuse selon la Règle, et il conclut que la garantie du vrai succès de l'activité apostolique est fondée sur la mise en pratique de tout ce que la Règle prescrit⁹.

2. La circulaire 191

La circulaire 191, publiée en 1951, à l'occasion de la fête de l'Assomption, doit être considérée comme un document d'une importance particulière dans le cheminement de «recentrage» sur la Règle¹⁰. Le père Deschâtelets, surtout dans la première partie de sa lettre, traite de la vocation oblate en référence à la Règle, au Fondateur et la tradition oblate, puis, se réclamant de cette dernière - comme il l'avait fait dans la circulaire 175 -, il dresse la liste des composantes typiques de l'Oblat:

a) prêtre, b) religieux, c) missionnaire, d) oblat, c'est-à-dire un consacré à la poursuite de la sainteté et des tâches apostoliques à la manière des Apôtres eux-mêmes, e) brûlant d'amour pour Jésus, notre Dieu, Sauveur, et pour Marie, l'Immaculée Mère de Dieu et la nôtre; amour qui s'alimente sans cesse dans un profond esprit d'oraison, f) apprenant là aussi un détachement entier de lui-même par l'obéissance, la pauvreté, l'intention droite et simple, g) avec la charité familiale et fraternelle la plus vraie, h) puisant un cœur rempli de zèle sans limite de miséricorde inépuisable, spécialement pour courir aux masses pauvres les plus abandonnées¹¹.

Chaque thème est abordé avec une particularité spécifique, avec l'intention de mettre en évidence, dans la Règle et dans son observance, le point de convergence de tout le propos. La figure d'Oblat qui en ressort est conforme, jusque dans les moindres détails, à la Préface¹² des Constitutions et Règles écrites par le Fondateur:

[...] pas de terme à notre sainteté personnelle: *usque ad apicem perfectionis!* Pas de limites non plus à notre zèle: *usque ad internecionem!* Aucun motif d'inspiration humaine dans cette tâche missionnaire: *soli gloriae divinae, Ecclesiae utilitati, animurumque saluti unice studere*¹³!

Toutefois, ce texte est important, non seulement à cause de la réaffirmation de la place centrale de la Règle, mais aussi à cause du changement implicite de perspective que propose l'auteur dans la présentation des caractéristiques qui définissent l'Oblat. Dans la circulaire 175 et dans celles qui s'en inspirent, le père Deschâtelets, se référant à la Règle, définit l'Oblat comme un homme spirituel, un religieux régulier, et seulement en second lieu comme un prêtre et un missionnaire; par contre, dans la circulaire 191, l'ordre de cette définition est inversé. L'Oblat est un prêtre, un religieux et un missionnaire voué à la sainteté et à l'apostolat. Pour la première fois, on voit apparaître une réflexion sur les critères de définition de l'identité oblate qui fait mention d'une primauté autre que celle de la Règle:

La charité sacerdotale chez nous doit tout imprégner, tout motiver, tout climatiser. Elle conditionne même notre mentalité proprement religieuse, au point que l'Oblat qui voudrait subordonner la grâce sacerdotale en lui à celle de sa vocation religieuse fausserait l'axe de sa vie oblate¹⁴.

Cet aspect nouveau fait apparaître, bien qu'en germe, une nouvelle perspective appelée à changer en profondeur la pensée de Léo Deschâtelets sur la Règle pivot de la vie oblate.

3. Un cheminement au ralenti

Même si la circulaire 191 représente un point tournant de la pensée de Léo Deschâtelets, il faut noter que son énoncé timide n'eut guère de suite dans les premières circulaires qui suivirent. En fait, la Congrégation, comme toutes les autres, devait répondre aux sollicitations pressantes d'un monde en évolution rapide. Si, d'une part, les demandes de renouvellement devaient être écoutées, il fallait, d'autre part, affirmer avec tout autant de détermination les principes fondamentaux de sa propre identité religieuse¹⁵. Dans la lettre de convocation du chapitre général de 1953 réapparaît de façon prépondérante, le thème de la primauté de la Règle, comprise encore une fois comme la réalité qui définit et harmonise la vie religieuse oblate¹⁶. Cela se trouve confirmé encore, à l'ouverture de ce même chapitre, dans le discours où le père Deschâtelets affirme:

Nous ne pouvons pas entreprendre nos travaux sans savoir pourquoi nous nous réunissons, sans mettre en évidence première la Sainte Règle qui doit être l'objet principal de nos préoccupations capitulaires, car d'elle dépend l'âme de tout notre Institut. [...] La Règle doit être le point de départ comme celui d'arrivée de tous nos travaux¹⁷.

Dans l'exposition détaillée de ce même texte, une fois constatée la réelle vitalité spirituelle et apostolique de l'Institut, il souligne de nouveau l'importance de la Règle, voyant en elle le critère de discernement de la vie oblate:

[...] repensons notre Règle, refaisons l'inventaire de ce trésor spirituel et apostolique pour l'apprécier, pour en saisir toute la richesse, toute l'actualité aussi, tout l'à-propos; nous ne l'avons pas fait pleinement. Adaptons-nous à notre règle: elle nous aidera à nous adapter aux exigences de la vie religieuse actuelle comme à celles de l'apostolat sous toutes ses formes¹⁸.

Il conclut en affirmant avec insistance qu'elle constitue le point de référence auquel on ne peut renoncer, même en ce qui regarde le processus d'adaptation aux diverses époques, même face aux demandes les plus difficiles, car le Fondateur, en la rédigeant, «n'a rien omis, rien négligé pour faire de nous des saints et des apôtres en tous les temps»¹⁹.

Dans cette lettre circulaire, toutefois, comme déjà dans la lettre 191, on voit apparaître, même si c'est seulement en passant, quelques éléments nouveaux assez importants. Il rapproche de la Règle, comme éléments du processus d'adaptation, ce qu'il indique comme «les sources spirituelles»: la Bible, la doctrine spirituelle des saints, l'enseignement de l'Église, la théologie ascétique et la vie d'union à Dieu. Même si ces éléments ne sont considérés que par rapport au renouvellement spirituel, ils nous permettent de saisir l'attitude d'ouverture que le père Deschâtelets montrera face aux défis de Vatican II.

Ce long changement de perspective est encore explicité dans les textes du chapitre de 1959. La lettre de convocation réaffirme comme étant de premier ordre la nécessité d'observer la Règle²⁰. Et au cours du chapitre, il développe cette idée en invitant à mettre de côté l'habitude condamnable de se référer à la Règle de façon arbitraire²¹. Néanmoins, il semble amorcer une réflexion neuve qui tend à se libérer des vues étroites sur la vie religieuse et sur l'apostolat, dictées par la répétition servile de concepts²² et capable, donc, de rechercher dans la Règle et dans la tradition oblate les éléments essentiels et les perspectives nouvelles déjà mentionnées. Le court texte suivant est particulièrement significatif à cet égard:

Nous ne sommes pas cependant des moines ou des anachorètes. Nous sommes des religieux qui vivent en communauté, des religieux voués à l'apostolat et à la vie missionnaire. [...] Nous sommes par vocation des contemplatifs-actifs²³.

4. Nouvelle perspective à la lumière de Vatican II

La phrase lapidaire «notre Congrégation ne s'améliorera pas par la seule affirmation des exigences de la Règle»²⁴, qui synthétise les conclusions auxquelles était arrivé le père Deschâtelets dans la circulaire 208, trouve sa plus grande confirmation à la lumière de Vatican II²⁵. La période conciliaire est caractérisée par un silence épistolaire prolongé. Ce ne sera qu'en 1965, pour la convocation du XXVII^e Chapitre général²⁶, que le père Deschâtelets reprendra officiellement le dialogue par le moyen de lettres circulaires. Ainsi s'ouvrira une période très intense de son généralat, celle du renouveau voulu par le concile. Dès les premières pages de la circulaire 215, dans quelques considérations à propos du prochain chapitre - le premier depuis le début de Vatican II -, il souligne l'importance d'y aborder le travail de renouveau à entreprendre dans un profond esprit de charité:

Qu'est-ce donc qu'un Chapitre général? D'abord une assemblée chrétienne, une réunion de frères dans le Christ, appelés à une vocation spéciale au sein de la communauté ecclésiale. [...] Pour des Oblats de Marie Immaculée, un Chapitre général est avant tout une assemblée de frères qui veulent conduire d'autres frères à Jésus notre Sauveur, car ils sont missionnaires. L'amour qu'ils portent au Christ les projette en dehors d'eux-

mêmes et les lance en plein coeur du monde. Notre Chapitre général sera donc une assemblée de missionnaires²⁷.

Le thème de la Règle y est fortement présent et il se situe, notons-le, dans le contexte d'un grand souffle qui lance avec confiance vers du neuf. Cependant, la réflexion - souhaitée depuis le chapitre de 1953 et déjà mise en marche de façon sérieuse par celui de 1959, - quoique estimée impossible à retarder par le père Deschâtelets, ne semble pas encore accueillie avec toutes ses conséquences²⁸. Ce qui l'emporte, pour ainsi dire, est une vision générale du renouveau qui semble ne pas discerner jusqu'au bout ce qu'il comporte:

Tout en tenant compte des principes de base que l'on peut croire immuables, le religieux doit s'adapter et doit vivre en son siècle, en son époque, à son heure. Il ne doit pas faire figure d'antiquité dans un monde qui évolue constamment²⁹.

Néanmoins, les références explicites à la Règle révèlent la conviction que son idée de renouveau constitue, pour le père Deschâtelets, une des tâches premières du chapitre:

La fidélité de la Congrégation à son idéal se rattache davantage à l'esprit du Fondateur, qu'à son action contingente et passagère ou à celle de la Famille elle-même. Communiant à cet esprit, nous devons chercher à nous enrichir de tout ce que nous apporte également notre tradition vivante et celle de l'Église. [...] Personne ne pensera que la révision audacieuse, prudente et mesurée de nos Constitutions et Règles pourrait être un manque de respect envers notre législation primitive, loin de là! [...] Accomplie dans cet esprit de fidélité au message de notre Père, cette révision prolonge parmi nous son élan dynamique; elle ne se fige pas dans une simple reproduction du passé - ce qui serait dérogation à l'essence même de la tradition - mais elle veut fournir un éclairage nouveau du message mazenodien³⁰.

Dans le discours d'ouverture du chapitre³¹, il relève le moment où celui-ci de tient, en pleine période du concile, et il affirme que personne ne connaît encore avec certitude quelles seront les répercussions que cet événement exercera sur la vie religieuse et apostolique de la Congrégation, et il souligne de nouveau la nécessité de ne pas tarder à faire le point de la situation:

La Congrégation doit s'aligner sur le Concile oecuménique, elle doit se prescrire à elle-même les lois de son évolution et de sa rénovation, [...] en tenant compte de son idéal, de la pensée du Fondateur, des orientations qui viennent de son histoire et des leçons qui en découlent³².

Et se référant explicitement à l'hésitation qui a caractérisé le cheminement du travail de révision de la Règle, perçu comme nécessaire déjà une douzaine d'années auparavant, il poursuit:

Cette période d'incertitude, d'hésitation, de suspense apparente de notre Règle de vie religieuse doit cesser; elle est dommageable pour l'Institut et pour le maintien de son esprit. Elle empêche son élan total, elle bloque ses initiatives. Il faut que la Congrégation se réunisse pour se rendre compte plus clairement de cette situation et pour obvier à ses périls³³.

Le thème fondamental qui revient dans les propos du père Deschâtelets trouve son centre dans le relancement continu de la nécessité d'un *aggiornamento* de la Congrégation et de ses structures, dans la fidélité à l'histoire et au don de la grâce dont l'Institut est dépositaire, à la lumière des principes fondateurs parmi lesquels excelle la Règle:

Notre cent cinquantième anniversaire de fondation nous invite à puiser dans notre histoire de fortes et magistrales directives pour

l'aggiornamento, le véritable renouveau de notre Règle. N'en serait-elle pas l'un des plus excellents interprètes? La Règle, c'est l'idéal abstrait; l'histoire, c'est la réalité bien concrète, vécue et vivante³⁴.

Cette idée, d'allure tellement ouverte au renouveau, sera profondément mise à l'épreuve au cours du chapitre lui-même³⁵. Par la suite, le père Deschâtelets, voyant la mise en route donnée par les capitulants à l'oeuvre de révision de la Règle, formulera l'idée de son caractère central dans un sens toujours plus ample. En fait foi le texte suivant, dans lequel il commence le travail du chapitre:

Le Chapitre général a voulu donner à la Congrégation - et je crois sincèrement qu'il l'a fait - un Code de vie qui résume notre spiritualité missionnaire, qui engage le présent et l'avenir, un Code de vie authentiquement mazenodien, évangélique, ecclésial. Nous trouvons dans l'ensemble des Constitutions et Règles, votées durant ces dernières semaines, les grandes lignes de la pensée de Mgr de Mazenod, avec la sagesse des traditions de la Congrégation et aussi toute l'inspiration de l'Église, en ses décrets conciliaires³⁶.

Tout en se situant dans l'atmosphère de renouvellement demandé à la Congrégation, la Règle garde un rôle prééminent, non pas comme un élément immuable mais, selon que l'affirme le décret conciliaire *Perfectae caritatis*, comme expression du charisme redécouvert dans la variété de sa structure spirituelle et apostolique, à partir de l'Évangile, de l'esprit du Fondateur et des besoins actuels de l'Église et du monde³⁷. C'est uniquement à la lumière de ce processus qu'il est possible de saisir la nouvelle perspective qui marque la pensée de notre auteur. Autrement on arrive difficilement à en voir le sens, si ce n'est de façon discontinue.

La Règle, en devenant l'objet du processus de renouvellement, ressort dans toute sa «centralité» et met en évidence ces éléments qui caractérisent le charisme, et que le père Deschâtelets avait déjà montrés, quoique de façon tacite, dans les circulaires précédentes et qui, maintenant, apparaissent dans leur unité indivisible:

Religieux, prêtre, missionnaire, l'Oblat ne vit pas une vie compartimentée, mais partout et toujours, il porte en sa personne et en ses oeuvres cette triple caractéristique de consacré, de sanctificateur et de prédicateur du message évangélique³⁸.

Les lettres circulaires écrites après le chapitre de 1966 ne feront qu'expliquer cette unité de vie.

5. Évaluation

Cette présentation du développement de la pensée du père Deschâtelets sur la place centrale de la Règle a monté les étapes à travers lesquelles ce thème a été compris et a mûri. On ne peut nier que la vision initiale de la Règle dans sa structure, fondée essentiellement sur son caractère intangible, - à cause d'une compréhension statique de la valeur et du sens de la tradition - est positive. Mais cette vision cède le pas à une compréhension dynamique et valorisante qui mettra en évidence le vrai rôle qu'exerce la Règle pour définir la vie oblate. Dans cette perspective nouvelle, la Règle demeure un critère essentiel et, pourtant, elle devient objet de profondes révisions; de la sorte, elle acquiert de nouveau sa «centralité» primordiale, non plus à cause de son intangibilité, mais en raison de la nécessité pour l'Institut de répondre, par elle, aux demandes d'évangélisation et de sainteté dans le contexte historico-ecclésial dans lequel il se trouve.

B. La spiritualité

1. Introduction

La Règle et le Fondateur constituent les points de référence essentiels par lesquels le père Deschâtelets identifie et harmonise les diverses manifestations de la vitalité spirituelle propre du charisme oblat. Rechercher, dans les circulaires de notre auteur, une définition théologique de la vie spirituelle, conduirait à des résultats décevants; son intention, en fait, n'est pas de définir, mais bien plutôt de présenter les différents aspects qui composent la vie spirituelle de l'Oblat.

L'attitude du père Deschâtelets, devant l'étude de la spiritualité oblate, révèle, on le comprend facilement, un «background» religieux et culturel fortement centré sur l'affirmation du principe de continuité dans la tradition oblate. On se rappellera, à ce propos, que grâce à lui, et dès 1947, la Congrégation commença à aborder les sources de la vie oblate dans une lecture scientifique capable de mettre en évidence le haut contenu théologique et spirituel de l'expérience personnelle et ecclésiale d'Eugène de Mazenod³⁹.

Dans la circulaire 176, il affirme ce qui suit, en invitant les Oblats à aborder de façon scientifique les sources du charisme:

Nous n'avons pas une littérature de famille très développée, mais au moins sachons exploiter ce que nous avons. [...] C'est dans la recherche de tous ces principes fondamentaux, épars dans notre Règle, et c'est en montrant le lien très étroit qui existe entre tous ses articles, que nous donnerons à notre spiritualité toute sa force et son prestige. Dans ce travail, on verra quel souffle du Saint-Esprit animait notre Fondateur lorsqu'il allait dans le champ de l'Église choisir les meilleurs matériaux pour bâtir l'édifice de notre spiritualité⁴⁰.

2. La charité

Le thème de la charité, entendue comme élément spirituel qui vient qualifier la vie de l'Oblat, constitue un élément fondamental de la pensée du père Deschâtelets. Dans la circulaire 181, alors qu'il communique à la Congrégation l'expérience du chapitre général et ses résolutions, il écrit:

C'était sans doute la charité oblate qui nous imprégnait tous et nous unissait plus intimement que jamais les uns aux autres. Il semble que le Chapitre ait vécu à la perfection cette grâce d'état spéciale à des réunions semblables de la Congrégation: *Ut vincula quae singula nectunt Instituti membra arctius constringantur*. Tous ont senti vivement ce resserrement des liens qui nous unissent les uns aux autres. [...] Le Chapitre, dès le début, n'a fait qu'un corps et qu'une âme de tous les capitulants. [...] C'était vraiment la charité parmi nous souhaitée par notre vénéré et saint Fondateur mourant⁴¹.

On retrouve le même propos dans la circulaire 191; il s'étend à toutes les manifestations de la vie de la Congrégation et il inspire son identité de façon spécifique⁴². Notre auteur présente la vie oblate à partir de la charité telle qu'exprimée en termes non équivoques dans la Préface de la Règle⁴³ et il affirme que celle-ci fonde et soutient l'engagement apostolique de la famille oblate, et qu'elle se déploie en s'incarnant dans l'identité sacerdotale⁴⁴, religieuse et missionnaire de l'Institut, de façon à en devenir l'élément qui le définit et l'unifie. En ce sens, la charité trouve sa plus forte expression dans le don total de soi à Jésus Christ et à sa cause:

Il nous semble [...] que ce qui nous constitue vraiment dans notre vocation, dans notre mission, c'est un certain degré supérieur d'engagement au service de Dieu et des âmes, de donation éperdue au service de Dieu, de sa gloire, de son amour et de sa miséricorde infinie; c'est un élan, une intensité spéciale de charité sacerdotale, de zèle pour les oeuvres les plus difficiles⁴⁵.

L'esprit de charité-oblation contenu dans le nom de famille de l'Institut en vient ainsi à exprimer, selon Léo Deschâtelets, l'adhésion inconditionnelle au mystère du Christ

Sauveur que requiert la consécration de l'Oblat, et qui l'appelle à participer à l'oeuvre de la rédemption:

Cet esprit d'oblation veut dire un don spécial, fruit de charité, [...] un don où l'Oblat donateur s'oublie pleinement et continuellement afin de pouvoir se consacrer avec liberté, avec élan, avec audace au service de toutes les oeuvres *ad quae caritas sacerdotalis inducere potest*⁴⁶.

En outre, ce don pousse l'Oblat à: «[...] un engagement aussi ardent et absolu au service de l'amour divin, de l'Église et des pauvres âmes»⁴⁷, et réalise en lui une unité de vie profonde qui le porte à modeler son être et son agir sur la personne du Christ Rédempteur, lequel devient comme le coeur de la vie oblate et l'âme de son apostolat⁴⁸.

Pareillement, la dimension communautaire voit la charité comme la norme de la vie fraternelle et elle présuppose, pour s'exprimer, selon le père Deschâtelets, toutes ces attitudes surnaturelles, qui vont bien au-delà de la simple fraternité humaine⁴⁹. Bien plus, la charité elle-même reçoit un fort stimulant d'une authentique vie communautaire et elle constitue, pour ainsi dire, la quintessence de la vitalité du charisme de l'Institut; il en est continuellement stimulé dans la découverte et la mise en oeuvre de ces sphères spirituelles et apostoliques suggérées et animées par le zèle auquel tend cette vitalité⁵⁰.

Dans les circulaires suivantes, en particulier celles publiées à l'occasion des chapitres généraux, le père Deschâtelets revient sur le thème de la charité en expliquant peu à peu le contenu qui la caractérise, et il montre comment elle est un élément majeur de la spiritualité mazenodienne et oblate; il va jusqu'à définir comme l'élément indispensable sur lequel se fonde le lien de la famille oblate:

Il ne s'agit pas, en effet, de simples liens organiques ou administratifs ou de bonne société. La Règle voit plus haut, plus exactement, d'une manière plus évangélique, plus christocentrique. Elle dit (Art. 291): «*Arctissimis caritatis vinculis connexi, omnes...*». «Tous unis par les chaînes de la charité...». Et le Fondateur se complait à dire encore (art. 652): «*Caritas... quae vinculum est Societatis*». «La charité qui est le lien de la Société». [...] Dans la Préface, résumé de la Règle, [...] le Fondateur caractérise nettement la charité de l'Institut en insistant sur la nécessité d'une Règle pour ses disciples, les Oblats, qui se donnent à toutes les tâches auxquelles la charité sacerdotale peut les pousser. [...] Donc, charité oblate veut dire: charité communautaire et sacerdotale⁵¹

La charité est donc un élément incontournable de la vie oblate. Et dans la mesure où elle est pratiquée, elle devient la garantie de l'authenticité des choix et l'attestation d'un style de vie vraiment évangélique. Cette idée sera reprise par le père Deschâtelets, en 1959, lors de la révision de la Règle. Il revient encore une fois sur la nécessité que la charité constitue le point focal de la vie oblate, et devient toujours davantage l'expression de l'union à Dieu, aux frères et à ceux à qui la Congrégation est envoyée. Dans ce contexte, et se référant explicitement au travail de révision de la Règle, il souhaite que celle-ci conserve cette *délicatesse de charité qui peut faire de chacune de nos communautés un paradis sur terre*⁵².

Le thème de la charité acquiert une évidence encore plus marquée à la lumière de Vatican II. L'attitude qui doit guider la Congrégation dans son renouveau spirituel passe nécessairement par la charité:

Toute révocation vraie, sérieuse, se fait d'abord dans l'âme, par la grâce de Dieu. Nous sommes tous des pèlerins de la charité. [...] La Congrégation doit se renouveler d'abord dans sa vie intérieure. Elle se tromperait si elle agissait autrement⁵³.

Lors de la convocation du chapitre général de 1966, le père Deschâtelets affirme

que le chapitre est le moyen privilégié pour exprimer et maintenir vivante la charité qui unit les Oblats entre eux⁵⁴, et il ajoute, dans le discours d'ouverture:

Voyez comme telle est admirable cette trame de toute notre vie communautaire ou institutionnelle. La charité est le lien entre nous à tous les moments de notre existence. C'est l'amour de Dieu et de son Église qui nous attire chez les Oblats: «*Commota sunt corda...*» (Préf.); c'est la charité qui bâtit nos communautés et nos provinces [...]; c'est la charité qui préside à l'exercice de notre autorité qui vient de Dieu [...]. Et maintenant, c'est le besoin de vivre la charité dans la Congrégation, à son sommet, par ceux qui la représentent ou qui sont délégués par leurs frères, qui commande le Chapitre. Animés de l'Esprit de Dieu, priant ensemble, nous allons vraiment communier, faire acte de charité; nous allons donner à cette charité commune la facilité de s'exercer pour les pauvres et pour les plus abandonnées⁵⁵.

La charité, dans l'optique de tout ce qui est proposé par le Concile, conserve sa prérogative spirituelle, mais elle est appelée à s'incarner concrètement dans la structure communautaire et apostolique de la Congrégation, car elle constitue la perspective authentique dans laquelle s'inscrit le chemin de renouveau voulu par le Concile⁵⁶. Tout en entrevoyant les tensions qu'un tel processus aurait pu faire naître, le père Deschâtelets se préoccupe d'indiquer de quelle façon le renouveau - qui tiendra compte de la richesse de la diversité de vues - doit s'accomplir dans cette charité qui caractérise l'Institut depuis ses débuts:

Nous sommes entrés résolument dans une période de renouveau qui doit être un printemps pour la Congrégation, après la plus complète et la plus universelle enquête faite chez nous jusqu'à présent. Elle révèle une inquiétude. [...] Cette inquiétude, ainsi que je la vois, est faite par-dessus tout de zèle et d'amour pour l'Église. [...] Elle doit être le point de départ de notre réforme et de notre renouveau. Il nous faut être convaincus que la Congrégation possède les forces intérieures capables de la renouveler et de garder la charité de ses origines⁵⁷.

3. La vie d'oraison

Si, comme il a été dit, la charité constitue un pivot de la vie spirituelle oblate, la vie d'oraison et de relation à Dieu est un élément tout aussi fondamental et indispensable. Le père Deschâtelets revient maintes fois sur ce point, en détaillant les divers aspects par lesquels cette vie d'oraison s'exprime. Exercices de piété, récitation du bréviaire, oraison mentale, temps de retraite⁵⁸ et le silence, constituent le riche patrimoine à travers lequel l'Oblat est appelé à se recentrer dans une vie spirituelle authentique qui est tout au profit de la Congrégation et de l'Église.

Il affirme, à ce propos, au début de son mandat:

La sauvegarde et l'aliment de notre vie spirituelle, ce sont nos exercices de piété. Ce sont eux qui entretiennent notre vie d'union à Dieu, au Coeur Sacré de Jésus et à notre Mère Immaculée et qui doivent assurer nos progrès dans la sainte perfection religieuse⁵⁹.

Dans la circulaire 191, en décrivant les diverses caractéristiques apostoliques et spirituelles de l'Oblat, il indique la vie d'oraison comme l'élément qui, conjointement à la charité, fonde l'esprit d'oblation de l'Institut: «Le Missionnaire Oblat doit être un homme d'oraison. Qui l'oublie est en-dehors de sa vocation; *Tota vita sodalium Societatis nostrae perpetua debet esse animi recollectio*» (art. 246)⁶⁰, et il indique l'endroit favorable à la réalisation de cette réalité dans la communauté:

Nos communautés doivent être des maisons de recueillement, de

silence, de paix, milieu nécessaire à l'épanouissement de la vie d'oraison. Nos communautés doivent aussi être des foyers de piété où nos missionnaires, rentrant à la maison, peuvent refaire leurs forces spirituelles dans le silence, dans la prière⁶¹.

L'article 144 de la Règle du Fondateur lui donne l'occasion d'affirmer que si, d'une part, la communauté est le lieu de la prière, d'autre part la prière communautaire est essentielle pour que l'on puisse parler de vie communautaire: «*Haec exercitatio sancta habetur in nostro Instituto velut fons benedictionum, quae supra totius Congregationis ministerium caelitus effunduntur*»⁶².

La vie de prière constitue également le point d'équilibre où vient s'inscrire la fidélité à notre vocation. Sur ce point, devant quelques faiblesses de l'Institut, le père Deschâtelets exhorte au retour de la pratique d'une vie intense d'oraison et il voit celle-ci comme le moyen le plus adéquat pour ne pas rendre banale cette *tendance vers la perfection* qui doit marquer la vie oblate: «Notre idéal est un engagement absolu et enthousiaste, une disponibilité totale à Dieu et aux âmes pour Dieu, puisée dans la contemplation, dans l'union intérieure avec Dieu»⁶³.

À l'occasion du chapitre de 1959, il se réfère au ministère que les Oblats sont appelés à accomplir au service de l'évangélisation, et il fait remarquer comment doit s'établir entre ce service et la vie d'oraison un lien vital obligatoire. Il note que l'affaiblissement de la vie spirituelle affaiblit tout autant le travail apostolique, et il affirme que les Oblats ne peuvent pas être les *dispensatores mysteriorum Dei* si ce n'est à partir d'une expérience personnelle de relation avec Lui⁶⁴.

Plusieurs années après, il écrira encore sur ce sujet:

[...] Il nous faut être plus spirituels et plus intérieurs que jamais [...]. Pour aborder le travail du ministère, l'apostolat auprès des masses, auprès des plus pauvres surtout, auprès de toutes les catégories de personnes, il faut d'abord être rempli de Dieu, il faut d'abord vivre de Dieu. [...] Cela se fait par la prière qui jaillit de l'âme dans la méditation et l'oraison⁶⁵.

La prière étant le moyen par lequel l'Oblat entre en relation avec Dieu, il s'ensuit que l'on doit s'y appliquer sans courir le risque de la considérer comme une attitude facile à acquérir:

C'est un «exercice» - excusez le mot - qui n'est pas facile. [...] Il y a une pédagogie de la prière qui va de pair avec l'éducation de la foi, de la charité, de l'espérance. La prière spontanée est un fait: l'Écriture nous l'enseigne. Mais pour une prière qui continue, une prière qui dure, en dépit des obstacles, une prière qui baigne toute notre vie, cela suppose que nous y soyons entraînés⁶⁶,

- et il conclut en affirmant que le mode de prière que l'Oblat doit apprendre, outre la prière spontanée, a ses caractéristiques propres, en raison du ministère qu'il exerce:

Apprendre à prier personnellement, à prier seul, à vivre intimement uni à Dieu, indépendamment de tous les secours que peut apporter même le cadre, liturgique ou autre, de la vie communautaire, voilà ce à quoi nous devons tendre parce que notre ministère à nous, missionnaires, nous lance en tant de coins où nous sommes seuls et où nous devons peupler, par la présence de Dieu, cette solitude. Il faut apprendre à prier seul, comme il faut apprendre à se sacrifier seul, à n'avoir pas d'appui, extérieurement, et sentir que le seul appui, c'est le Seigneur, c'est l'Esprit du Seigneur qui vit en nous. Si on n'est pas là, le ministère nous devient bien difficile⁶⁷.

Le père se fait l'écho de tout ce qu'affirme le Concile au sujet du renouveau de la

vie religieuse:

[...] les formes de renouveau les meilleures ne pourront réussir si elles ne sont pas animées par un renouveau spirituel, auquel revient toujours la première place même dans les oeuvres extérieures d'apostolat⁶⁸,

et il souligne encore, dans la circulaire 240, que c'est la prière qui doit soutenir le processus de renouveau: «Le succès de notre renouveau dépendra, en tout premier lieu, de l'intensité et de la continuité de notre prière personnelle et communautaire»⁶⁹.

Cette affirmation, en plus de constituer un principe essentiel pour le renouveau spirituel, résonne pour les Oblats d'hier et d'aujourd'hui, tel un défi prophétique.

4. Le caractère marial

La figure de Marie a toujours occupé une place de premier plan dans la spiritualité oblate⁷⁰. Le père Deschâtelets ne manque jamais, dans ses lettres circulaires, de faire allusion à Elle, soit pour la présenter aux Oblats comme modèle de leur vie de consacrés et d'annonciateurs de l'Évangile.

Le premier écrit où il détaille la figure et le rôle de Marie dans la vie de l'Oblat paraît en 1951, à l'occasion de la fête de l'Assomption. Le motif de cet écrit se trouve dans l'intention qu'a le père Deschâtelets de promouvoir dans la Congrégation une dévotion filiale et profonde envers Marie Immaculée. Dès les premières pages de ce texte apparaît la conviction que cette dimension du charisme doit modeler toujours davantage l'identité de la famille oblate, pour la former dans son être et dans son agir.

Si nous voulons vivre pleinement notre vocation d'Oblats de Marie Immaculée, cela ne signifie-t-il pas que nous devons être des consacrés à Dieu, mais totalement, par une vie mariale et un apostolat marial à la hauteur des exigences et des besoins actuels du Règne de Dieu dans le monde moderne⁷¹?

Pour le père Deschâtelets, vivre de façon mariale signifie que notre style de vie peut témoigner que le sens du nom d'Oblat de Marie Immaculée a pénétré en profondeur l'identité personnelle de chacun:

Nous sommes Oblats de Marie Immaculée. Ce n'est pas seulement une étiquette. [...] Il s'agit d'une sorte d'identification à Marie Immaculée, il s'agit d'une donation de nous-mêmes à Dieu par Elle et comme Elle, qui va jusqu'au fond de toute notre vie chrétienne, religieuse, missionnaire, sacerdotale⁷².

Il ne s'agit donc pas d'une simple dévotion⁷³. Dans cette perspective, Marie devient pour l'Oblat le modèle d'une parfaite union à Dieu⁷⁴ et le critère pour voir plus clairement le sens profond de sa propre oblation, vue comme un engagement total au service du Christ et des âmes.

Marie est, de façon éminente,

[...] L'Immaculée au sens plénier de ce vocable. Cela veut dire tout d'abord que notre Mère Immaculée veut rayonner en nous et par sa sainteté d'Immaculée et d'ennemie irréconciliable du Serpent infernal, sa détestation souveraine du mal, donc sa sainteté absolument dégagée de l'orgueilleuse révolte de l'esprit contre Dieu et de la chair contre l'esprit⁷⁵.

Il s'ensuit que

En nous, [...] les apôtres de l'Immaculée, il ne devrait se trouver aucune manière, ouverte ou cachée, de pactiser avec le mal sous toutes ses formes. Par nous, également, l'empire du mal sur les âmes devrait être poursuivi avec acharnement et détruit dans tous ses retranchements⁷⁶.

La vie d'union à Marie, soutient le père Deschâtelets, ne se mesure pas nécessairement au nombre d'*Ave Maria* ou de rosaires que l'on récite. Elle s'exprime plutôt dans ce cœur à cœur avec elle. La méditation et l'oraison, accomplies à sa manière (cf Lc 2,19), conduisent les Oblats à une union intime avec Marie, en les introduisant dans le rayon de grâce de sa méditation salvifique et dans la compréhension essentielle du mystère que cache sa vie: son union constante avec Dieu. En ce sens, affirme le père Deschâtelets, être uni à Marie, méditer et prier de façon mariale signifie retourner à la Sainte Écriture afin d'y redécouvrir le mystère du Christ⁷⁷. Vivre avec Marie veut dire également vivre comme Marie et reproduire dans notre propre vie sa sainteté virginale, son effacement obéissant, sa vie humble et cachée, son immolation avec son Fils et son amour si proche de celui de Dieu⁷⁸.

Marie est la corédemptrice du genre humain et la manifestation de la miséricorde de Dieu:

[...] La vocation de Marie Immaculée n'est pas tant de jouir pour Elle-même de la miséricorde divine que de la transmettre. Vocation apostolique entre toutes, où l'Amour miséricordieux de Dieu pour nous reprend son élan, mais, cette fois, dans un cœur maternel⁷⁹.

Sous cet aspect, les Oblats qui, par vocation, sont unis à elle par une consécration spéciale, sont pareillement appelés à manifester la miséricorde du Père en revivant cette attitude en eux-mêmes et dans leur apostolat. De ce fait, la présence de Marie confère à l'aspect missionnaire de la vie oblate une touche particulière de miséricorde, qui fait dire que les Oblats sont *les apôtres spéciaux et spécialisés de la Miséricorde divine*⁸⁰. Pour eux, comprendre cette attitude de miséricorde les conduit, selon le père Deschâtelets, à un amour préférentiel pour ceux qui ont le plus besoin du pardon de Dieu, et cela en eux le besoin de se faire les annonciateurs infatigables de la grâce qui sauve:

Tout apostolat doit être marial, [...] puisque l'apostolat consiste finalement à donner la vie surnaturelle aux âmes et à donner les âmes à Dieu en vue de l'éternité bienheureuse. [...] Le véritable apostolat au fond, c'est rayonner, en Jésus avec Marie, la grâce miséricordieuse du bon Dieu. Comme on «est» on «agit». On agit efficacement dans le monde divin, si on donne le témoignage lumineux, large, profond de la vie divine pure, sainte, aimante, miséricordieuse du Sauveur⁸¹.

Alors qu'il invite les Oblats à être eux-mêmes les témoins de l'annonce qu'ils doivent porter au monde, le père Deschâtelets affirme que leur caractère marial consiste à vivre pleinement l'idéal évangélique dont ils veulent témoigner. En fin de compte, la conformité à Marie dans un style de vie spirituelle et apostolique qui se réfère à elle, d'une part forme chez l'Oblat une modalité particulière de l'annonce et, d'autre part, le conduit à une plus grande imitation du Christ Sauveur et Rédempteur:

Il faut réaliser et vivre en vérité notre Oblation - en vivant avec Elle, comme Elle, pour Elle - et ainsi toujours mieux avec Jésus, pour Jésus notre Dieu d'Amour: *sentire cum Jesu et Maria*⁸².

Dans la circulaire 202 qu'il publie à l'occasion de l'année mariale⁸³, le père Deschâtelets invite tous les Oblats à réaffirmer le sens de leur consécration totale à Marie en renforçant leur engagement par l'observance de la Règle. Il mentionne Marie comme la *Virgo fidelis*, et il souligne de nouveau l'importance de manifester l'esprit marial de l'Institut dans le concret de la vie de chaque Oblat et des nouvelles générations. À ce propos, il s'adresse aux

formateurs et les invite à rappeler, à l'occasion, dans leur mission, l'aspect marial de la famille oblate, et il met en relief le caractère éminemment marial de l'oeuvre de la formation:

[...] Il ne s'agit de rien moins, en effet, que de FORMER LE CHRIST dans ces jeunes. [...] Former le Christ, n'est-ce pas la mission même de la Vierge? [...] C'est toute votre attention, toute votre activité que la Vierge Immaculée vous demande, pour continuer avec vous et par vous, sa mission maternelle de «former le Christ»⁸⁴.

Dans les lettres circulaires suivantes, la référence à Marie est constante et répète substantiellement les mêmes idées. Marie y est toujours présentée comme modèle de parfaite soumission à la volonté de Dieu, contemplée et revécue dans ses vertus de négation du mal; elle représente pour les Oblats le principal chemin à parcourir pour se maintenir fidèles à l'esprit de leur vocation⁸⁵.

5. Évaluation

L'ampleur du traitement accordé par le père Deschâtelets au thème de la vie spirituelle est fondée sur sa conviction maintes fois déclarée qu'elle joue un rôle de premier plan dans la définition et la réalisation de la vie oblate. Les éléments qui y sont déployés sont intimement liés entre eux. La charité, qui imprègne toute la vie de l'Institut, constitue comme l'humus dans lequel et la consécration et le ministère trouvent leur fondement premier. Comme l'expression de la présence sanctifiante de Dieu dans la vie des Oblats, elle se régénère dans l'exercice quotidien de la prière: c'est là que, dans le renouvellement de leur appartenance totale au Christ Rédempteur et Sauveur, ils comprennent toujours plus clairement la valeur salvifique de l'oblation par laquelle ils se sont voués à l'annonce de la Bonne Nouvelle. Dans cette vision de la vie spirituelle, Marie occupe une place maîtresse, devenue le modèle de l'accueil et de l'annonce du mystère de Dieu qui appelle, qui sauve et qui envoie. Par rapport au nouveau conciliaire, il faut remarquer que le thème du caractère marial, contrairement à ce qu'on pourrait attendre, n'est pas traité spécifiquement, tout probablement parce que l'oeuvre pressante de renouveau pousse le père Deschâtelets à traiter les thèmes qui lui semblent les plus importants pour les fins de ce même renouveau⁸⁶.

C. Le caractère missionnaire

1. Introduction

Le fort accent qu'a mis le père Deschâtelets sur l'aspect central de la Règle et sur la vie spirituelle trouve une signification exceptionnelle dans la qualité missionnaire de la Congrégation. Dans ses lettres circulaires il aborde et développe le thème de l'aspect missionnaire de manière constante et progressive, tantôt en soulignant quelques caractéristiques de l'action missionnaire de la famille oblate, tantôt en discutant de situations concrètes auxquelles il est urgent de répondre.

Le présent travail étudie particulièrement le premier aspect.

Dans la circulaire 191, en parlant de l'aspect missionnaire de l'Institut, le père Deschâtelets souligne de quelle façon il s'agit d'un élément qui, à la mesure de la vie religieuse et du sacerdoce, définit et caractérise la vie oblate. Toutefois, par rapport à ces deux aspects, il note ceci:

Au premier coup d'oeil surgit un violent contraste entre le portrait de notre vie religieuse et sacerdotale, d'une part, et de notre vie apostolique, de l'autre. Ce fut toujours, on le sait, le problème délicat dans l'Institut que d'unir, de concilier ces deux concepts, l'un de recueillement intense et de vie quasi monastique où tout semble se résumer en une vie spirituelle concentrique, et cet autre qui nous pousse avec la même force divine *ad extra*, en consacrant

notre existence à des oeuvres qui nous projettent apparemment loin de la contemplation qui exige tant de silence et de paix. Le même élan initial qui nous entraîne au recueillement [...] nous catapulte au dehors pour nous lancer à la poursuite des âmes⁸⁷.

Nous pouvons en déduire que, pour le père Deschâtelets, la vie oblate se comprend seulement à partir de la relation profonde entre la contemplation et l'action, toutes deux reconnues comme éléments essentiels du charisme de l'Institut⁸⁸.

2. Au service de l'Église par les plus pauvres

Le père Deschâtelets aborde son propos sur le caractère missionnaire à partir des deux façons typiques d'expliquer cet aspect: la mission *ad gentes* et les «oeuvres»⁸⁹: «Missions en pays chrétiens, mission en pays infidèles, voilà le double champ d'apostolat de tout Oblat de Marie Immaculée»⁹⁰.

La vue d'ensemble qui permet à chacun de ces ministères de trouver sa raison d'être se situe d'abord dans le service de l'Église:

L'Église, premier mot de la Préface de nos Saintes Règles; l'Église, motif suprême et exclusif de notre service des âmes; l'Église, inspiration de toute notre vie, de nos actions, de notre prédication: voilà notre pensée exacte. Notre Congrégation n'est rien sans l'Église. Notre vie et notre apostolat sont ecclésiales, même en des Oeuvres que nous appelons Oblates. Nous n'avons d'autre idéal que celui de l'Église. Nous sommes prêtres de l'Église, missionnaires de l'Église, religieux de l'Église en étant fils et membres de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée. Par notre Congrégation, par les fins qui lui sont propres, nous sommes incorporés essentiellement et donc indissolublement à l'Oeuvre de l'Église dans le monde. On peut pas concevoir de mandat qui ne soit pas d'Église⁹¹.

L'identification avec l'Église et avec son action évangélisatrice constitue le premier fondement du caractère missionnaire oblat⁹². C'est dans ce rapport d'union intime que le père Deschâtelets identifie la nature de la Congrégation et le sens spécifique de son action; mais le ministère demandé ne s'établit pas comme un service quelconque. Pour manifester le caractère missionnaire de l'Institut, ce service doit répondre à une exigence spécifique qui constitue le second fondement du caractère missionnaire de la famille oblate. Il est exprimé par le Fondateur dans ce mot de l'Évangile: «*Evangelizare pauperibus misit me*»⁹³. L'évangélisation des pauvres et le service de l'Église qualifient donc l'action missionnaire des Oblats⁹⁴, lesquels, note le père Deschâtelets, par fidélité à l'intention du Fondateur, doivent préférer parmi les pauvres ceux qui sont les plus abandonnés⁹⁵.

Avec Vatican II, le thème du service de l'Église et de l'évangélisation des pauvres prend un rôle central. Le père Deschâtelets l'indique comme une des sphères les plus importantes dans laquelle la Congrégation est appelée à réaliser son renouveau. Dans la circulaire 222, s'adressant aux Pères capitulaires convoqués pour le XXVII^e chapitre général, il souligne que le renouvellement de l'apostolat missionnaire de la Congrégation, pour être tel, doit correspondre directement à la pensée de l'Église:

La recherche de renouveau amène les Oblats qui ont été interrogés à considérer l'apostolat de la Congrégation et sa mission dans l'Église. [...] La Congrégation accuserait-elle un recul prononcé dans le champ apostolique de l'Église? Serait-elle suffisamment adaptée aux besoins des temps présents, aux tâches missionnaires qui lui incombent? [...] Revoyons nos méthodes, notre pastorale. Ce qui est bon et solide restera, le reste devra disparaître pour faire place avec détermination à toute une nouvelle stratégie inspirée par le renouveau qui secoue l'Église entière, semblable à un vent de Pentecôte. Il ne s'agit pas de vanter nos méthodes, il s'agit pas de vanter nos méthodes, il s'agit

d'assurer qu'elles soient aptes au travail qu'elles doivent faciliter⁹⁶.

À la clôture du chapitre, après avoir fait ressortir comment il s'était déroulé dans la fidélité à l'Église et à ses directives, il invite les Oblats à réfléchir sur l'orientation que doit prendre la Congrégation afin de répondre fidèlement à sa vocation missionnaire propre et il renvoie aux deux déjà mentionnés ci-dessus comme critères indispensables si l'on veut que le choix soit fait dans la fidélité au charisme de l'Institut⁹⁷.

Dans la dernière lettre circulaire de son généralat, à la lumière de ce que dit le Décret *Perfectae caritatis*, qui invite tous les instituts à communier à la vie de l'Église dans la fidélité à son identité propre en favorisant toutes ses initiatives et ses intentions⁹⁸, le père Deschâtelets, revient sur l'attachement à l'Église et à son Chef visible et, après avoir souligné que c'est là un point fondamental de la pensée du Fondateur⁹⁹, il écrit:

Je crois en la Congrégation en raison de toutes ses manifestations de vie [...]. Nous n'avons pas cessé d'être missionnaires. Au contraire, malgré notre nombre en diminution, nous avons ouvert de nouveaux postes dans les missions, surtout en des pays où le Christ n'est pas ou si peu connu. L'avenir missionnaire de l'Église est plus grand que jamais, et donc aussi le nôtre puisque l'Institut fait partie, à la lumière de tous les autres, de l'institution ecclésiale¹⁰⁰.

3. Les oeuvres

Dans ses lettres circulaires, le père Deschâtelets regroupe sous le terme «oeuvres» de la Congrégation, tous les ministères oblats qui ne sont pas les missions *ad gentes*. Il n'est pas toujours facile de préciser ce qu'il entend par ce terme; pourtant, à la lumière des écrits que nous examinons ici, il nous semble qu'il faut y voir - à la mesure de la mission *ad gentes* - l'expression *ad extra* de la charité oblate telle qu'exprimée dans la Préface de la Règle. Le père Deschâtelets classe ces oeuvres en trois groupes: la prédication, le ministère paroissial, l'enseignement.

a) La prédication

Ce ministère de l'Institut est considéré comme une donnée de fait et se rattache directement à l'origine de la Congrégation¹⁰¹. Dans ce contexte, le père Deschâtelets ne distingue pas de façon nette les différents genres que regroupe ce ministère. Ce vaste champ d'action comprend à la fois les missions populaires, la prédication des retraites, la direction et le ministère dans les sanctuaires, enfin les nombreux types de prédication liés à des moments particuliers de foi.

L'intérêt qu'il manifeste pour la prédication revêt un caractère concret. Le but qui l'anime ne l'amène pas à formuler une théorie abstraite de la prédication, mais le stimule plutôt à analyser les phénomènes sociaux et culturels qui engendrent de nouvelles pauvretés religieuses et qui, de ce fait, interpellent la Congrégation, la poussent à donner des réponses adéquates aux nouveaux besoins d'évangélisation qui en résultent.

Ainsi, dans la circulaire 181, se faisant l'interprète de la pensée du chapitre général, il invite les Oblats à:

Ne pas fermer les yeux, et reconnaître qu'en bien des endroits la masse échappe de plus en plus à notre influence ou la subit sans conviction. [...] Et donc, il faut nous ingénier à garder les contacts, à les multiplier. Disons-nous a priori que nous sommes bien loin de cette masse qui nous comprend de moins en moins parce que souvent nous n'avons pas évolué avec elle. Elle ne comprend pas nos sermons qui ne sont pas assez travaillés pour frapper son intelligence. Quelques-uns d'entre nous parlent encore à la masse comme si elle était toujours pétrie de foi et de piété. Notre langage spirituel lui est absolument incompréhensible¹⁰².

Il s'agit là d'une invitation explicite à prendre conscience de la situation dans laquelle la Congrégation est appelée à travailler pour rendre l'oeuvre de la prédication efficace et de qualité, c'est-à-dire capable de rejoindre les grandes masses devenues insensibles au message chrétien.

Dans la circulaire 201, affirmant de nouveau que la Congrégation considère comme impératif le désir de reconduire au Christ *les masses qui ont échappé à l'emprise maternelle de la sainte Église*¹⁰³, le père Deschâtelets note comment cet apostolat entre dans les fins principales de l'Institut¹⁰⁴. Il écrit:

Malheur à nous si nous ne nous plongeons pas davantage dans cet apostolat de la Masse, non seulement par une tranquille prédication aux chrétiens fidèles mais par un vrai travail missionnaire auprès des populations des villes et des campagnes oubliées ou ignorantes des enseignements du Christ et de son Évangile¹⁰⁵.

Et il fait remarquer que l'oeuvre d'évangélisation n'est pas fondée sur des théories formulées d'avance, mais doit être réalisée d'après les situations réelles que l'on rencontre:

Le problème ne se pose pas partout d'une manière identique: notre apostolat auprès des masses prend bien des formes et bien des aspects différents selon les pays et les populations où nous nous dévouons. Nous sommes apôtres des masses telles que nous les trouvons dans les pays que nous évangélisons¹⁰⁶.

Si, comme nous l'avons vu, le ministère de la prédication constitue une façon typique d'être missionnaire Oblat, il est tout aussi vrai qu'il offre la possibilité de réaliser une animation vocationnelle importante en faveur de l'Institut. Le père Deschâtelets est conscient de cela; aussi affirme-t-il combien il est nécessaire pour les Oblats adonnés à ce ministère d'offrir un témoignage valide:

Notre Congrégation devra toujours compter, pour son recrutement, sur la réputation des nôtres qui se donnent à la prédication et qui, par leurs exemples, savent montrer par quelle profondeur de vie sacerdotale et religieuse ils sont devenus dignes d'être apôtres et témoins de l'Évangile¹⁰⁷.

b) Le ministère paroissial

Le ministère paroissial est regardé comme un des services missionnaires que rend la Congrégation dans l'oeuvre d'évangélisation que lui confie l'Église¹⁰⁸. Dans les lettres circulaires, le père Deschâtelets reconnaît ce fait, et sans s'attarder à une analyse détaillée, il voit ce ministère comme un service de base que les Oblats rendent à cause de la tradition et selon les nécessités dictées par le bien de l'Église.

Dans la circulaire 181, il exprime avec clarté comment ce ministère, pour lui, doit se caractériser par une fidélité radicale aux fins de l'Institut. En ce sens il affirme que les Oblats sont appelés à exercer cette oeuvre dans des paroisses pauvres, en s'engageant à promouvoir la vie de foi ainsi que les valeurs authentiquement humaines qui s'expriment aussi dans l'amélioration des conditions sociales:

Notre histoire est là pour prouver que l'immense majorité de nos paroisses sont «populaires» et, si parfois elles ne sont pas de banlieue actuellement, elles l'ont été autrefois. Nos évêques, connaissant notre vocation, ne nous confient pas ordinairement des paroisses riches et urbaines, mais bien des coins de misère. Notre apostolat fait fleurir ces coins et en peu de temps une paroisse prospère prend la place de la pauvreté initiale¹⁰⁹.

Ce qui compte, par conséquent, est que les Oblats, malgré la diversité des

ministères où ils sont appelés par la charité sacerdotale et les besoins de l'Église, demeurent authentiquement fondés dans ce qui les caractérise: leur identité missionnaire.

c) L'enseignement

L'attention particulière que le père Deschâtelets apporte à ce ministère témoigne de son désir qu'il soit une expression authentique du caractère missionnaire oblat. En situant pleinement ce ministère dans la tradition oblate¹¹⁰, il le considère de grande importance pour la vie de la Congrégation et son action missionnaire et, même sans distinguer nettement entre la mission d'enseignement déployée en faveur de l'Institut et celle accomplie pour des fins nettement apostoliques, il indique les deux domaines fondamentaux dans lesquels ce ministère s'inscrit:

- *ad intra*, en prenant charge de la formation des nouveaux membres de l'Institut;
- *ad extra*, en offrant un personnel oblat destiné aux institutions scolaires - secondaires ou universitaires¹¹¹ - pour la formation humaine et chrétienne des jeunes et des aspirants au sacerdoce.

Si l'attention portée à chacune de ces «missions» est précise et déterminée, cela est dû très probablement à l'expérience antérieure du père Deschâtelets comme professeur à l'Université d'Ottawa.

Tout en soulignant l'importance que revêt ce service, tant au niveau ecclésial que missionnaire, il réaffirme à plusieurs reprises la nature de l'Institut, dans la crainte que l'ardeur apportée à l'enseignement ne vienne affaiblir l'audace missionnaire des Oblats voués à ce ministère.

Dans la circulaire 181, tout en manifestant une vision positive du ministère de l'enseignement pour le *bonum animarum* et pour ce qu'il apporte au bien de l'Église¹¹², il précise:

Nous ne serons jamais des religieux enseignants ou des instituteurs; ce n'est pas notre vocation. Nous serons toujours des missionnaires même, nous le répétons, si nous devons parfois, *ob bonum animarum* et par charité sacerdotale, être des missionnaires qui enseignent¹¹³.

La même idée revient dans la circulaire 208. Tout en faisant observer qu'un grand nombre d'Oblats sont engagés dans l'enseignement - 1009 sur 7000 -, le père Deschâtelets revient sur l'importance que l'on remplisse ce ministère selon le caractère de l'Institut, et il soutient qu'il préférerait voir fermées toutes les institutions de la Congrégation vouées à l'enseignement, plutôt que de la voir mettre en doute son identité et son esprit missionnaire¹¹⁴.

Le ministère de l'enseignement constitue un domaine de rayonnement missionnaire et culturel, car il devient pour la Congrégation un stimulant à la réflexion sur la nécessité de former des hommes qui soient en mesure de comprendre le sens de leur mission et de la réaliser dans le monde de la culture, sans retards ni atermoiements de toutes sortes.

Le caractère missionnaire vécu dans l'enseignement s'exprime particulièrement dans les oeuvres scolaires situées en pays de mission *ad gentes*, où les Oblats sont appelés à former le clergé indigène ainsi que les laïcs auxquels sera confié l'avenir de l'Église et des nations concernées. Dans ce contexte, l'oeuvre de l'enseignement prend aussi une importance capitale pour le succès - à court et à long terme - de toute l'activité missionnaire. Le père Deschâtelets dit à ce propos: «Nous le répétons: une mission est florissante en raison directe de l'état de son séminaire et de ses maisons d'enseignement»¹¹⁵.

Dans cette optique, il conçoit encore le ministère de l'enseignement comme une source de recrutement pour l'Institut: «La valeur de l'éducation que nous donnons doit se prouver

par le nombre et la qualité des vocations religieuses et sacerdotales qui en seront le fruit»¹¹⁶.

L'idée capitale sous-jacente à l'évaluation positive de ce ministère de la Congrégation se résume dans l'attestation du lien inséparable établi entre l'action missionnaire et l'oeuvre de promotion de la culture, qui entend favoriser le développement de la foi ainsi que des valeurs humaines et civiles chez les destinataires de l'annonce.

4. La mission *ad gentes*

Dès le début de son mandat, le père Deschâtelets témoigne d'une attention particulière à la mission *ad gentes*. Il s'agit d'une considération bien motivée, fondée sur la certitude que ce ministère constitue depuis toujours un des pivots de la vie missionnaire de l'Institut. Cependant, même dans ce cas et s'agissant de lettres circulaires, on ne peut dire il s'y trouve des traités de pratique missionnaire. Plutôt qu'une présentation du sujet sous un éclairage théologique ou spirituel, ses interventions, peu nombreuses d'ailleurs, visent à souligner de nouveau, dans le sillage de la pensée du Fondateur ou des supérieurs généraux précédents, quelques traits saillants touchant les éléments caractéristiques de la mission *ad gentes*.

S'adressant aux Oblats de Ceylan, à l'occasion du centenaire de leur présence dans ce pays¹¹⁷, Léo Deschâtelets souligne l'importance qu'ils se donnent avec un élan renouvelé à l'évangélisation des infidèles, renforçant ainsi la même audace apostolique qui caractérisa les premiers missionnaires oblats en ce pays:

Sans doute, les missions aux infidèles sont incomparablement plus irréalisables qu'en 1850; mais il faut en étudier les possibilités, si minces soient-elles, et les méthodes en raison même des obstacles nouveaux qui se sont dressés devant nous, surtout depuis un demi-siècle. [...] Si la Famille peut être fière du travail de ses enfants de Ceylan pendant ce siècle, si elle peut se rendre sans faux orgueil ce témoignage qu'elle a répondu aux désirs et à la confiance de l'Église, elle le doit aussi à elle-même et elle le doit aux devanciers des missionnaires actuels, au souvenir [...] de nos chers anciens [...]¹¹⁸.

Le père Deschâtelets entend souligner ainsi l'exigence que le caractère missionnaire oblat conserve son audace, celle des pionniers, en se situant toujours dans l'attitude de recherche et de service face aux réalités missionnaires où la pauvreté est la plus marquée.

La même idée revient plus tard, dans la circulaire 201:

En ce qui concerne nos Missions on peut se demander si, pour quelques-unes d'entre elles, le temps n'est pas venu d'une évolution. [...] Il nous semble que la Congrégation ne peut *in aeternum* garder le fardeau de tant d'Églises. Qu'elle assume la responsabilité des débuts, du lancement et de l'installation sérieuse, très bien, mais quand la Sainte Église a jugé elle-même qu'une Mission est digne d'être élevée à l'état de diocèse, n'est-ce pas pour nous, toutes choses étant pesées, une indication d'en remettre à Rome la responsabilité entière? [...] J'ai pensé qu'à la longue il y avait danger que nous cessions d'être des missionnaires aux avant-postes de l'Église pour n'être plus qu'une sorte de clergé diocésain, [...] il me semble que, si nous n'y prenons pas garde, nous perdrons de vue notre idéal missionnaire¹¹⁹.

Ces derniers textes mettent en évidence la façon dont le père Deschâtelets non seulement considère la mission *ad gentes* comme un domaine spécifique et premier de l'apostolat de l'Institut, mais aussi comme critère de renouvellement de la fidélité à l'idéal missionnaire du charisme mazenodien.

5. Une perspective d'unité

Le rapport sur l'état de la Congrégation, rédigé à l'occasion du chapitre général

de 1959¹²⁰, marque, d'une certaine manière, le début d'une nouvelle façon de penser le caractère missionnaire de la Congrégation, en s'efforçant de surmonter les dichotomies bien présentes et qui portaient à considérer tel ministère comme plus «missionnaire» qu'un autre. Jusque-là, le père Deschâtelets distinguait assez clairement les missions *ad gentes* des autres oeuvres apostoliques de la Congrégation¹²¹ et, tout en reconnaissant que ces dernières entrent de plein droit dans le rayon d'action de la famille oblate, puisqu'elles répondent à des besoins se rattachant au *bonum animarum* et à l'utilité de l'Église - comme on a pu le voir par exemple pour l'enseignement -, il note avec fermeté, en adoptant clairement l'optique d'évaluation mentionnée ci-haut, le risque que ces oeuvres puissent dénaturer le sens de l'identité missionnaire de l'Institut.

Le malaise qui apparaît, à la suite de cet écrit, montre la nouvelle perspective dans laquelle se place le père Deschâtelets en voulant offrir une vue du caractère missionnaire qui corresponde mieux à la réalité. À la lumière de l'évolution des années entre 1947 et 1959, cette réalité apparaît plus large et englobe aussi la question des oeuvres. La mission *ad gentes* les oeuvres constituent, comme manifestation de l'unique nature missionnaire de l'Institut, les deux aspects intimement reliés dans lesquels la famille oblate remplit son mandat missionnaire. En fait, si la *plantatio Ecclesiae* demeure le premier élément de l'action missionnaire, il va de soi que, pour sa réalisation, il lui faut des moyens adaptés à son but. En ce sens, les oeuvres doivent être considérées d'abord comme des moyens de l'évangélisation, et ensuite comme la manifestation de la structure de sa mise en place réelle. Cette nouvelle perspective sera développée dans les lettres circulaires rédigées à la lumière du concile Vatican II.

Dans la circulaire 219, publiée en vue du XXVII^e chapitre général¹²², le père Deschâtelets, considérant l'expansion géographique et numérique de l'Institut réalisée à partir du chapitre de 1953, aborde le thème du caractère missionnaire de la Congrégation en proposant une clef de lecture singulière.

Le caractère missionnaire, si on le regarde comme une propriété essentielle de l'Institut, ne peut pas être défini à partir des types d'apostolat dans lesquels il s'exprime, car c'est lui-même qui constitue le fondement. En ce sens, il ne découle ni de la mission *ad gentes* ni des oeuvres, et donc ni du type d'apostolat ainsi prodigué. Mais, en tant qu'élément du charisme de conséquence, l'apostolat, jusque dans ses diverses articulations, est l'expression du caractère missionnaire et, comme tel, il est soumis à tous les remaniements que suggèrent les besoins de l'Église et le zèle pour le salut des âmes. De cette façon, le père Deschâtelets semble vouloir dire que par le seul fait de réaffirmer le principe du charisme, l'apostolat concret, quel qu'il soit, reste ouvert à l'action de l'Esprit et peut contribuer activement à la dynamique ininterrompue du discernement des modalités dans lesquelles le caractère missionnaire oblat est appelé à se réaliser, dans les diverses époques et situations.

Cette nouvelle perspectives constitue le chemin qu'emprunte le père Deschâtelets pour promouvoir le renouvellement du caractère missionnaire de l'Institut; ce renouvellement amènera la formule «visée missionnaire» de la Congrégation, réalité qui anime encore présentement le processus continu de découverte et de révision du service d'évangélisation auquel la famille oblate se sent vouée¹²³.

6. Évaluation

L'exposition détaillée du thème du caractère missionnaire permet de voir la grande importance attribuée par le père Deschâtelets à cette expression de la vie oblate. Elle révèle la nature intime de la Congrégation et la définit dans son essence. Les diverses formes où elle se réalise doivent répondre explicitement à l'impératif de l'évangélisation des pauvres. En dehors de cette réalité, même l'appel au ministère le plus saint n'a pas de raison d'être. Si, d'une part, la charité demande à la Congrégation d'élargir les horizons de son action, d'autre part cette même charité exige qu'elle conserve la plus grande fidélité à sa nature. C'est donc une charité missionnaire ordonnée, et pour cette raison même, d'autant plus efficace.

(à suivre)

Notes

1 *La vita religiosa oblata nelle lettere circolari di P. Léo Deschâtelets, o.m.i., superior generale. Dissertazione per la Licenza in Teologia della Vita Religiosa*, Roma Pontificia Università Lateranense, 1995. Traduction du Père Marcel Chénier, o.m.i.

2 Cf. *Constitutions et Règles de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée*, Rome 1982, p. 11.

3 «Circulaire 175», dans *Circulaires Administratives*, 5 (1947-1952), p. 6. (Dorénavant Circulaires Administratives = CA)

4 «Circulaire 181», dans *CA*, 5 (1947-1952), p. 145.

5 Cf. «Circulaire 176», dans *CA*, 5 (1947-1952), p. 18.

6 Cf. «Circulaire 175», dans *CA*, 5 (1947-1952), p. 6-7.

7 «Circulaire 176», dans *CA*, 5 (1947-1952), p. 21.

8 À ce propos, il est bon de noter que, dès sa première lettre circulaire, le père Deschâtelets semble privilégier, dans la vie religieuse - au moins durant cette première période - la dimension spirituelle, aux dépens de la dimension apostolique. Cela est vrai en partie et correspond à la logique du temps où l'auteur écrit. Toutefois, lui-même affirmait, quelques années plus tard, en commentant sa position:

Je distinguais en effet, à ce moment, les deux éléments qui, me semblait-il, composaient l'Oblat - sa spiritualité, sa vie d'union et de consécration au Seigneur, et sa vie d'apôtre. En fait, ces deux vies n'en faisaient qu'une dans mon esprit, dans ma prière. [...] Dans cette circulaire, j'étais préoccupé d'assurer à l'Oblat une vraie vie intérieure, une vraie vie religieuse pour qu'il soit véritable missionnaire. L. DESCHÂTELETS, *Mémoires*, q. VII, p. 53.

9 Cf. «Circulaire 186», dans *CA*, 5 (1947-1952), p. 8-10.

10 Cf., «Circulaire 191», dans *CA*, 5 (1947-1952), p. 298-385.

11 «Circulaire 191», dans *CA*, 5 (1947-1952), p. 302.

12 Cf., «Constitutions et Règles de la Société des Missionnaires de Provence», dans *Missions*, 78(1951), p. 17-19.

13 «Circulaire 191», dans *CA*, 5 (1947-1952), p. 320.

14 «Circulaire 191», dans *CA*, 5(1947-1952), p. 313.

15 Pie XII, dans un discours de 1951, s'adressant aux membres du *Premier Congrès international des religieux* tenu à Rome à la fin de l'Année sainte, soulignait justement cette exigence remarquée par les instituts religieux. En réaffirmant quelques aspects fondamentaux de la vie religieuse, le pape invitait les religieux à répondre aux appels, dans un esprit de fidélité à leur vocation propre et aux indications du Magistère: cf. PIE XII, «Annus Sacer», dans *AAS*, XLIII (1951), p. 26-36.

16 Cf., «Circulaire 195», dans *Circulaires Administratives*, 5 (1947-1952), p. 408.

17 «Circulaire 201», dans *CA*, 6 (1953-1960), p. 39. Le chapitre général de 1953 constitue un point fondamental pour comprendre le travail de révision des Constitutions et Règles. Déjà au chapitre de 1947 on avait manifesté l'exigence d'une révision, en vue d'y apporter quelques changements; cependant, vu les réticences à une telle initiative - il faut rappeler que la Règle était considérée comme immuable à cause de son lien étroit avec le Fondateur -, l'intervention fut reportée. En 1953 donc, les capitulants chargèrent le Père Général d'instituer une commission *ad hoc*, pour la rédaction du texte renouvelé dans la Règle à être discuté au Chapitre de 1959. La critère de travail indiqué soulignait l'importance de réduire au minimum les «changements» («les adaptations!»), afin de ne pas altérer l'esprit de la Règle. Cf. «Circulaire 203», dans *CA*, 6 (1953-1960), p. 111.

18 «Circulaire 201», dans *CA*, 6 (1953-1960), p. 75.

19 «Circulaire 201», dans *CA*, 6 (1953-1960), p. 76.

-
- 20 Cf. «Circulaire 207», dans *CA*, 6 (1953-1960), p. 215.
- 21 Cf «Circulaire 208», dans *CA*, 6 (1953-1960), p. 288-289.
- 22 À distance du temps, considérant comment la mentalité de l'époque tendait à mettre en relief, au détriment de l'apostolat, l'importance de l'observance de la Règle et des pratiques qu'elle impose comme l'élément véritable qualifiant la vie religieuse, alors qu'il reconnaît le caractère incongru de cette vision, le père Deschâtelets affirmera:
- Respect de la Règle, oui, mais on se rendait compte qu'il y avait des circonstances nouvelles de vie et d'action que la Règle ne pouvait avoir prévues. [...] On sentait qu'il fallait jusqu'à un certain point modifier la Règle, mais partant du principe qu'elle était intouchable, on se réfugiait dans un statu quo qui était une protection en même temps qu'une évasion. Il fallait que nous nous laissions transformer par Vatican II pour en arriver au point où nous en sommes aujourd'hui. À ce chapitre de 1947, comme aux autres jusqu'en 1966, il y eut toujours le même mouvement à l'intérieur du Chapitre. En face de certaines réalités ou possibilités, on souhaitait des modifications de la Règle. [...] C'étaient toujours les mêmes motions qui disparaissaient ou étaient diluées en d'autres propositions plus conservatrices: L. DESCHÂTELETS, *Mémoires*, q. VIII, p. 60.
- 23 «Circulaire 208», dans *CA*, 6 (1953-1960), p. 226.
- 24 «Circulaire 208», dans *CA*, 6 (1953-1960), p. 287.
- 25 Le père Deschâtelets participa au concile en qualité de Père conciliaire avec droit de vote délibératif. Notre intention ici n'est pas de pousser une recherche détaillée sur l'influence que le concile exerça sur la pensée du père Deschâtelets; qu'il nous suffise de relever comment, en recevant la nouveauté apparue dans Vatican II, il la proposa à l'intention de la Congrégation, l'invitant à se réexaminer à sa lumière.
- 26 Cf. «Circulaire 214», dans *CA*, 7 (1965-1966), p. 1-3.
- 27 «Circulaire 215», dans *CA*, 7 (1965-1966), p. 6.
- 28 Le thème de l'importance primordiale de la Règle, tout en conservant une place prééminente, se situe alors dans un champ beaucoup plus vaste qu'auparavant. Il ne s'agit pas de la réaffirmer *sic et simpliciter*. Le défi qui est posé s'inscrit dans le processus de révision générale de la Congrégation. Jusqu'à là, la Règle, dans son intangibilité, constituait le critère auquel il fallait se référer pour adapter l'Institut; or, maintenant, c'est justement sa tangibilité qui constitue un pivot dans le processus d'un renouveau qui assume, dans cette perspective, les caractéristiques d'un processus radical de reformulation de l'identité et du rôle de l'Institut, laquelle se réalise à partir de la nouvelle réaction d'un texte législatif qui harmonise les éléments immuables du charisme, la vision théologique et spirituelle mûrie au cours du concile, et la compréhension actuelle des besoins de salut de l'humanité, cet élément étant à la base de l'intuition historique d'Eugène de Mazenod.
- 29 «Circulaire 215», dans *CA*, 7 (1965-1966), p. 21.
- 30 «Circulaire 215», dans *CA*, 7 (1965-1966), p. 23-24.
- 31 Cf «Circulaire 222», dans *CA*, 7 (1965-1966), p. 225-264.
- 32 «Circulaire 222», dans *CA*, 7 (1965-1966), p. 231-232.
- 33 «Circulaire 222», dans *CA*, 7 (1965-1966), p. 232.
- 34 «Circulaire 222», dans *CA*, 7 (1965-1966), p. 242.
- 35 Animé du désir d'offrir à la Congrégation un texte des Constitutions adapté aux exigences religieuses et apostoliques du temps présent, le père Deschâtelets voyait comme nécessaire une révision de la Règle. Du reste, déjà dans sa première lettre circulaire il avait souligné l'exigence de la repenser. Cependant, par le mot «renouveau», appliqué à la Règle, il n'entendait pas y apporter des changements substantiels; sa formation, en effet, lui avait inculqué le plus haut respect de la Règle rédigée par le Fondateur. On comprend fort bien le désarroi dans lequel il accueillit les premiers schémas élaborés par le chapitre de 1966, car il avait la nette impression que ce texte constituait, par rapport à l'original, une version nouvelle dans laquelle on pouvait à peine reconnaître le texte du Fondateur. Nonobstant cette difficulté, il décida de ne pas s'opposer à la ligne tracée par le chapitre, permettant de la sorte d'aller jusqu'à l'édition du texte qui serait adopté par la suite *ad experimentum*. (cf. I. TOURIGNY, *Le Père Léo Deschâtelets...*, p. 63-64).
- 36 «Circulaire 225», dans *CA*, 7 (1965-1966), p. 320-321.
- 37 Cf. PC 2.

38 «Circulaire 220», dans *CA*, 7 (1965-1966), p. 189-190.

39 Dès le début de son mandat, le père Deschâtelets encouragea fortement l'étude du Fondateur et de la Règle. Déjà en 1947, dans la publication de la circulaire 176, il demande à toute la famille oblate de s'engager dans une étude sérieuse et de traiter *ex professo* de la vie spirituelle et mystique d'Eugène de Mazenod et de ses premiers compagnons. La même idée revient en 1949, cette fois en termes encore plus forts:

À l'heure actuelle, malgré la publication d'un certain nombre d'articles sérieux s'appuyant sur une documentation fiable, et le fait que certains points aient été définitivement établis, l'étude de notre spiritualité ressemble tout simplement à une immense cathédrale en construction, où nombre d'ouvriers qualifiés sont à poser les fondations, alors que le terrain autour est couvert de matériaux qui attendent plus d'ouvriers. La recherche dans ce domaine progresse. Mais nous sommes encore en quête d'un architecte capable de mettre à exécution cet ouvrage monumental. Je peux également affirmer que l'étude d'une spiritualité religieuse ou de la spiritualité d'une Congrégation offre des difficultés particulières parce qu'elle ne peut jamais être complétée. La raison en est que chaque génération qui se succède dans telle Congrégation ajoute à la richesse que renferment les enseignements de son Fondateur. Ainsi, nous ne devons pas considérer les enseignements de notre vénéré Fondateur et notre Sainte Règle comme quelque chose de vieux ou inanimé, mais plutôt les regarder comme la source éternelle qui anime continuellement notre vie religieuse et spirituelle. Cela ressemble au trésor du père de famille, qui contient les *nova et vetera*: «Circulaire 176», dans *CA*, 5 (1947-1952), p. 16-17; cf. aussi L. DESCHÂTELETS, «Oblate Spirituality», dans *Études Oblates*, 8(1949), p. 156.

40 «Circulaire 176», dans *CA*, 5 (1947-1952), p. 19.

41 «Circulaire 181», dans *CA*, 5 (1947-1952), p. 136-137.

42 C'est le premier document dans lequel le père Deschâtelets aborde systématiquement le thème de la spiritualité oblate. Tout comme pour l'affirmation du caractère primordial de la Règle, de même que pour la définition des éléments caractéristiques de la spiritualité oblate, cette circulaire revêt une importance fondamentale car elle trace les lignes portantes qui constituent comme la trame sur laquelle le père Deschâtelets reviendra continuellement dans l'élaboration et le renouvellement de sa pensée.

43 L'attitude de charité qu'indique le texte de la Préface se présente comme l'amour pour l'Église - ...*commota sunt corda quorundam sacerdotum quibus gloriae Dei cura est, qui Ecclesiam caritatis affectu prosequuntur, et vellent victimas sese, si expediret, animarum salutis devovere*, - et comme l'*habitus* sacerdotal de l'Oblat - ... *isti sacerdotes sese devovendo omnibus operibus bonis ad quae caritas sacerdotalis inducere potest...* *Constitutiones et Regulae Congregationis Missionariorum Oblatorum Sanctissimae et Immaculatae Virginis Mariae*, Romae, 1938, p. 14, 17.

44 Parlant du sacerdoce tel que l'entend le Fondateur, le père Deschâtelets souligne comment les Oblats doivent être prêtres selon une inspiration particulière; il ne s'agit pas d'être des prêtres parmi les autres prêtres, ni de se contenter d'un sacerdoce ordinaire! Le prêtre oblat doit s'engager sérieusement à mettre en lumière un modèle pour les autres prêtres. Le salut de l'Église requiert une vie sacerdotale qui soit bien autre chose que simplement pieuse et honnête. Le Fondateur, qui comprend toute la force conférée par la grâce sacerdotale, voit la plus grande expression de cette grâce dans la charité sacerdotale, et cet élément doit déterminer et animer toute la vie de l'Oblat. «Circulaire 191», dans *CA*, 5 (1947-1952), p. 303-313.

45 Ce don se réalise dans l'oblation, entendue comme l'offrande totale de soi à Jésus Christ et à la cause de l'Évangile. Le père Deschâtelets souligne cette idée avec force, et indique que c'est là la source des vertus qui doivent caractériser la vie oblate: mortification, obéissance, pauvreté, persévérance, humilité, simplicité, pureté d'intention. Et il insiste sur le fait que ces vertus, en dernière analyse, sont expression de la charité. «Circulaire 191», dans *CA*, 5 (1947-1952), p. 322, et 323-342.

46 «Circulaire 191», dans *CA*, 5 (1947-1952), p. 323.

47 «Circulaire 191», dans *CA*, 5 (1947-1952), p. 325.

48 L'union au Christ opérée par l'esprit d'oblation se réalise, selon le père Deschâtelets, à partir des indications contenues dans la Règle:

[...] notre sainte Règle était riche des principes les plus vivifiants et les plus forts, [...] elle nous facilita l'union à Jésus. [...] Notre esprit d'oblation, pour garder toute sa force, pour nous porter à

-
- mieux aimer Dieu et nous livrer à lui, et par là même, à donner Dieu plus abondamment aux âmes, surtout aux âmes les plus abandonnées, veut et doit rester dans une lumière intense surnaturelle, puisque cet esprit d'oblation procède de Jésus, *Lumen cordium*. «Circulaire 191», dans *CA*, 5 (1947-1952), p. 329-330.
- 49 Cf. «Circulaire 191», dans *CA*, 5 (1947-1952), p. 243.
- 50 Cf. «Circulaire 191», dans *CA*, 5 (1947-1952), p. 274.
- 51 «Circulaire 201», dans *CA*, 6 (1953-1960), p. 34.
- 52 «Circulaire 208», dans *CA*, 5 (1953-1960), p. 229.
- 53 «Circulaire 222», dans *CA*, 7 (1965-1966), p. 257.
- 54 Cf. «Circulaire 215», dans *CA*, 7 (1965-1966), p. 8-9.
- 55 «Circulaire 222», dans *CA*, 7 (1965-1966), p. 235.
- 56 Dans les lettres circulaires qui vont de 1966 à 1972, on trouve encore des références explicites à la charité. Nous ne croyons pas qu'il soit opportun de les citer ici, car elles reprennent les éléments déjà mentionnés; qu'on se rappelle pourtant que toute l'oeuvre de renouveau réalisée dans les dernières années du généralat du père Deschâtelets se fonde explicitement sur cet élément clé qui voit dans la charité le pivot du charisme mazenodien.
- 57 «Circulaire 222», dans *CA*, 7 (1965-1966), p. 262.
- 58 Il est important de rappeler, sur ce point, comment le père Deschâtelets, tout au long de son mandat, a beaucoup insisté pour mettre justement en valeur les périodes de retraite mensuelle et annuelle. Une mention particulière mérite d'être faite, quand on pense à la «Retraite de Mazenod». Dans sa pensée, cette retraite
- comble les aspirations de tous ceux qui, parmi nous - et ce sont les plus nombreux, Dieu merci - ont compris qu'on ne peut jamais faire assez dès lors qu'il s'agit d'intensifier sa vie intérieure, sa vie d'union à Dieu: «Circulaire 208», dans *CA*, 6 (1953-1960), p. 276. Pour une étude détaillée, cf. *La Retraite de Mazenod...*, p. 194.
- 59 «Circulaire 181», dans *CA*, 5 (1947-1952), p. 147-148.
- 60 «Circulaire 191», dans *CA*, 5 (1953-1960), p. 330.
- 61 «Circulaire 191», dans *CA*, 5 (1953-1960), p. 330.
- 62 «Circulaire 191», dans *CA*, 5 (1953-1960), p. 344-345.
- 63 «Circulaire 191», dans *CA*, 5 (1953-1960), p. 332.
- 64 Cf. «Circulaire 208», dans *CA*, 5 (1953-1960), p. 283.
- 65 «Circulaire 225», dans *CA*, 7 (1965-1966), p. 334.
- 66 «Circulaire 225», dans *CA*, 7 (1965-1966), p. 334.
- 67 «Circulaire 225», dans *CA*, 7 (1965-1966), p. 335.
- 68 PC 2^e.
- 69 «Circulaire 240», dans *CA*, 8 (1967-1972), p. 172.
- 70 Le Fondateur des Oblats écrivait, en commentant le nom de la Congrégation:
- Ne vous semble-t-il pas que c'est un signe de prédestination que de porter le nom d'Oblats de Marie? C'est-à-dire consacrés à Dieu sous les auspices de Marie, dont la Congrégation porte le nom comme un nom de famille qui lui est commun avec la Très Sainte et Immaculée Mère de Dieu. Il y a de quoi faire des jaloux! Mais c'est l'Église qui nous a donné ce beau titre: nous le recevons avec respect, amour et reconnaissance, fiers de notre dignité et des droits qu'elle nous donne à la protection de la toute-puissante auprès de Dieu: cf. A. REY, *Histoire de Monseigneur Charles-Joseph-Eugène de Mazenod, Évêque de Marseille, Fondateur de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée*, vol. I, p. 383.
- Pour une étude détaillée sur le sujet, cf. K. LUBOWICKI, *Maria nella vita del beato Eugenio de Mazenod e della sua Congregazione*, «Quaderni di Vermicino», 20, Frascati 1988.
- 71 «Circulaire 191», dans *CA*, 5 (1953-1960), p. 299.

72 «Circulaire 191», dans *CA*, 5 (1953-1960), p. 348.

73 À preuve, on notera avec intérêt comment le père Deschâtelets invite tous les Oblats à faire en sorte que leur apostolat et leur spiritualité mariale s'appuient sur des bases doctrinales sérieuses. Il ne s'agit donc pas d'une dévotion piétiste:

À notre spiritualité mariale et à notre apostolat marial il faut donner, de plus, une base doctrinale large et profonde. [...] Il faut souhaiter qu'au Scolasticat le traité *De Beata Virgine Maria* soit enseigné toujours et partout avec ampleur [...]. Et puis les livres excellents ne manquent pas actuellement pour continuer, pendant toute la vie, à entretenir, élargir, approfondir l'étude et la méditation de tout ce qui concerne le mystère de Marie en elle-même et dans l'Église. Il faut que dans toutes les bibliothèques oblates il y ait un choix judicieux et copieux de ces livres et que ce soient des livres lus, étudiés, assimilés, consultés, suivant les besoins de chacun et les occasions du travail spirituel et apostolique: Cf «Circulaire 191», dans *CA*, 5 (1953-1960), p. 375-376.

74 Cf «Circulaire 191», dans *CA*, 5 (1953-1960), p. 363.

75 «Circulaire 191», dans *CA*, 5 (1953-1960), p. 364-365.

76 «Circulaire 191», dans *CA*, 5 (1953-1960), p. 365.

77 Cf «Circulaire 202», dans *CA*, 6 (1953-1960), p. 89-93.

78 Cf «Circulaire 191», dans *CA*, 5 (1953-1960), p. 373.

79 «Circulaire 191», dans *CA*, 5 (1953-1960), p. 370.

80 Cf «Circulaire 191», dans *CA*, 5 (1953-1960), p. 371.

81 «Circulaire 191», dans *CA*, 5 (1953-1960), p. 373-374.

82 «Circulaire 191», dans *CA*, 5 (1953-1960), p. 372.

83 Elle fut annoncée par Pie XII le 8 septembre 1953 pour célébrer le centenaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. Cf. Pie XII, «Fulgens corona», in *AAS*, XXXV(1953), p. 577-592.

84 «Circulaire 202», dans *CA*, 6 (1953-1960), p. 102-103.

85 Cf «Circulaire 201», dans *CA*, 6 (1953-1960), p. 76-77; «Circulaire 208», dans *CA*, 6 (1953-1960), p. 228, 278-279.

86 D'un passage du *Journal* écrit par le père Deschâtelets en octobre 1972, à l'occasion de la fête de Notre-Dame du Rosaire, on comprend que son silence, dans les lettres circulaires de l'après-Concile, sur le thème de l'aspect marial, peut résulter aussi de la perception qui s'est instaurée dans l'Institut suite à la réforme liturgique; une conception substantiellement différente de la sienne, et face à laquelle il n'a pu formuler de solution d'aucune sorte:

Quelle différence avec celle d'il y a quelques années, avant la réforme (liturgique). Pense-t-on encore à ce que signifiait cette fête, autrefois préparée plusieurs jours à l'avance? C'était une fête du coeur! On se rappelait toutes les grâces obtenues par la prière et la méditation du Rosaire. On se renouvelait dans sa confiance en Marie, en son intercession toute puissante auprès de Dieu. Et puis, toute l'Église en prière pendant un mois! A-t-on maintenu cette atmosphère de foi et de piété? Nous prions Notre-Dame comme Nicodème s'approchait autrefois de Jésus, en nous cachant, en n'osant pas déclarer tout notre amour pour Marie et toute notre foi en elle, s'il nous en reste encore! cf I. TOURIGNY, *Le père Léo Deschâtelets...*, p. 123.

87 «Circulaire 191», dans *CA*, 5 (1953-1960), p. 318-319.

88 Comme nous avons déjà eu l'occasion de voir, en traitant du caractère central de la Règle, l'affirmation de cette unité de vie entre contemplation et action ne sera pas toujours comprise avec la même clarté que dans cette lettre circulaire; c'est seulement à partir de Vatican II qu'on arrivera à définir l'unité de l'Oblat comme homme apostolique.

89 Par cette expression on entend les activités missionnaires qui ne sont pas directement liées à la mission *ad gentes*, c'est-à-dire la prédication des missions populaires, le ministère dans les paroisses, la prédication des retraites, l'enseignement dans les écoles et les universités, certains apostolats spéciaux destinés à promouvoir la dévotion mariale ou celle du Sacré-Coeur, ainsi que quelques activités pastorales qui veulent combattre les idéologies politiques, avant tout le communisme.

-
- 90 «Circulaire 188», dans *CA*, 5 (1951), p. 283.
- 91 «Circulaire 208», dans *CA*, 5 (1953-1960), p. 313-314.
- 92 *Finis hujus parvae Congregationis Missionariorum Oblatorum Sanctissimae et Immaculatae Virginis Mariae [...] est ut coadunati sacerdotes, religionis votis obligati, et sicut fratres habitantes in unum, praecipuam dent operam pauperibus evangelizandis: Constitutiones et Regulae...*, p. 19.
- 93 «Circulaire 208», dans *CA*, 5 (1953-1960), p. 215.
- 94 Le service de l'Église et l'évangélisation des pauvres constituent le noyau de la pensée du Fondateur des Oblats au sujet des destinataires de l'oeuvre évangélisatrice de la Congrégation, cf G. SANTOLINI, *Evangelizzazione e missione. Teologia e prassi missionaria in Eugenio de Mazenod*, Bologna, 1984, p. 119-145.
- 95 «Circulaire 191», dans *CA*, 5 (1953-1960), p. 319-320.
- 96 «Circulaire 222», dans *CA*, 7 (1965-1966), p. 258-259.
- 97 «Circulaire 225», dans *CA*, 7 (1965-1966), p. 325, 327, 333.
- 98 Cf PC 2c.
- 99 Pour une présentation détaillée de ce sujet, cf G. LESAGE, «Thèmes fondamentaux de notre spiritualité», dans *Études Oblates*, 4(1945), p. 15; P. MAMMANA, «La Chiesa nella vita e nel pensiero di Eugenio de Mazenod», *Quaderni di Vermicino*, 7, Frascati 1979.
- 100 «Circulaire 247», dans *CA*, 8 (1967-1972), p. 438.
- 101 Cf D. LEVASSEUR, *Histoire...*, vol. II, p. 80-96.
- 102 «Circulaire 181», dans *CA*, 5 (1947-1952), p. 174.
- 103 «Circulaire 201», dans *CA*, 6 (1953-1960), p. 65.
- 104 Le chapitre général, à son tour, prendra acte de cette instance en formulant une série de changements en vue de promouvoir le renouvellement dans l'apostolat missionnaire de la Congrégation dans les missions paroissiales: cf «Circulaire 203», dans *CA*, 6 (1953-1960), p. 139-141.
- 105 «Circulaire 201», dans *CA*, 6 (1953-1960), p. 65.
- 106 «Circulaire 208», dans *CA*, 6 (1953-1960), p. 304.
- 107 «Circulaire 208», dans *CA*, 6 (1953-1960), p. 301.
- 108 L'acceptation du ministère paroissial n'entraîne pas dans le dessein initial du Fondateur. Il devint un ministère de l'Institut au moment où - particulièrement dans les missions *ad gentes* - l'Église vint graduellement à se structurer dans sa configuration classique, composée de diocèses et de paroisses. Le père Deschâtelets note lui-même, dans la circulaire 208, que le grand nombre d'Oblats engagés dans le ministère paroissial - 1957 pères sur un total de 4639 - s'applique du fait que dans tous les postes de mission, qui sont plus ou moins organisés du point de vue ecclésiastique, les Oblats sont appelés à exercer un ministère paroissial qui trouve sa raison ultime dans l'expression de la Préface *sese devovendo omnibus operibus ad quae caritas sacerdotalis inducere potest*. «Circulaire 208», *CA*, 6 (1953-1960), p. 268.
- 109 «Circulaire 181», dans *CA*, 5 (1947-1952), p. 173.
- 110 L'oeuvre d'enseignement a caractérisé l'apostolat de la famille oblate depuis les premières années de sa fondation. Dès le début, en fait, l'Institut a été appelé à rendre service principalement dans les séminaires. À preuve l'acceptation, par le Fondateur, de la direction du grand séminaire de Marseille en 1827, et de celui d'Ajaccio en 1834. Au cours des années, cette oeuvre s'est développée de façon remarquable et s'est étendue au-delà des limites strictes de la formation des candidats au sacerdoce, en s'orientant vers des structures de formation non strictement ecclésiastiques. Cf. D. LEVASSEUR, *Histoire...*, vol. I, p. 68-70.
- 111 Parmi ces dernières, il faut mentionner de façon particulière l'Université d'Ottawa, fondée comme «Collège d'Ottawa», en 1848, par Mgr Joseph Guiges, omi, évêque du diocèse de Bytown (devenu Ottawa en 1860). Élevée par le Parlement du pays, en 1866, au rang d'université, elle obtint, en 1889, par l'autorité de Léon XIII, la charte d'université catholique. Le développement proprement universitaire de cette oeuvre d'enseignement mit plusieurs années à se réaliser. Après les facultés de philosophie et de théologie, on créa la faculté des arts dans les années 30. En 1934, suite aux directives de la Constitution apostolique *Deus scientiarum Dominus*, les facultés ecclésiastiques furent englobées en un Séminaire universitaire pour la formation des Oblats et des séminaristes provenant des

diocèses du Canada et du nord-est des États-Unis. Par la suite, on vit naître plusieurs écoles et instituts d'enseignement supérieur, puis en 1945, la faculté de médecine. L'université d'Ottawa constituait, depuis les années du père Deschâtelets, l'oeuvre d'enseignement la plus importante dirigée par les Oblats. Cf. D. LEVASSEUR, *Histoire...*, vol. I, p. 209-210; vol. II, p. 101-102.

112 «Circulaire 181», dans *CA*, 5 (1947-1952), p. 170.

113 «Circulaire 181», dans *CA*, 5 (1947-1952), p. 171.

114 «Circulaire 208», dans *CA*, 6 (1953-1960), p. 302.

115 «Circulaire 181», dans *CA*, 5 (1947-1952), p. 173.

116 «Circulaire 208», dans *CA*, 6 (1953-1960), p. 302.

117 Pour une synthèse de la fondation de la mission oblate à Ceylan, cf D. LEVASSEUR, *Histoire...*, vol. I, p. 149-155.

118 «Circulaire 178», dans *CA*, 5 (1947-1953), p. 50-51.

119 «Circulaire 201», dans *CA*, 6 (1953-1960), p. 68-69.

120 «Circulaire 208», dans *CA*, 6 (1953-1960), p. 292-299.

121 «Circulaire 181», dans *CA*, 5 (1947-1952), p. 158-176.

122 «Circulaire 219», dans *CA*, 7 (1965-1966), p. 123-162.

123 Cf Message final du XXXI^e chapitre général: «Missionnaires dans l'aujourd'hui du monde», dans *Acta Administrationis Generalis O.M.I.*, IX (1986), p. 25-27; Message du XXXII^e chapitre général: «Témoins en communauté apostolique», final dans *Acta Administrationis Generalis O.M.I.*, XV (1992), p. 24-30.

Silence as a way of knowing or Eugene de Mazenod, a model for modern spirituality

SOMMAIRE: Le père Guy Lavallée nous entretient sur l'expérience de sa retraite de quatre semaines à Aix-en-Provence. Ces longs moments de silence et de prière lui ont permis de méditer sur la vie spirituelle spécialement sur les écrits spirituels d'Eugène de Mazenod. Il a retenu que le silence est un bon moyen d'apprendre. D'ailleurs on peut se rendre compte que plusieurs personnes de toutes conditions se tournent vers le silence et passent souvent leurs fins de semaine dans des monastères. L'auteur énumère les valeurs ou les bienfaits du silence. Le silence et la spiritualité comme moyen de connaissance n'ont pas la prétention de répondre à tous les problèmes de l'univers. Cependant, c'est un fait reconnu que notre monde a malheureusement ignoré et négligé les valeurs du silence et de la spiritualité. Le résultat est que l'humanité est malade et handicapée.

On Monday, January 15, 1996, the Centre for Aboriginal Education, Research and Culture at Carleton University, Ottawa celebrated its 4th anniversary and organized a workshop: Ways of Knowing, Ways of Telling. Members of the faculty representing various departments were invited to make a presentation expressing the perspective of their discipline: School of Social Work, Political Science, Psychology, Canadian Studies, Sociology and Anthropology. Father Guy Lavallée, O.M.I., a Métis from Manitoba, who teaches Native Studies at the Mission Studies Institute at St. Paul University, Ottawa, was invited to give the opening talk.

Students, Ladies and Gentlemen,

I want to thank the Director of the Centre, Madeleine Dion Stout, for inviting me to participate in this discussion on *Complementary Ways of Knowing* marking the 4th anniversary of the Centre for Aboriginal Education, Research and Culture at Carleton University. What I want to do is to share with you what, I suppose, some modern-day scientists would qualify as a rather *usual and bizarre way of knowing*, but nonetheless, was for me an enriching and fulfilling event. Thus, the title of my presentation will probably surprise some of you, namely: *silence, as a way of knowing*.

Last Fall, I had the opportunity to go to Aix-en-Provence, France, for a three-month sabbatical and renewal. One of the highlights was to participate in a four-week retreat in silence, except Sundays, in the Luberon mountains in southern France, some 200 kilometres north of the Mediterranean port of Marseilles. My purpose is to inform you briefly of what went on during those days and share with you some of my reflections and things I learned by being silent during that period of time.

There are fifteen of us Roman Catholic priests, from eight different countries. We are nestled in a monastery-type residence, away from city noise and traffic, alone with oneself, Mother Nature, Mother Earth, and the Great Spirit. Yes, the Great Spirit is there if I want to talk, and yes, he is also there if I want to listen.

The main program consists of a 30-minute talk, every morning, on different trends in traditional and contemporary spirituality which we use as the basis for our private prayer and meditation. Each participant meets with a spiritual director three times a week for about 30 minutes each time. The purpose of the meeting is to assist the individual to focus on what he is

living during his prolonged periods of private prayer and meditation; and to provide an opportunity for the individual to communicate these feelings to another person without being judged or assessed in any manner. It is like laying one's mind, heart, and soul to another person whose role is strictly that of a listener, a companion who accompanies you on a spiritual journey.

I mentioned earlier that we could speak on Sundays, a time set aside for recreation and talk. However, what happens often is that being so used to remain silent during the week, when the time came to actually speak on Sundays, we often do not know what to say!

How did I overcome the temptation to talk during the week? The facilitator made us aware that we must learn to respect the need of silence in others. When we feel the urge to speak, we must realize and presume that our colleague needs silence much more than we do at this point and time in life. Accordingly, I respect the others need for silence, and graciously, I shut up! We also prayed together at daily mass, and sang the psalms daily as morning and night prayers in monastic fashion.

However, the spiritual talks I appreciated the most were those based on the Spiritual Writings of Eugene de Mazenod, the founder of the order of priests to which I belong, namely the OMI's which stands for... Oblates of Mary Immaculate. Our founder himself had spent many hours alone, in silent prayer and meditation during his lifetime, the first half of the 19th century post-revolution France. Since his father was a monarchist, the family had to flee to Italy where, as a young man, he learned much about life and love. In his early twenties, he returned to France and, on Good Friday, in 1807, he experienced what he called a deep conversion, leading him to leave behind his old ways and put on, as he stated, the new man. It was after this dramatic change in his lifestyle that he decided to start a new order of priests.

It is my belief that many of his thoughts and perceptions about the world and the role of the Church in the world, at that time, are still applicable in today's context. Thus, his spirituality remains relevant and the impact of his spirituality is still widespread in as many as 60 countries where members of the order are presently working. For example, shortly after the Oblate missionaries arrived in Canada in 1841, they founded the College of Bytown which was to become later the University of Ottawa. Perhaps, Eugene de Mazenod is a model of spirituality for our modern times, the kind of spirituality our world is desperately seeking.

Obviously, some questions might naturally come to mind when you understand that I spent four weeks in silence in a mountain retreat: Is this man for real? Is he strange, or worse? Did he freak out? Is he avoiding the world? Is he a cop-out? Other questions might also pop up: What was such an extending time of silence like? Was it difficult? Was it not rather boring, or lonely, having no one with whom to talk? Did you cheat at times and talk to someone without anyone noticing? What is the meaning and purpose of such prolonged silence? And, what good can possibly come out of four weeks in silence? Some of us might even exclaim:

Heck! I wouldn't know to do with myself if I were to stay in silence even for an hour or one day, let alone four weeks! That may be good for someone else, like some hermit or guru, but that type of experience is definitely not for me!

Perhaps.

However, does not such an opportunity challenge the current trend that rates high-technological communications as one of the undisputed ways of knowing and of acquiring knowledge? Such an opportunity may not be of any interest at all to some people, especially the rigorous empiricists who often see in quantifiable data the only source of acquiring knowledge. Such an opportunity may even make some politicians jitter since, in their view, silence is simply not practical enough to deal with the actual issues of the day in a pragmatic manner.

And yet, we find some empiricists, politicians, and people from all walks of life, today, turning to silence and spirituality as a condition and prerequisite to remain sane and healthy in this over-noisy and cacophonous world of ours. I was amazed, as I traveled through other European countries, to find so many people, young and old, and all walks of life and

religious persuasions, visiting and seeking refuge in monasteries and other remote areas of silence for a week-end. They sought to get away from it all, to touch base with the inner self, and to connect with some meaningful spiritual source, whatever that source might be. Today, for some people, tourism has become a modern substitute for religion; sight-seeing a secular form of pilgrimage. The point is, today's world simply does not provide enough significant spiritual paths as counterbalance for the daily materialistic and consumeristic grind one faces and experiences in everyday living.

At the same time, the retreat is not an event lived outside our daily preoccupations and problems. This is not a cop-out exercise, an evasion from the realities of life. Silence is not an emptiness nor a vacuum like doing nothing. After a while, silence becomes alive and vital, like food and water which nourishes the body and like energy that gives strength to the mind and soul. It becomes a value pregnant with meaning.

At the outset, our facilitator emphasized the importance of allowing everything in us to emerge, to surface. He invited us to deal with these issues if need be, so as to become free of them and live a fuller life today, in other words, acquire inner freedom to be fully oneself. He also made it very clear to us that the most important feature of the retreat were the prolonged periods of silence we were to spend in private prayer and meditation. We were to spend a minimum of a one-full hour at a time, in private and personal prayer and meditation, repeated as often as 2, 3 or 4 times a day, if possible! I admit that after two one-hour sessions the first few days, my body was resisting and fighting it. My derrière was getting sore, and I fell asleep a few times. But soon enough, I got so used to it that I started to look forward to this privileged time of silence and personal meditation. A sort of a peace and serenity settled in; the body and the mind adapted; adjusted, and after the first week, the hours didn't seem that long, after all. The facilitator insisted that each person choose a favorite spot and physical setting, and develop a pace and rhythm based on one's mental and spiritual state and capacity.

So, sit back and relax and imagine yourself nestled under a tree on a rich verdant mountainside in southern France facing a blazing sun and blue sky. It's October 10th, 2:00 pm, and 28 degrees Celsius. Mother Earth is adorned with natural beauty, lush vegetation with a variety of trees, shrubs, flowers, and whispering waterfalls. This stunning silence is occasionally broken by the sporadic lamented cries of birds and wildlife in the valley below.

Here, then, are some of the issues that I reflected on during my prolonged time of silent prayer and meditation on the mountain.

--- on my personal life: Who am I? How do I feel about myself? Do I enjoy what I am presently doing? What does the future hold for me?

--- on my relationships with others? Who are the significant others in my life? What about love and friendship? What about forgiveness, healing and reconciliation?

--- on my relationships with the Great Spirit? Do I have a Great Spirit in my life? Who is the Great Spirit in my life? What role do I allow the Great Spirit to play in my life? Is this a continuous and guiding force and light in my life? Do I thank the Great Spirit for the gift of life and blessings I receive in my life?

As a result of the retreat, I've come to identify some of the values of silence, for example, silence helps me:

a) to recognize and acknowledge the presence of the Great Spirit in my life and communicate with him, as a Creator, source of life and love; there is more to life than "the neon gods we've made" to quote Simon and Garfunkel's classic song: "The Sounds of Silence".

b) to recognize the spiritual dimension of my being and of all humanity; to accept it, tend to it, and integrate it in my life; there's more to life than just material gains.

c) to acquire inner freedom to be oneself fully in a genuine and authentic way. In these days of freedom of press, of religion, of expression, and what have you, too many people have lost control of the freedom to be themselves. Some people simply don't have the power to

be themselves. The more powerful dictate to them what they should be politically, culturally, and spiritually.

d) to separate fact from fiction in life. Many of life's trivialities simply vanished with silence during that month, as a result, indeed, I did experience inner freedom. What remained were the essentials in my life and values were once again established in priority.

e) to let go and let the Great Spirit take over. *The purpose of the retreat* was to place oneself in complete trust and freedom before the Great Spirit who, I believe, cares for me and each one of us, and loves me and you. It is, in a way, a favour that I request from the Great Spirit who is only too willing to give it if I ask earnestly and honestly. Perhaps one of the issues is to let the Great Spirit communicate to me, but then, He will do so only if I ask. I must, therefore, learn to let go and let the Great Spirit come to me, lead me, and become active in my life.

To conclude, silence and spirituality as ways of knowing, do not pretend to answer all the problems of the universe. No single approach to knowledge can pretend to have all that power since all ways of knowing are complementary. However, it is an acknowledged fact that our Western world has unfortunately ignored and neglected the values of silence and spirituality. Our secular approach to life has all but snuffed out all spiritualities from the public sector. The end result is that, in my view, Western humanity is crippled and handicapped, not complete, the spiritual dimension of being sadly lacking in life. While our Western world is over-saturated with materialistic and consumeristic ideologies and elements, it is my humble opinion that it would be wise to reintegrate both silence and spirituality into the value systems of our Western world.

Allow me to end with a prayer. O Great Spirit, help me to communicate to others that took me years to learn... It's OK to cry, to laugh, to ask questions, to discuss sex with your friend, to snuggle, go bald, and it's OK to experience a silent retreat and become spiritual and to follow in the footsteps of someone like Eugene de Mazenod.

Guy Lavallée, omi

La loi sur les expulsions de 1901 et les Oblats français

SUMMARY: Beginning with a few comments on the Waldeck-Rousseau law of July, 1901, concerning the separation of Church and State and consequently the expulsion of religious congregations, the author explains how French Oblates had to leave their country. The Oblates really tried to avoid expulsion by arguing that the law sponsored by Combes, Waldeck-Rousseau's successor, was unconstitutional. The Oblate General Administration stood up to the government, but its personnel was finally expelled from the General House *manu militari* in 1904. The Oblates then went to Belgium, Italy, Spain, and Jersey. It is clear that the so-called "preaching" congregations were expelled out of hatred for religion. For the Oblates as well as for other "preaching" congregations, those years of anticlericalism were indeed years of purification. Now we can see more clearly how the anticlerical laws decreed in France were like a blessing in disguise: Divine Providence, so to speak, was beckoning the Oblates to preach the gospel in other countries of Europe.

Tout au long du 19^e siècle les catholiques français ont eu de la difficulté à accepter de bon coeur la République, issue de la Révolution Française. À leurs yeux les gouvernements ne se contentaient pas seulement de proclamer la séparation de l'Église et de l'État; ils s'identifiaient aussi avec la laïcité qui souvent prit une forme anti-religieuse. Vers la fin du siècle, le ministère Waldeck-Rousseau¹ (22 juin 1899 - 28 mai 1902) identifiait la défense de la République avec la lutte contre les congrégations religieuses. D'après le système concordataire le clergé séculier et la hiérarchie étaient nommés et payés par l'État. Le président du Conseil était favorable à ce système qui lui permit de traiter les prêtres comme des fonctionnaires. Mais le concordat comportait une faille: le clergé régulier échappait à tout contrôle et avait le loisir de s'immiscer dans la vie politique et de faire pression sur la population catholique. Le gouvernement ne pouvait tolérer l'existence d'un État dans l'État. Aussi le 14 novembre 1899 Waldeck-Rousseau déposa un projet de la loi concernant les associations et les congrégations religieuses. Il serait injuste de dire qu'il s'est laissé aller à un anticléricalisme aveugle. Il visait plutôt la séparation de l'Église et de l'État, ce qui impliquait que les Congrégations fussent soumises à son contrôle.

Les premières victimes furent les Assomptionnistes. L'influence de ces religieux était redoutable. La puissance de leur presse était considérable et ils ne redoutaient pas de participer aux luttes des partis. Le rôle malencontreux qu'ils avaient joué dans la malheureuse affaire Dreyfus² et les appels à la dictature les exposaient à la vengeance de leurs adversaires. Leur Congrégation fut dissolue en janvier 1900. Si cette mesure peut paraître juridiquement contestable, on peut l'expliquer par l'absence d'une loi répressive permettant d'atteindre les publications qui attaquaient chaque jour le gouvernement.

Le projet de loi relative au contrat d'association, déposé en novembre 1899, fut longuement discuté au parlement et finalement voté le 1 juillet 1901³. Les mois qui précédèrent le vote, les congrégations religieuses se rendaient compte que leur existence était menacée. Au conseil général du 2 avril 1901 l'administration des Oblats discutait la situation des maisons en France⁴. Le ministre des cultes avait mis le cardinal-archevêque de Bordeaux en demeure de retirer aux Oblats la direction des paroisses de Talence et d'Arcachon et de les remplacer par des prêtres séculiers. Il avait en même temps déclaré au cardinal que le traitement des curés de ces paroisses serait supprimé à partir du 15 mars. On avait appris que le cardinal paraissait décidé à laisser les choses dans l'état actuel jusqu'à ce que le ministre lui fasse une nouvelle sommation.

L'évêque de Fréjus avait également été invité par le ministre à remplacer par des

prêtres diocésains les Oblats qui depuis un demi-siècle dirigeaient son grand séminaire. Dans sa réponse l'évêque, distinguant entre trois Pères sécularisés en 1880 et les trois plus jeunes, placés depuis cette époque au grand séminaire, malheureusement parut disposé à sacrifier ces derniers. On ne pouvait qu'attendre la suite des discussions au Parlement pour être fixé sur la tournure qu'allait prendre le texte de la loi.

Quand la loi fut adoptée début juillet 1901 on peut constater qu'elle comprenait deux parties bien distinctes. Dans la première elle accordait la faculté, selon des formalités assez simples, à toute association dont le but ne serait pas contraire à la Constitution de l'État. Dans la seconde les congrégations religieuses furent soumises au contrôle de l'État, qui pouvait autoriser ou refuser leur existence selon l'utilité qu'elles présentaient et d'après la mesure de leur développement. Toute congrégation devait, sous peine de dissolution, demander une autorisation qui serait soumise au vote d'une loi. Une congrégation autorisée ne pouvait fonder de nouveaux établissements que si un décret le lui permettait. Toute congrégation formée sans autorisation serait déclarée illicite. L'article 18 de la loi était clair et ne laissait pas de place à d'éventuelles interprétations subtiles. En voici la première partie:

Les congrégations existantes au moment de la promulgation de la loi, qui n'auraient pas été antérieurement autorisées ou reconnues, devront, dans le délai de trois mois, justifier qu'elles ont fait les diligences nécessaires pour se conformer à ses prescriptions. À défaut de cette justification, elles sont réputées dissoutes de plein droit. Il en sera de même des congrégations auxquelles l'autorisation aura été refusée.

La liquidation des biens détenues par elles aura lieu en justice. Le tribunal, à la requête du ministère public, nommera, pour y procéder, un liquidateur qui aura pendant toute la durée de la liquidation tous les pouvoirs d'un administrateur séquestre.

Le jugement ordonnant la liquidation sera rendu public dans la forme prescrite pour les annonces légales⁵.

La loi prévoyait d'autre part que les biens et valeurs appartenant aux membres d'une congrégation antérieurement à leur entrée dans la congrégation, ou qui leur seraient échus depuis, soit par succession *ab intestat* en ligne directe ou collatérale, soit par donation ou legs en ligne directe, leur seraient restitués. Toute action en reprise devait être formée contre le liquidateur dans le délai de six mois, à partir de la publication du jugement. Passé le délai de six mois, le liquidateur aurait à procéder à la vente en justice de tous les immeubles qui n'auraient pas été revendiqués ou qui ne seraient pas affectés à une oeuvre d'assistance.

Peu de jours après la publication de la loi, le père Cassien Augier, supérieur général des Oblats, prit contact avec le Père Joseph Lemius, procureur à Rome, pour lui soumettre des doutes sur l'acceptation de deux conditions⁶. D'abord la demande que les statuts contiennent l'engagement par la Congrégation et par ses membres, de se soumettre à la juridiction de l'ordinaire du lieu. Ensuite qu'il devrait être justifié de l'approbation des statuts par l'évêque de chaque diocèse où se trouvaient les établissements de la Congrégation. De là surgissait la question si une Congrégation, même à vœux simples pouvait prendre dans ses statuts l'engagement de se soumettre, à la juridiction de l'ordinaire. L'autre question était en relation avec la première: les Règles et Constitutions des Oblats ayant été approuvées par le Saint-Siège, n'était-ce pas faire injure au Pape que de les soumettre à l'approbation d'un évêque?

Le P. Augier suggérait au procureur qu'il demande à Rome un avis autorisé - à défaut d'une décision officielle. Toutefois, quand sa lettre arriva à Rome le P. Lemius avait quitté la ville pour Bordeaux.

En France les congrégations religieuses se concertaient sur l'attitude à prendre. Les Oblats avaient décidé de faire la demande d'autorisation et préparaient le dossier qui devait

l'accompagner.

En ce faisant, écrivit le P. Augier à Ch. Tatin, nous suivons l'exemple de la majorité des congrégations religieuses: les Eudistes, les Maristes, les Rédemptoristes, les Dominicains, les Picpuciens, les Franciscains, les Trappistes, les Capucins, etc.

Il ajouta que les Jésuites et les Assomptionnistes ne demandaient pas d'autorisation, étant assurés d'avance de ne pas l'obtenir. Il croyait savoir que les religieux d'Issoudin et les Carmes avaient pris le même parti⁷. La demande d'autorisation des Oblats fut déposée le 24 septembre 1901.

L'administration générale ne put prendre aucune mesure concrète puisqu'on ne savait pas encore ce que comportait cette loi qu'on préparait. De toute façon on donna aux supérieurs locaux des différentes maisons de France des avis pour le cas où des employés du gouvernement se présenteraient pour demander des renseignements sur les communautés. Ces avis avaient pour objet le personnel, les oeuvres, les ressources et les propriétaires des immeubles. On préparait la liste des membres français de la Congrégation et des maisons que les Oblats voulaient conserver. Toutes ces pièces avec les Statuts seraient à la disposition du ministère de l'Intérieur et des Cultes dès le 22 septembre 1901. Le P. Général désapprouva l'attitude du P. Legrand, supérieur de la maison de Saint-Thomas à Jersey, qui de sa propre autorité avait invité les Frères de Ploërmel à se retirer. Il avait pris cette décision à la suite d'une visite faite par un inspecteur aux écoles, hostile aux Frères, qui leur avait donné des notes peu favorables. Ayant outrepassé ses droits le Père Miller et le Père Provincial partirent pour Jersey pour s'entretenir avec le Père Abel, supérieur général des Frères, et voir sur place quelles mesures il convenait de prendre⁸.

En réalité on ne savait pas ce qui se passerait. On ne savait pas non plus quel était l'avis de Rome et des supérieurs majeurs. Le Père Monnet, provincial du Midi, dit à ses sujets que si l'on avait des observations à présenter c'est à l'administration générale qu'il fallait s'adresser. Maintenant «tout le monde parle au dedans et au dehors; chacun fait ses réflexions». De plusieurs côtés on demanda quelles réponses il fallait faire aux enquêteurs qui pourraient visiter les maisons après le 1 octobre. Le Provincial demanda au Père Fabre ce qu'il fallait dire aux Pères⁹. Les avocats qu'il avait consulté étaient unanimes à conseiller de ne pas se presser pour faire la demande d'autorisation. Maître Rivet, avocat des Oblats à Lyon, insista pour qu'on se garde bien de dire que la Congrégation était propriétaire. Par une fausse manoeuvre on pouvait infirmer le titre de propriétaires individuels qu'avaient certains Pères. Le Père Monnet lui-même n'était pas en faveur d'une demande d'autorisation. Plusieurs Pères lui avaient écrit qu'ils ne voulaient pas être déshonorés en s'inclinant devant un gouvernement qui n'avait pour eux que haine et mépris. Le Provincial demanda s'il ne serait pas souhaitable de demander, sous forme consultative, l'avis des supérieurs de communauté. Il se demanda d'autre part s'il ne serait pas mieux d'envoyer certains Pères, dont le jugement faisait un peu défaut et qui risqueraient de se compromettre, en dehors du territoire français - en Belgique ou dans les missions étrangères¹⁰.

Il allait voir le cardinal-archevêque de Lyon qui déclara qu'il signerait volontiers les Statuts faisant mention de la juridiction épiscopale¹¹. Bien des choses resteraient cependant à régler: qu'allait-on faire des Pères et Frères de la Province, dans l'hypothèse où l'autorisation serait complètement refusée ou accordée seulement pour un, deux ou trois établissements? On avait en vue quelques endroits à l'étranger, mais Urnieta, en Espagne, n'était pas prêt à recevoir des Pères, et Diano Marina, en Italie, ne pouvait guère recevoir que les malades, les infirmes et les vieillards. Ceux qui ne tombaient pas sous ces catégories seraient-ils donc sécularisés? Mais quels seraient les moyens d'existence des uns et des autres?

Le Père Monnet demanda la permission de consulter chaque Oblat en particulier pour lui demander à quel *modus vivendi* il pensait. Sans doute, certains pouvaient se caser chez leurs amis, leurs familles, chez des curés ou dans des locations isolées. Mais que devaient faire les autres? Les possibilités d'Urnieta et de Diano Marina étant limitées, on avait pensé à une

fondation à Gênes, mais cela ne pouvait se faire du jour au lendemain. Comment trouver de suite un local et où prendre les ressources? Le Père Longeon était en pourparlers avec l'archevêché de Gênes¹². Au mois d'octobre le Père Monnet lui-même se rendit dans le nord de l'Italie et en revint avec trois propositions. À Albissola il y avait un couvent abandonné de Franciscains, mais il était en très mauvais état. À Gênes une location de neuf pièces avec un petit jardin à côté de la chapelle était disponible, mais le loyer était assez élevé. Enfin, à Saint-Pierre d'Aoste il y avait une maison que l'évêque avait prévue pour les vieux prêtres de son diocèse, mais qu'il était prêt à céder aux Oblats s'ils prenaient ses prêtres en charge. Comme ces derniers n'étaient qu'au nombre de trois on accepta le prieuré d'Aoste et on décida d'y loger le noviciat¹³.

Le 1 octobre 1901 cinquante-quatre congrégations d'hommes avaient fait leur demande: 25 congrégations enseignantes; 28 prédicantes (dont les Oblats); les Chartreux, formaient une catégorie à part. La demande des Oblats rencontra des difficultés sérieuses. Le père Augier avait appris ce qu'on leur reprochait:

On résume toutes les oeuvres de la Congrégation dans l'oeuvre de Montmartre qu'on voudrait détruire et on personnifie tous les Oblats dans le Père Lemius [Jean-Baptiste] auquel on en veut beaucoup à cause de son action avec les hommes dans les grands pèlerinages qui ont eu lieu ces dernières années¹⁴.

Vue la réputation de la maison de Montmartre on ne pouvait la présenter dans la demande d'autorisation comme établissement dans lequel les Oblats accomplissaient une oeuvre de la Congrégation. D'un autre côté la passer sous silence serait donner au gouvernement l'occasion d'accuser la Congrégation de vouloir le tromper. De l'avis du conseil général et du cardinal-archevêque de Paris sa présence à Montmartre serait signalée, mais on allait déclarer que les Oblats n'y étaient pour ainsi dire que les employés de l'autorité diocésaine qui pouvait à son gré les conserver et les remplacer dans cette oeuvre. Si le gouvernement refusait de les laisser dans cette situation, ceux des Pères qui étaient originaires du diocèse de Paris seraient sécularisés et continueraient à remplir comme prêtres séculiers les fonctions qui leur seraient interdites comme religieux. Le cardinal consentait à ce que les Oblats recourussent à ce moyen pour conserver Montmartre. Comme le Père J.-B. Lemius, supérieur de la maison de Montmartre, avait attiré sur lui l'attention de tous en organisant divers pèlerinages d'hommes et en prenant la parole dans un grand nombre d'autres réunions, sa présence à Montmartre dans les circonstances actuelles pouvait présenter pour l'oeuvre elle-même un certain danger. Comme par ailleurs le Père Lemius était fatigué et avait besoin de repos, il était d'accord de se retirer. Il pouvait être remplacé à la tête de la communauté par le Père Thiriet, bien préparé pour cette charge par les fonctions de vice-supérieur qu'il remplissait depuis quelques mois.

Dans la maison de la rue Saint-Petersbourg où séjournait l'administration générale des Oblats, le Père Edouard Gandar croyait ne pas devoir recevoir les voeux de la communauté le 13 octobre 1902 à l'occasion de la fête de Saint Edouard à cause du deuil occasionné par la menace d'expulsion qui pesait sur la maison.

La veille du jour de l'an 1903 le Père Tatin prit la parole, lors d'une réunion de famille à la rue Saint-Petersbourg. En parlant de l'incertitude des temps et des dangers qui menaçaient la Congrégation il ne manqua pas de prononcer des paroles de consolation et d'espoir:

Si cette volonté adorable de Dieu est que nous partions, nous nous consolons de la pensée qu'au lendemain de sa naissance le divin Enfant Jésus dut prendre la fuite et que la Sainte Famille sur le chemin de l'exil était plus calme et plus heureuse que celle d'Hérode dans son palais.

L'année qui finit a été grosse d'orages: de là la foudre a éclaté et nous a atteint. Fréjus, Arcachon, Toulouse, Lumières, L'Osier en ont reçus les premiers coups. L'orage gronde toujours au-dessus de nos têtes et il paraît

certain que bientôt il éclatera avec fureur et dévastera nos oeuvres de France...

...Si les oeuvres sont frappées, d'autres surgiront ou se développeront. Si un champ d'action nous est fermé, d'autres champs plus vastes s'ouvriront à notre zèle. Les victimes de la persécution seront l'objet d'une sympathie plus vive et d'une affection plus tendre. Tous les membres de la famille se serreront autour de leur Père profondément et douloureusement blessé¹⁵.

Dans les semaines qui suivaient plusieurs fois le chroniqueur fait allusion à des «mois d'agonie» ou des «mois d'attente douloureuse pour les Congrégations religieuses qui voient suspendre sur leurs têtes l'épée de la persécution francmaçonne».

Dans la Province du Midi le Père Monnet, provincial, prit une décision plutôt brusque. Les junioristes de N.D. de Lumières furent renvoyés dans leur famille. Pourtant le juniorat constituait, à l'instar d'autres écoles secondaires libres, un institution déclarée avec une direction laïque. Il aurait pu affronter l'orage, comme les séminaires d'alors, protégé par la légalité de sa situation. Avec un peu plus de souplesse et de diplomatie on aurait peut-être pu le soustraire à la rapacité du liquidateur en faisant louer l'immeuble par le directeur laïque. Mais, dans sa droiture, le père Monnet répugnait à de pareilles tractions. Il l'a signifié plus tard pour d'autres maisons qu'on offrirait d'acquérir à bas prix: «On ne rachète rien au voleur; on cède à la violence, pas plus, on ne rachètera rien».

Le 3 juin 1902, Waldeck-Rousseau donna sa démission. Quatre jours plus tard il fut remplacé comme Président du Conseil et Ministre de l'Intérieur et des Cultes, par Émile Combes. Celui-ci suivit la politique de son prédécesseur mais l'accentua fortement dans le sens de la lutte anti-cléricale. Là où Waldeck-Rousseau s'était battu pour l'idée républicaine et voulait avant tout empêcher que l'Église ne se comportât comme un État dans l'État, Combes - ancien élève du petit séminaire de Castres et du grand séminaire d'Albi - était devenu vite le grand défenseur de l'idée laïque, s'appuyant sur la loi du 1 juillet 1901, il en poursuivit inexorablement l'application pour arriver à la suppression complète de l'enseignement congréganiste et de l'influence religieuse des congrégations prédicantes.

L'été de 1902 était plein de menaces et d'incertitudes. En juillet on ne savait pas encore ce que les Pères de Montmartre allaient devenir. Si l'archevêque leur demandait de continuer l'oeuvre ils le feraient, tant que le gouvernement ne s'y opposerait pas la force. Le juniorat de la province du Nord pouvait être transféré au Bestin, en Belgique, où un vieux château pourrait être restauré et aménagé. Le noviciat de la province du Midi, jusqu'alors à Notre-Dame de l'Osier, serait transféré au Prieuré de Saint-Pierre d'Aoste. On demanda aux supérieurs des diverses maisons de ne pas s'éloigner trop de leur maison, afin de pouvoir présider à la dispersion et au placement de leurs sujets, en se tenant en relation avec les supérieurs majeurs. Le sénateur Wallon, qu'on a appelé «le père de la Constitution» était d'avis que la loi de Combes était en contradiction avec la Constitution. Il dit de Combes que celui-ci avait «fait d'une loi de contrôle, une loi d'exclusion»¹⁶.

Le 2 décembre 1902 on commença à présenter dans la Chambre la demande de 25 congrégations enseignantes. Un exposé des motifs, suivi de 25 projets de loi (à titre unique) fut lu. Le même jour on fit de même pour 28 congrégations prédicantes, parmi lesquelles la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée ayant «pour but avoué l'exercice de la prédication». Or, la prédication était le droit et le devoir du clergé diocésain. Il avait abandonné cette tâche à de véritables spécialistes qui, dans l'espace de soixante ans, formés en congrégations monacales, étaient arrivés à exercer sur ceux auxquels ils prêtaient leur concours une telle domination, que souvent on les confondait les uns avec les autres. Le rapporteur souligna ensuite que le prêtre français des paroisses sans cesse en contact avec les populations y contracte les habitudes de tolérance, de bon sens et de juste appréciation des gens et des choses, que le moine vivant dans l'isolement et la contemplation ne peut pas connaître. Celui-ci, au contraire, systématiquement tenu à l'écart des critiques permanentes de ses concitoyens, ne relevant que d'un supérieur retiré du monde et n'envisageant que les choses et les êtres que

sous une règle abstraite et inflexible, reste étranger à tout esprit de conciliation ou même se simple modération.

Le rapporteur souligna qu'au dix-neuvième siècle on n'avait pas connu les «spécialistes de la chaire». Napoléon les avait prohibés, sachant que les prédications qu'ils donnaient perdaient bien vite le caractère religieux et devenaient, au contraire, ces excitations violentes et mauvaises, ces manifestations plus politiques que religieuses qu'on nommait «missions». Ensuite il attira l'attention sur le fait que ces sortes de prédications furent toujours étouffées par les pouvoirs publics vigilants. Pourtant les congrégations monacales n'avaient jamais désarmé. Soutenues par un mot d'ordre venu d'«au-delà des Alpes» elles avaient formé, peu à peu, mais sans relâche, à côté du clergé concordataire, un second clergé qui, si l'on n'y avait pris garde, aurait bien vite dominé le premier et aurait fait de la religion une institution purement politique. Les «missions» étaient particulièrement visées.

Vous connaissez les agissements auxquels les membres de ces congrégations se livrent lorsqu'ils viennent à huit, dix ou douze, envahir une paroisse, se substituer au clergé local, s'emparant des confessionnaux comme des autels et jetant du haut de la chaire des excitations contre lesquelles nous restons impuissants¹⁷.

Le rapporteur en concluait que les demandes d'autorisation des Congrégations ne répondaient à aucun besoin réel. Si on les admettait on compromettrait en France la paix religieuse et l'ordre public. Il estimait que le danger était d'autant plus grand, maintenant que les Congrégations avaient créé, à côté du clergé séculier, un personnel presque aussi important et parallèle, et qu'ils avaient cherché à établir le même parallélisme dans les lieux de culte distincts et non autorisés. Elles avaient ouvert subrepticement aux églises concordataires des chapelles et des sanctuaires qui étaient devenues rapidement des centres d'activité politique et des foyers d'action, où, sous prétexte de pèlerinages et d'actions votives on chercha à diriger les foules. On essaya même de susciter de grands courants d'idées par l'ouverture de «basiliques» où des foules de fidèles venaient faire leurs dévotions. Dans cette présentation n'était faite du renouveau religieux, du bien spirituel ni des conversions qui s'opéraient à travers ces lieux de pèlerinages. On n'y voyait que des endroits où les gens subissaient une influence cléricale et politique.

On mentionna explicitement les Oblats qui ne tenaient pas moins de huit sanctuaires-pèlerinages: Notre-Dame de l'Osier (Grenoble); Notre-Dame de Sion (Nancy); Notre-Dame de Talence et d'Arcachon (Bordeaux); Notre-Dame de Bon Secours (Viviers); Notre-Dame de Lumières (Avignon); Notre-Dame de la Garde (Marseille); Notre-Dame de Pontmain (Laval). En outre le Sacré-Coeur de Montmartre (Paris). Le rapporteur ajouta:

Peut-être un certain nombre de ces lieux de culte répondent-ils à un besoin religieux. Mais rien n'empêche les évêques, et l'article 61 de la loi du 18 germinal, an X leur en fait même un devoir, de se concerter avec les autorités civiles pour faire autoriser régulièrement l'ouverture de ces lieux de culte et en assurer le fonctionnement par des prêtres du clergé paroissial¹⁸.

Après cette séance l'ensemble de la documentation fut renvoyé à la «Commission des Associations et Congrégations». Au nom de cette Commission le député Fernand Rabier¹⁹ rédigea un rapport qu'il lut à la Chambre le 6 février 1903²⁰. On peut déjà constater qu'il ne put éviter un commentaire sectaire. Il parla d'abord des Congrégations enseignantes, ensuite des Congrégations prédicantes. En parlant de ces dernières il mentionna le danger que causaient les sanctuaires qui étaient entre les mains des Congrégations. Il mentionna les Pères de Garaison qui avaient la charge de Lourdes. À côté d'eux

Voici les Oblats de Marie-Immaculée dont les sanctuaires-pèlerinages sont de moindre importance, mais plus nombreux. C'est à eux que nous devons la basilique de Montmartre où la France fut un jour solennellement consacrée au Sacré-Coeur et dont chaque pierre fut payée suivant un tarif

profitable.

N'est-ce pas être en dessous de la vérité que d'affirmer que pour se procurer les subsides nécessaires pour mener le bon combat contre la République, ces Congrégations ont restitué le culte des idoles et reculé, s'il est possible, les bornes de la superstition?

Vous aurez à dire si vous consentez à vous faire les complices tacites de ces exhibitions scandaleuses, si vous autorisez ces Congrégations à continuer le spectacle quotidien de leur fanatisme et de leur intolérance, si vous laissez grandir et dominer à côté du clergé concordataire, ces Congrégations dont la religion n'est que le prétexte et la sauvegarde, qui estiment que le royaume est de ce monde la sauvegarde, qui estiment que le royaume est de ce monde et qui tendent de tous leurs efforts, par tous les moyens licites et illicites vers cette fin: établir leur pouvoir sur des bases indestructibles et contre lesquelles nulle volonté républicaines ne saurait prévaloir²¹.

Six semaines plus tard, le 23 et le 24 mars 1903 eut lieu à la Chambre la délibération sur les projets de loi relatifs aux demandes des Congrégations prédicantes²². Le député Plichon prit la défense de ces dernières en insistant sur le fait que la plupart d'entre elles possédaient à l'étranger de nombreuses missions. La présence française un peu partout dans le monde impliquait une influence française. En supprimant les Congrégations en France on causerait un tort immense à la réputation de la France. Il énumérait les pays où la France avait envoyé des missionnaires, parmi eux les Oblats «qui sont au Canada, au Manitoba, en Colombie pour l'Amérique, à Colombo pour l'Asie, au Natal, au Transvaal, au Basutoland, dans l'État d'Orange pour l'Afrique; enfin en Australie»²³. Une discussion sévère s'engagea entre le rapporteur et les membres de l'opposition qui prirent la défense des Congrégations. La basilique de Montmartre, érigée comme amende honorable au Sacré-Coeur pour les offenses faites à Dieu par les anticléricaux, était le cible d'une attaque virulente de la part du rapporteur. Pour illustrer la guerre faite à la République par les Congrégations prédicantes, et plus spécialement par les Oblats, le rapporteur disait:

Le père Lemius, supérieur des chapelains de Montmartre, s'écriait en 1897: «Les pierres crieront. Voici le cri de ces pierres de Montmartre: tous les catholiques comprennent que le pacte fait avec Dieu à Reims doit se signer sur les hauteurs de Montmartre». Un autre, le Père Alet, veut bien donner à ce cri des pierres de Montmartre une autre expression plus précise, moins alambiquée. Il dit bien haut: «Il se forme en ce moment une France nouvelle, profondément convaincue que les principes de 1789 sont impuissants, sophistiqués et funestes, qu'ils ont fait banqueroute et mentis à leurs promesses [...] Que surgisse un chef vraiment patriote, vraiment chrétien, et quand l'heure aura sonné, il gravira la colline des martyrs, il entrera dans la basilique parée de toutes ses splendeurs; et là, entouré des vrais représentants de la nation, évêques, magistrates, guerriers au milieu de toutes les pompes officielles tombant à genoux au bruit du canon, il prononcera l'acte de réparation et d'hommage au coeur de Jésus».

Voulez-vous une expression plus précise, plus concrète de la politique des Congrégations? Vous la trouverez à la page 54 du *Bulletin de la Fédération* dont je parlais tout à l'heure, année 1890: «L'unique moyen de faire cesser la persécution religieuse, c'est de jeter bas la République»²⁴.

Le 24 mars 1903, après de longues et tumultueuses discussions, eut lieu le scrutin. Les demandes d'autorisation furent refusées à toutes les Congrégations en bloc avec 304 contre 246 votes²⁵.

Le lendemain, 25 mars, le P. Augier, supérieur général, dit en guise de commentaire:

À mesure que l'ennemi nous frappe, Dieu se plaît à répondre coup pour coup par de nouveaux bienfaits. Ainsi, après nous avoir fait appeler par le Roi des Belges pour être les Chapelains du sanctuaire que le Prince veut ériger au Sacré-Coeur dans sa capitale. Il veut bien inspirer à l'Empereur d'Allemagne de nous autoriser à nous établir dans son Empire, en un lieu où se trouve son ancien pèlerinage à la Très Sainte Vierge²⁶.

Trois jours après le vote à la Chambre les Pères de Montmartre durent céder leur poste de chapelains du Sacré-Coeur à des prêtres séculiers du diocèse de Paris et de disperser ça et là sur les flancs de la butte ou en ville²⁷.

Quant à la communauté de la maison générale de la Rue Saint-Petersbourg, le 2 avril M. Garnier, commissaire de police du quartier, vint notifier officiellement le rejet par la Chambre des Députés de la demande d'autorisation. Un délai de 16 jours fut accordé aux Oblats pour opérer leur dispersion. Le Père Général invita les Pères présents à Paris à un repas de famille, suivi d'une réunion à la chapelle pour y recevoir une dernière bénédiction du Saint-Sacrement. Mgr Breynat, vicaire apostolique du Mackenzie, de passage à Paris assistait aux adieux. Au repas le Père Général prit la parole et annonça qu'après le dîner tous allaient renouveler leurs vœux. Il ajouta:

J'ai regardé comme un devoir personnel de me charger de la réponse à faire à mes persécuteurs. Je me présenterai au commissaire et je l'accompagnerai auprès des Pères qui partagent avec moi la résistance légale que je dois formuler... J'ai pris tous les conseils que je devais prendre et nous montrerons ainsi combien nous tenons à notre vocation et à marcher dans la voie que nous ont tracée notre vénéré fondateur et tous ses véritables Oblats²⁸.

Deux jours plus tard le commissaire de police du quartier se présenta à la Rue de St. Péterbourg ou il fut reçu par le supérieur général, assisté du P. Thiriet, supérieur de Montmartre. Il constata que, le délai expiré, les religieux n'avaient pas obtempéré aux ordres du gouvernement par lui notifiés. Le supérieur général dit son nom et sa fonction, mais déclina de donner les noms des autres religieux. Il dit simplement que les Pères qui avaient voulu quitter étaient partis et que ceux qui avaient préféré rester étaient restés. Le commissaire insista pour pénétrer dans la maison mais le supérieur général s'y opposa. Là-dessus le commissaire se retira.

Le lendemain M. Aimez, juge de paix, se présenta, accompagné d'un greffier, pour procéder à l'inventaire du mobilier et y apposer les scellés. Le supérieur général opposa un refus formel en déclarant qu'il ne reconnaissait au liquidateur, M. Duez, aucun droit sur la congrégation, parce que la dissolution qui la frappa n'avait été prononcée ni régulièrement ni légalement. Le juge n'accepta pas, en ce qui le concerna, la valeur de cette déclaration et passa outre. Le supérieur général observa que le mobilier des chambres occupés par les religieux, leur appartenait en propre et refusa au juge l'accès des chambres. Celui-ci se contenta alors de faire l'inventaire descriptif des objets qui se trouvaient dans les salles communes, parloirs, cuisine, réfectoire etc., mais ne franchissait pas le seuil des chambres.

Le 23 juin commencèrent les grandes tribulations. Vers cinq heures et demie du matin les agents du gouvernement venaient mettre les scellés à toutes les portes de la chapelle extérieure. La police marcha dans la rue pour ne laisser se former aucune manifestation ou troupement aux alentours de la propriété. Au lendemain de la pose des scellés sur la chapelle ordre fut signifié aux cinq Pères propriétaires (les Pères Soulerin, Simonin, Lemius Thériet et Couderc) d'aller se présenter le 26 courant devant le juge d'instruction, Maître André. Ce jour-là il fit entrer les Pères dans son cabinet, l'un après l'autre. Il demanda à chacun: «Persistez-vous à refuser de vous disperser selon l'ordre que vous avez reçu?» En maintenant leur refus il les faisait signer leur réponse et les congédia. Le 29 eut lieu le deuxième interrogatoire des protestataires chez le juge. Il demanda trois choses: 1° l'époque de leur entrée en religion; 2° le pourquoi de leur résistance à la loi du 1 juillet 1901 sur les associations; 3° s'ils avaient l'intention de rester dans leur établissement malgré l'ordre qui leur avait été signifié de se disperser.

Le 4 août 1903 les Pères Thériet, Soulerin, Simonin, Lemius et Couderc reçurent l'ordre de comparaître en personne le 13 août à l'audience du tribunal de première instance du département de la Seine. Ce jour là l'audience dura environ quarante minutes. Elle était occupée par une courte mais substantielle déclaration du Père Augier dans laquelle il établit que le refus fait par la Chambre des Députés de prendre en considération la demande d'autorisation des Congrégations ne pouvait être considérée comme une loi, il se réclamait du *statu quo ante*; puis de la plaidoirie de Maître Louchet, défenseur des Oblats, et du jugement qui les condamna tous à 16 francs d'amende. À la sortie du tribunal de nombreux amis les attendaient avec des bouquets de fleurs qu'ils leur offrirent. Ensuite on les conduisait jusqu'à leur résidence de la rue de St Petersburg en criant «Vive les Pères! À bas Combes!».

Ensuite il fallait attendre la décision de la Cour d'Appel, bien qu'on se douta qu'elle serait celle du tribunal correctionnel. En effet, le 6 novembre, M. Huet, juge des référés, confirma la première ordonnance en vertu de laquelle M. Duez avait le droit de prendre et de garder comme séquestre la possession des immeubles des Oblats jusqu'à l'issue de l'instance en revendication. Ce qui voulait dire que les Oblats pouvaient être expulsés quand il plairait au liquidateur. Convoqués pour le 17 novembre ils décidèrent, sur l'avis de Maître Louchet, de ne pas se présenter. Les Pères de Picpus, les Maristes de Paris et de Chartres, les Barnabites et les Rédemptoristes avaient pris la même décision²⁹.

Au conseil général du 27 mai 1904 fut discutée la question de la résistance à opposer aux agents de police qui devaient les expulser. Le conseil fut d'avis de ne pas obliger les agents à briser les portes, mais d'opposer une résistance morale, ferme et digne, par une protestation qui serait rendue publique. Les Pères et les Frères ne sortiraient que poussés dehors par les agents. La violence devait être constatée de manière indubitable. Les Pères même de passage à Paris ne sortiraient de la maison qu'après l'expulsion des membres de la communauté³⁰.

L'expulsion proprement dite eut lieu au cours des mois qui suivirent. En exposant ces événements nous ne nous tenons pas strictement à l'ordre chronologique dans lequel ils avaient lieu. Nous commençons par la maison générale, rue St. Petersburg, Paris. Une voiture s'arrêta devant la maison et le liquidateur Duez flanqué de son secrétaire faisait invasion dans le vestibule. Tandis qu'il s'orientait les portes inférieures se fermaient et les Pères attendaient que violence leur fut faite. M. Duez réclama le propriétaire, lui fit connaître son intention de s'emparer de l'établissement et dit qu'il espérait que sur une simple sommation de sa part, au nom du jugement qu'il tenait en main, les « rebelles » videraient la place. Le propriétaire dit qu'il avait le regret de lui annoncer que son espoir était vain.

- Alors, je devrai vous faire sortir de force?
- Oui, Monsieur!
- Vous me mettez dans l'obligation de prévenir le commissaire?
- Oui, Monsieur.

Là-dessus le secrétaire courut chercher un huissier et la police.

Tandis qu'il s'en allait et que ses aides s'organisaient les religieux se réunissaient pour prier une dernière fois ensemble. Après une heure l'huissier Fernand Lacour arriva et signifia le jugement. Le commissaire de police qui était avec lui demanda à travers la porte:

- Voulez-vous, au nom de la loi, m'ouvrir cette porte?
- Non!
- Je vais donc la forcer?
- Oui!

Après quelques instants les coups de marteau du serrurier crocheteur résonnèrent. Une nouvelle sommation fut faite au Père Augier qui se leva et prononça la

protestation suivante qu'il avait écrite:

Messieurs,

Vous pénétrez par la violence et l'effraction dans notre domicile; vous nous jetez dans la rue comme de vils malfaiteurs.

Quel crime avons-nous donc commis? Nous avons conscience de n'avoir cherché et accompli que le bien. Interrogez ceux qui nous ont vus à l'oeuvre. Ils vous diront que notre ministère a toujours été un ministère de charité, de dévouement et de paix.

Quelle loi avons-nous violée? Aucune; pas même la loi injuste, au nom de laquelle on nous persécute. Nous l'avons établi devant les tribunaux et nous attendons que la justice ait rendu son verdict définitif. Vous n'avez pas le droit de devancer la sentence des juges.

En présence de Dieu qui nous jugera un jour, bientôt peut-être, je proteste de toute l'énergie de mon âme contre l'attentat que vous allez consommer.

Je proteste au nom de mes fils, de ceux que vous expulsez brutalement et de ceux qui, répandus dans toutes les parties du monde, aiment à regarder cette maison comme leur sanctuaire de famille.

Je proteste au nom de l'Église, qui porte des peines redoutables contre ceux qui attendent à la liberté, à la personne et aux biens de ses ministres.

Je proteste au nom des honnêtes gens attristés et indignés d'un tel outrage fait à la religion, à la justice et à la liberté.

Je proteste encore au nom de cette population chrétienne, qui nous entoure de son estime et de ses sympathies et que vous privez des facilités qu'elle trouvait dans notre présence à l'accomplissement de ses devoirs religieux.

Messieurs, nous n'appellerons pas sur vos têtes les malédictions du ciel; disciples du divin Crucifié, qui demanda grâce pour ces bourreaux, nous n'avons que des paroles de pardon. Oui, que Dieu vous pardonne et qu'il vous accorde la grâce de reconnaître et d'expier l'attentat dont vous allez vous rendre coupables.

Et maintenant, Messieurs, vous pouvez accomplir votre oeuvre; nous ne céderons qu'à la force³¹.

Quand il eut terminé il attendit que l'autorité civile parle. Elle le fit avec les ménagements dont elle put user. Ce fut d'abord la simple invitation, puis l'exhibition de l'échange, et, sur des refus successifs, l'introduction d'une escorte d'agents, la sommation par eux d'exécuter les ordres du commissaire, enfin l'appréhension *manu militari* de ceux qui ne purent se résoudre à abandonner leur poste.

Au dehors, une foule sympathique s'était déjà groupée qui apportait aux Oblats l'hommage de ses regrets.

Le liquidateur s'était présenté à neuf heures et quart. À onze heures et demie on n'entendait plus dans l'immeuble que les voix des huissiers et des scribes qui transmettaient les termes d'un triste procès verbal³².

Ce qui se passait à la maison générale, rue St Petersburg à Paris, s'était passé ou allait se passer dans les autres maisons de la congrégation en France. Le scénario était à peu près le même partout. À noter aussi que la réaction des autorités civiles et religieuses, ainsi que des citoyens, se ressemblait dans toutes les régions de France où les Oblats avaient une maison.

Il y avait d'abord la sympathie générale des évêques. Nous avons mentionné déjà l'archevêque de Paris. Nous connaissons aussi les réactions de l'archevêque d'Aix³³ et celui de Bordeaux³⁴ et de plusieurs autres évêques.

Il faut noter encore la sympathie et le réconfort dont jouissaient les Oblats de la part des fidèles, voisins et amis. Dès qu'on savait que les magistrats ou d'autres personnalités de la République étaient descendus dans une maison oblate, une foule se rassemblait, décidée à prendre la défense des missionnaires. Le nombre pouvait s'élever à plusieurs centaines, voire à près de 2000³⁵. On criait, on huait, on prétextait. À certains endroits, comme à Notre-Dame de Sion, en Lorraine, les hommes étaient armés de gourdins. Parmi les blessés on comptait trois gendarmes et une femme³⁶. À Notre-Dame de l'Osier on ne réussit pas à trouver un homme consentant à accomplir les hideuses fonctions de crocheteur. Les trois serruriers de Vinay s'étaient entendus pour refuser leur concours³⁷. Quand les Pères sortirent de la maison la population se jeta à genoux et demanda la bénédiction. En pleurant on leur offrait des fleurs³⁸. À Talence les pères de famille firent circuler une pétition en faveur des Oblats et des autres Congrégations, se détachant ainsi du bloc gouvernemental³⁹. À Paris les Oblats furent l'objet d'une ovation sympathique. Un défilé s'improvisa, le cortège grossit. On entendit des cris de plus en plus vibrants: «Vivent les Oblats!». Des agents de police essayèrent de barrer le chemin au flot qui monta et déborda, mais en vain⁴⁰. Une scène analogue se produisit à Aix. Dès que le supérieur de la maison quitta le couvent une ovation éclata: «Vivent les Pères!»⁴¹. À Marseille, à la maison du Calvaire, les Oblats reçurent les mêmes ovations. Les gens criaient: «Vive la liberté». Cependant dans la ville de Marseille il y eut une contre-manifestation. Une cinquantaine de personnes crièrent: «À bas la calotte! Vive Combes!».

Autre aspect que les mesures prises par les autorités civiles avaient en commun dans tous les cas d'expulsions d'Oblats: la procédure des perquisitions policière fait par le commissaire du quartier, inquisition qui avait pour but de constater si les Oblats intéressés avaient obtempéré à la loi et quitté leur domicile, ce fut le tour du juge de paix à se présenter, flanqué d'un greffier, agissant au nom du liquidateur de la Congrégation. Malgré le refus des supérieurs la perquisition commençait et le greffier dressait l'inventaire du mobilier. Là où on ne put finir cette tâche en une fois le juge de paix revint le lendemain ou quelques jours plus tard. Quelques semaines après le supérieur était cité à comparaître devant le juge d'instruction chargé de faire appliquer la loi.

Ensuite c'était à la police d'assurer l'application de la loi. Les Oblats se virent obligés de se disperser. Ils se rendirent en exil à l'étranger: en Belgique (Le Bestin, Anvers, Nieuwenhove, Waregem, Dinant), en Italie (Vallée d'Aoste, Diano Marina, La Rovere), en Espagne (Urnieta), Jersey (St Thomas, St Mathieu)⁴². Les Oblats qui restaient en France trouvèrent un abri chez des membres de leur famille, chez des curés ou d'autres membres du clergé, chez des amis. De là ils continuaient, pour la plupart à exercer un peu de ministère⁴³.

Il est évident que la Congrégation des Oblats, tout comme l'Église de France, a ressenti profondément l'injustice qui lui avait été faite par l'application de la loi du 1 juillet 1901. Que la législation de Waldeck-Rousseau et de Combes ait été d'inspiration anticléricale, il est difficile d'en douter. La suppression des Congrégations dites prédicantes était inspirée par une haine de la religion. En exigeant que les Congrégations religieuses demandent la permission d'exister, l'État outrepassait ses droits.

D'autre part il semble tout aussi évident que l'Église n'avait pas compris que l'Ancien Régime, avec son union du trône et de l'autel, était bel et bien dépassé et que la

séparation de l'Église était devenue inévitable. L'Église avait voulu ignorer l'existence de la République. C'était ne pas se rendre compte du poids que l'union de la politique et de la religion avait signifié pour l'Église.

Pour les Oblats, comme pour les membres d'autres ordres et congrégations prédicantes, ce furent des années de purification. On voit mieux maintenant comment en même temps les lois anticléricales décrétées en France devinrent la voie providentielle par laquelle ils se répandaient en d'autres pays d'Europe.

Robrecht Boudens, omi

Notes:

1 Pierre René WALDECK-ROUSSEAU (1846-1904). Avocat de renom mais en tant qu'homme froid et distant, se présenta aux élections du 7 octobre 1894 et fut élu sénateur. En 1899 on lui demanda de former un gouvernement dans lequel il assurera lui-même le poste de ministre de l'Intérieur et des Cultes. Le 14 novembre 1899 il déposa un projet de loi concernant les associations et les congrégations religieuses. Ne se laissant pas aller à un anticléricalisme aveugle il était cependant d'avis que la religion était dépassée. Le 3 juin 1902 il donna sa démission comme président du Conseil et fut succédé par Combes.

2 Dreyfus fut trouvé coupable de trahison par le conseil de guerre et condamné à la déportation perpétuelle. De nos jours son innocence est généralement reconnue. Parmi les études qui ont paru à l'occasion du centenaire de sa condamnation il faut mentionner P. BIRNBAUM (éd.), *La France de l'affaire Dreyfus*, Paris, 1994, et B. LAZARE, *L'Affaire Dreyfus, une erreur judiciaire*, Paris, 1994.

3 La loi fut promulguée au *Journal Officiel* du 2 juillet 1902. Le vote avait eu lieu au Palais Bourbon, après déclaration d'urgence, le 29 mars 1901. Le projet ayant été modifié par le Sénat, la Chambre en délibéra de nouveau à partir du 28 juin 1901.

4 *Archives générales*, Rome, Conseils généraux, 2 avril 1901. (Dorénavant AG).

5 *Journal Officiel* du 2 juillet 1901, p. 69.

6 AG, Dossier Cassien Augier, Augier à Lemius, 5 juillet 1901.

7 *Ibid.*, Augier à Tatin, 11 septembre 1901.

8 AG, Conseils généraux 17 sept. et 10 nov. 1901.

9 AG, Dossier Monnet, Monnet à Fabre, 27 août 1901.

10 AG, Monnet à Fabre, 17 juillet 1901.

11 AG, Monnet à Fabre, 1 sept. 1901.

12 AG, 9 sept. 1901.

13 AG, 21 oct. et 10 nov. 1901.

14 AG, Dossier Cassien Augier, Augier à Tatin, 30 oct. 1901.

15 AG, 17 et 21 nov. 1901.

16 AG, Codex historicus (*domus parisiensis primae*), 13 oct. 1902.

17 «C'est ainsi qu'intervenaient le décret du 26 septembre 1908, l'ordonnance du 25 décembre 1830 prononçant la dissolution des missions de France et les mesures prises en 1845, 1857, 1880...». AG.

18 AG, Dossier Monnet, Expulsions.

19 Fernand Rabier (1855-1933) était député radical-socialiste du Loiret. Il fut un ardent défenseur de la laïcité de l'État et intervint dans l'affaire des Congrégations au nom du respect de la liberté de conscience, dès que celle-ci lui semblait menacée par les autorités ecclésiastiques. Il fixa clairement sa doctrine dans un ouvrage intitulé *La République et les Congrégations*, Paris, 1903. Cf. *Dictionnaire des Parlementaires français de 1889 à 1940*, s.v. Rabier.

-
- 20 *Documents parlementaires*, séance du 6 février 1903, Annexe 738, p. 143-156. Sur Combes: *Dictionnaire des Parlementaires...*, s.v. Combes.
- 21 *Ibid.*, p. 155.
- 22 *Annales de la Chambre des Députés*, séance des 23 et 24 mars 1903, p. 1561-1605.
- 23 *Ibid.*, p. 1569.
- 24 *Ibid.*, p. 1585.
- 25 *Annales de la Chambre des Députés*, séance du 24 mars 1903, p. 1903, p. 1603.
- 26 *AG, Codex historicus domus parisiensis primae*, 25 mars 1903. Allusion est faite ici à la basilique de Koekelberg, Bruxelles. Dans une circulaire administrative, datée du 3 mai 1903 (III, 11-26) le P. C. Augier donna un compte rendu des faits et de la situation des diverses maisons.
- 27 *Ibid.*, 27 mars 1903.
- 28 *Ibid.* 18 avril 1903.
- 29 *Ibid.*, du 27 juin au 31 déc. 1903. Pour ce qui suit *Missions*, 42(1904), p. 188-192. Voir également 41(1903), p. 68-90.
- 30 *AG*, Rome, Conseils gén., 27 mai 1904.
- 31 *Missions*, 42(1904), p. 190-191.
- 32 *Circulaires administratives du 1 juin 1904*.
- Tout est consommé! Ce matin le liquidateur escorté de la force publique, nous a expulsé violemment de notre maison de saint Petersburg... Toutes nos maisons sont fermées, toutes nos communautés dispersées, toutes nos oeuvres détruites.
- 33 *Codex historicus de la maison d'Aix*, 2 avril 1903. Voir *Missions*, 45 (1907), p. 19-42.
- 34 *Missions*, 41(1903), p. 252-302.
- 35 *Ibid.*, 41(1903), p. 102 et *AG*, Dossier Monnet.
- 36 *Ibid.*, 41(1903), p. 104.
- 37 *Ibid.*, 41(1903), p. 322.
- 38 *Ibid.*, 41(1903), p. 327.
- 39 *Ibid.*, 41(1903), p. 262.
- 40 *Ibid.*, 41(1903), p. 300.
- 41 *Ibid.*, 41(1907), p. 40.
- 42 *Rapports sur les Pères appartenant aux Provinces de France*. Cf. *Missions*, 43(1905), p. 4-24.
- 43 Actuellement, nous préparons une étude sur les moyens de subsistance et la manière de vivre des Oblats français expulsés de leurs communauté entre 1901 (loi contre les Congrégations) et 1905 (loi de la séparation de l'Église et de l'État).

Souvenirs d'Oblats

SUMMARY: At the request of an Oblate participant in the A.O.S.R. Congress of 1995 on *Jésus Christ in Oblate Spirituality*, who was eager to learn about the personal experience of Oblates, to see how they live their relationship with Christ, how Christ holds a special place in their lives and how this interior experience expresses itself, the author, Father Jetté, gives a few examples of Oblates he has known very well. Father Jetté's research is based on the testimony of three Oblates who really help us understand our relationships with God as well as our vocation in the Church. Those Oblates are Father Paul Sion, Father Léo Deschâtelets, and Bishop Jean Khamse Vithavong (Bishop of Vientiane, Laos). "These Oblates, living or dead, are my brothers. I live my religious and missionary vocation with them. Their behavior inspires me and fills my heart with joy" (Fernand Jetté).

En août 1995, à la fin de la session d'étude sur Jésus Christ dans la vie oblate, le P. Daniel Corijn, vicaire général, émettait un souhait: les études présentées sur Jésus Christ dans la vie et la tradition spirituelle de la Congrégation sont très intéressantes, elles sont historiques et nous offrent une excellente idée du Christ chez nous, dans nos documents et notre histoire... Serait-il possible qu'un jour, nous puissions aller plus loin, entrer dans l'expérience personnelle des Oblats, comment concrètement vivent-ils le Christ, quelle place réelle le Christ tient-il dans leur vie et comment cette expérience intérieure s'exprime-t-elle chez eux?

C'est ainsi que j'ai perçu l'invitation. Je pensais aux Jésuites, au témoignage de vie spirituelle personnelle que plusieurs ont transmis depuis saint Ignace de Loyola. Tous ont participé aux *Exercices spirituels*, plusieurs ont écrit des vies de Jésus, un nombre important a laissé des notes personnelles, des notes de retraite. Parmi les contemporains, je pense aux Pères Jules Lebreton, Auguste Valensin, Léonce De Grandmaison, Joseph Huby...

J'aimerais ici rapporter quelques témoignages d'Oblats que j'ai connus et qui nous mettent bien avant Dieu, devant la vocation qui est nôtre dans l'Église. Mes sources sont limitées mais suffisantes pour rappeler ces Oblats et ce qu'ils m'ont donné.

Le 11 février 1984, le P. Henri Tassel me rappelait une expérience semblable. Il se réjouissait de l'importance que nous donnions, dans le Conseil général, aux Pères dans la Congrégation. Et il ajoutait:

Vous en avez connus au cours de votre vie dans la Congrégation, plus que moi sans doute. Mais pour ma part, je ne puis dire l'édification, le réconfort spirituel, que certains d'entre eux m'ont apporté.

J'ai vu des Pères très zélés, très actifs, très missionnaires, mais bien souvent il revenait aux Pères de vivre continuellement leur vie religieuse, sans témoins, sans bruit et sans les sorties... même si elles étaient missionnaires. Leur simplicité faisait qu'on ne le remarquait même pas. Je me souviens entre autres, du Fr. Félix Viossat que j'ai connu au noviciat et ensuite à N.-D. de Sion. Là, j'étais chargé des Frères. On lui fit le 50^e [anniversaire] d'oblation du F. Félix, au café, entre frères. On lui fit un peu raconter sa vie: à Montmartre où il a été depuis la fondation jusqu'à l'expulsion, il faisait la cuisine... au noviciat, il travaillait à la cuisine... à Sion, il aidait à la cuisine. Un peu naïf, je lui pose la question: «Frère, vous deviez bien aimer faire la cuisine!» Silence! puis, après un moment, il livre son secret: « Mon R. Père, je n'ai jamais aimé faire la cuisine!» et il l'a faite pendant 50 ans, sans rien dire! Je n'ai jamais oublié cela! Je vous dis cela entre nous. Le Fr. Viossat est mort, donc on peut en parler...

I. L'amour de la Congrégation: le Père Paul Sion

J'ai connu le P. Paul Sion à son retour du Laos, en 1975. Ensuite, jusqu'à sa mort, en 1983, il vécut avec nous, à la Maison générale.

Né le 11 octobre 1926, à Armentières, dans le diocèse de Lille, il s'orientait, en 1945, vers les Oblats où deux de ses oncles étaient déjà de vaillants missionnaires. Le 29 juin 1952, il est ordonné prêtre. Trois «premières» obédiences suivent, à quelques mois d'intervalle: le 31 janvier 1953, pour le Laos; le 8 mai suivant, elle est changée: il est envoyé au Ceylan; et le 7 juillet de la même année, il est invité à retourner au Laos. Il y sera jusqu'en 1975, alors que tous les missionnaires seront expulsés.

Durant ces 22 ans au Laos, il se consacrera surtout à l'éducation des jeunes, au Petit Séminaire de Paksane. Une de ses grandes joies, avant de mourir, aura été d'apprendre, l'ordination épiscopale d'un de ses anciens élèves, le P. Jean Khamsé, seul Oblat encore au Laos.

Les 8 dernières années de sa vie reçurent leur orientation d'une rencontre à Saint-Walfroy, en août 1975. C'est depuis lors que je connais personnellement le Père Sion. La rencontre groupait une trentaine d'Oblats français, expulsés du Laos. Elle avait pour but le discernement de nouveaux choix missionnaires. Je devais leur présenter tous les pays qui demandaient leur aide: le Grand Nord canadien, l'Amérique Latine, Haïti, Tahiti, Bornéo et bien d'autres. En fin de liste, après beaucoup d'hésitation, j'avais ajouté:

Il existe aussi, pour certains qui en auraient le goût, un autre genre de services, très différents mais tout aussi nécessaires, dans le secrétariat, les archives... Par exemple, si quelqu'un désirait se consacrer à l'étude des écrits du Fondateur, ce serait merveilleux pour la Congrégation!

Au repas suivant, je mangeais près de Paul. Il me dit: «Ce que vous avez dit à la fin de votre causerie, ce matin, m'intéresse beaucoup». Et nous avons parlé de la chose. Le soir même, 27 août 1975, il m'écrivait ceci:

Mon très Révérend Père,

Débarqué du Laos depuis deux mois, j'avoue être venu à cette réunion à la fois très heureux de retrouver mes confrères autour de vous, mais aussi très troublé encore et très perplexe sur le travail que j'allais pouvoir faire désormais au service de l'Église.

Après 22 ans d'enseignement dans l'optique des vocations pour le Laos, je commençais à me demander depuis hier si Tahiti n'était pas dans cette ligne. Depuis deux semaines, je disais dans ma prière: «Seigneur, que faut-il que je fasse?» Il y a beaucoup d'offres, d'appels, mais je m'y sens si peu préparé!...

Or, notre conversation de ce midi m'a touché au coeur. Et je me sens sincèrement attiré par ce travail de recherche sur les écrits du Fondateur et tout ce que vous m'avez dit à ce sujet. Au cours de mon scolasticat, j'avais toujours été vivement intéressé par tout ce qui concernait le Fondateur, et j'avais fait à l'époque quelques recherches avec plusieurs confrères. Travaux que j'avais emportés au Laos, et qui sont perdus. Peu importe, c'était du travail de novice, pour ainsi dire; là-bas, j'avais quelque regret de ne pouvoir y consacrer du temps... Un autre travail nous absorbait sans cesse.

Vous comprenez par là combien votre proposition a touché une fibre en moi. À part cela, cet intérêt très vif pour ce qui concerne le Fondateur, je n'ai pas de qualification particulière, sinon que je suis un homme méthodique,

d'ordre, et qu'à ce titre je me suis occupé de la bibliothèque de Paksane durant de longues années.

Je vous dis ces choses bien simplement, comme vous me l'avez demandé, en restant bien sûr disponible pour une autre mission si vous le jugez préférable.

C'est ainsi qu'il vint à Rome, et vous savez quel travail providentiel il a accompli dans la révision du texte des Constitutions et Règles.

Il avait l'expérience de la vie missionnaire, il était excellent religieux, il était un peu timide même; il était constant au travail, homme de détail, très consciencieux, et qui cherchait la perfection. Son souvenir restera, dans la Congrégation comme l'homme providentiel des nouvelles Constitutions.

Au coeur de cet homme, il y avait l'homme de foi, le fidèle serviteur, l'homme de la volonté de Dieu. Son long séjour à l'hôpital et ses souffrances, souvent très pénibles, l'ont clairement manifesté.

Le 16 février 1983, d'accord avec son médecin, je l'avertis de son état: «Cancer au poumon. C'est très sérieux; il n'y a pas d'opération possible».

Le soir, il note dans son *Agenda*: «Visite P. Général. Révèle mon état. Fiat.»

Le lendemain, 17 février, fête de la Congrégation, il écrit: «Rénovation de mes voeux. Croix du Fondateur.»

Il sait qu'une neuvaine au Bienheureux Eugène de Mazenod est faite pour sa guérison. Le lendemain, 18, il écrit un long billet:

Père très Saint, que ta volonté soit faite en mon corps et en mon coeur.

Non pas ma volonté, mais ta sainte volonté.

Je remets tout entre tes mains... Cependant, Seigneur Jésus, si tu le veux, tu peux me guérir. Tu n'as pas repoussé autrefois cette prière de foi. Je te la présente humblement aujourd'hui par l'intercession de notre Bx Père et Fondateur, qui avait si bien compris ton coeur miséricordieux.

Nous sommes des serviteurs inutiles. Que ton nom soit glorifié selon ta sainte volonté mais, souviens-toi, tes miraculés t'ont glorifié! Qu'il me soit fait selon ta parole. Garde-moi dans ta paix et dans ton amour, Jésus Sauveur. Amen.

Ensuite les jours passèrent et la maladie continua de ronger son corps, malgré les traitements.

Le 3 mars, j'ai l'occasion de parler quelques instants avec lui. Je le remercie de ce qu'il a fait pour la Congrégation, spécialement de son travail pour les Constitutions. Il me dit qu'il lui resterait encore quelque chose à faire: son commentaire du texte d'après les écrits du Père de Mazenod. Il me parle du Père Nogaret, parti lui aussi, au moment où il était préparé à écrire sur le Fondateur. Je lui demande s'il a quelques souhaits à exprimer: «Non, me dit-il, tout est pour la Congrégation!».

Le 6 mars, alors qu'il se sent très faible, il me dit, faisant allusion à tous ceux qui le visitent et qui l'aident: «Je suis bien accompagné par la Congrégation». Je lui réponds: «Oui, et des deux côtés; au ciel aussi, d'autres Oblats seront là pour vous accueillir». Plus tard, il dira: «Je suis prêt à aller vers Dieu». Après un moment il ajoute: «Il y a peut-être de la présomption à le dire!»

Le 9, il me parle de ses souffrances, de sa difficulté à prier. Il n'est plus capable

de se concentrer: «C'est la prière du pauvre!» Il ne sait plus comment cela va finir et sent qu'il lui faut beaucoup de patience.

Le 18 mars, je devais le voir à 16h00, mais il me demande à 15h00. Il a le sentiment que c'est la fin, et il veut me parler avant de mourir. J'ai noté ses principales paroles: «Merci à vous, et merci à la Congrégation pour tout. Merci pour tous ceux qui sont venus m'aider. C'est long, c'est très long, mais je pense que c'est la fin. Je suis prêt, Tout est fini. Je pars content».

Il invoque le Bx Eugene de Mazenod, Mgr Grandin, le P. Albini et le P. Gérard, le Fr. Kowalczyk.

Il me demande si ce sera encore long. Je lui réponds: «Ce peut être très rapide, et cela peut durer encore quelques jours. C'est impossible à prévoir».

Les minutes sont extrêmement longues, dit-il. Il faut beaucoup souffrir. C'est la passion qu'on porte en soi pour le salut du monde. Il faut souffrir jusqu'au bout, comme a fait le Christ... Je pense à Sainte Thérèse de Lisieux. Elle a beaucoup souffert avant de mourir.

Je prie pour le Laos, ajoute-t-il; je prie pour la Congrégation, je prie pour les vocations, des vocations solides et nombreuses... Je prie pour les pauvres, je prie pour ceux qui persécutent les autres et les font mourir.

Ensemble, nous récitions une dizaine de chapelet. Il demande d'ajouter le *Salve Regina*, qu'il prononce avec une particulière ferveur.

Avant mon départ, voyant que rien n'était arrivé, il me dit en souriant: «Je pense que je vous ai fait venir trop vite!»

Non! ce n'était pas trop vite. Le lendemain, 19 mars 1983, fête de saint Joseph et jour de sa mort, il ne pourra pratiquement plus parler. Conscient jusqu'à la fin, il offrira en silence ses souffrances à Dieu. À 23h43, au début de la nuit, le Seigneur le prendra avec lui.

«Réconfortez-vous les uns les autres», nous a dit saint Paul. Une vie dans l'amour et la foi, comme celle du P. Paul Sion, et une mort comme la sienne sont pour nous une source de grand réconfort.

Aussi longtemps que la Congrégation donnera à l'Église des missionnaires, et des hommes de foi, et des serviteurs fidèles comme lui, elle pourra se réjouir et vivre dans la confiance et l'action de grâce.

Pourquoi, demandait le Fondateur, ne bénirions-nous pas hautement le Seigneur de sa grande miséricorde qu'il exerce sur nous en accordant aux nôtres le privilège de mourir en prédestinés? Pons, Suzanne, Marcou, Armoux, Dumolard et tous nos autres frères, répondez du haut du ciel! Votre vocation à la Congrégation des Oblats de Marie ne fut-elle pour vous le signe de votre prédestination? Qu'il en soit ainsi, ô mon Dieu, de tous ceux qui militeront jusqu'à la fin sous ce même étendard. (*Journal*, 15 déc. 1838).

II. À la suite du Fondateur: le Père Léo Deschâtelets

Le P. Deschâtelets est décédé à Ottawa, le 11 janvier 1974. Je l'ai vu pour la première fois au Juniorat de Chambly, en 1938. Il revenait de Rome et rendait visite à la communauté du Juniorat. Plus tard, de 1942 à 1944, il fut mon supérieur au Scolasticat Saint-Joseph. En 1944, il est nommé provincial et, en 1947, il devient supérieur général de la Congrégation.

Depuis plus de vingt ans, le P. Deschâtelets nous a quitté pour retourner à la maison du Père. Il a parcouru une longue carrière au service de l'Église et des Oblats. Et même, aux derniers jours de sa vie, il a encore la tête et le cœur remplis de projets apostoliques.

Parfois on me parle de retraite, dit-il. Ce mot, je ne l'aime pas. Je veux employer ces dernières années que le Seigneur me laisse à l'aimer davantage, à étudier davantage son évangile, et surtout à mieux apprécier l'idéal oblat... Je veux servir jusqu'au bout (Au P. Hanley, 2 juin 1972).

Né à Montréal, le 8 mars 1899, il étudie d'abord chez les Frères des Écoles Chrétiennes, puis chez les Sulpiciens, avant d'entrer chez les Oblats, à l'âge de 19 ans. Il y entre parce que c'est une Congrégation missionnaire et une Congrégation consacrée à Marie, confiera-t-il plus tard.

Durant sa formation religieuse, au Scolasticat Saint-Joseph d'Ottawa, un homme le marquera profondément, le P. Jean-Marie Rodrigue Villeneuve, son supérieur et futur cardinal-archevêque de Québec. Une grande amitié s'établit entre les deux, et qui durera toute la vie et qui les fera grandir mutuellement dans l'amour de l'Église et de leur Famille religieuse.

Prêtre en 1925, le P. Deschâtelets sera d'abord professeur au Scolasticat Saint-Joseph. En 1937, il est à Rome, comme co-secrétaire au secrétariat international de l'Union Missionnaire du Clergé. En novembre 1938, il devient supérieur du Scolasticat d'Ottawa. Le 2 mai 1947, il est élu supérieur général des Oblats et, le 5 mai 1972, il quitte la charge, pour retourner dans sa province d'origine.

Six mois plus tard, il écrit à un ami: «Je suis plein de joie. Jamais, un seul instant, je n'ai souffert d'avoir démissionné. Je me réjouis de tous les changements: cela devait être ainsi» (Au P. I. Tourigny, 6 décembre 1972).

Jusqu'à la fin, il sera avide des nouvelles de l'Institut, surtout des nouvelles romaines et des nouvelles des territoires de mission et, jusqu'à la fin, il portera la Congrégation dans sa prière et dans son cœur. Des formules comme celles-ci sont fréquentes en ses lettres: «C'est ma mission maintenant de prier pour la Congrégation» (Au P. F. Jetté, 8 novembre 1973). «J'offre chaque jour ma vie pour notre Congrégation que j'aime plus que jamais» (Au même, 24 juillet 1973).

En ce souvenir, je ne peux pas m'arrêter à l'oeuvre du P. Deschâtelets ou à sa collaboration toujours empressée à des organismes comme l'Union des Supérieurs généraux. J'aimerais simplement rappeler un aspect de sa vie, l'aspect le plus caractéristique peut-être de ses derniers mois: l'état de confiance, de paix, de joie intérieure dans lequel Dieu l'a établi. Et pour le faire, je le laisse parler lui-même à travers ses lettres.

J'ai fait un bon voyage, mardi dernier, notait-il, à propos de son voyage de retour au Canada. [Dans l'avion], je suis resté dans mon coin, méditant sur tout ce qui venait de se passer et cherchant en mon cœur la paix et la joie que le Seigneur m'accorde toujours, mais que je ne sais peut-être pas assez considérer... (Au P. I. Tourigny, 2 juin 1972).

Pour lui, ses vingt-cinq ans de généralat avaient été surtout «une éducation de sa foi et de sa charité», et il en rendait grâce à Dieu (À un ami, 3 juin 1972).

Quitter Rome après 25 ans, ajoutait-il, cela fait quelque chose au cœur... J'en bénis le Seigneur, car cette souffrance que je ressens, je l'offre pour la Congrégation, pour tous mes confrères... Dieu soit béni de tout ce qu'il a fait, et qu'il donne à moi un cœur d'enfant pour être entièrement libre de toute attache qui ne serait pas conforme à [sa] sainte volonté, afin de continuer dans la joie, dans la paix, dans le bonheur, même si, au point de vue humain, le cœur peut souffrir (*Ibid.*)

Cela, il l'écrivait en juin 1972. En mars 1973, il décrit encore ses sentiments:

Le Seigneur me garde dans sa joie et dans sa paix. Il me permet de revenir sur le passé où, nécessairement, je trouve des ombres à côté de ce qui me paraît être un peu de lumière. Je n'en suis pas troublé. J'ai confiance en la miséricorde de Dieu. En ce qui concerne le présent, je reste très activement entre les mains de la Providence. J'essaie de connaître sa volonté à travers les signes qui s'offrent à moi. J'essaie de plus en plus de servir Dieu davantage en me livrant à mon prochain, en l'accueillant, en le voyant tout simplement avec un oeil droit et simple selon le saint Évangile. Je ne puis dire que je suis rendu à la perfection, cependant j'y tends de toute mon âme. J'entends toujours le Fondateur: «Jusqu'au sommet de la perfection!» Il ne faut rien négliger, je tiens mes yeux constamment sur la Très Sainte Vierge. Je veux jusqu'à la fin qu'elle soit le type de ma foi... (Au P. I. Tourigny, 12 mars 1973).

Au Canada, il est témoin de beaucoup de changements. Après 25 ans, le pays est déjà un autre monde! Cela ne le trouble pas.

J'observe beaucoup écrit-il, et je réfléchis de même en face de la situation religieuse du Canada. Il y a des points extrêmement intéressants et encourageants: signes d'un nouveau printemps. Par contre, il y a des faits, des événements, des écrits, des prises de position qu'on peut trouver inquiétantes et bouleversantes. C'est encore une période de transformation. Je garde mon optimisme. Ma foi s'appuie sur le Seigneur et sur sa grâce... *Dum Christus annuntietur!* (Au P. I. Tourigny, 6 décembre 1972).

Un an après avoir quitté Rome, il note:

Le 8 juin, ce sera mon premier anniversaire de retour à Ottawa. Année remplie des bénédictions du Seigneur qui m'a constamment gardé en sa joie. Pas un instant je n'ai été malheureux. Année de travail, de méditation, de prière (Au même, 3 juin 1973).

De fait, cette année fut bien remplie: conférences, prédication de retraites, aux États-Unis comme au Canada, beaucoup de lectures, premiers essais dans la rédaction de ses mémoires. Humainement, elle le fut trop. Le Coeur, déjà usé, ne peut supporter l'effort. Avec ce mois de juin 1973, une nouvelle étape va commencer dans sa vie, la dernière, il le sent bien.

Je suis... à un tournant..., le dernier bien sûr, écrit-il le 28 juin. Le médecin a diagnostiqué une angine plus ou moins permanente... Donc, d'une dernière manière ou d'une autre, ma vie va changer! Je dois abandonner mes ambitions missionnaires pour des occupations sédentaires. Cette fois, sans hésitations, je me mets à [mes] mémoires!... **Il faut me hâter** (Au P. I. Tourigny, 28 juin 1973).

Effectivement, il est déjà trop tard.

Durant les six derniers mois, c'est surtout le Seigneur qui se hâtera de purifier son serviteur, en le réduisant progressivement à l'inactivité complète. L'épreuve sera dure, mais bien acceptée.

C'est d'abord la prédication qu'il lui faut sacrifier.

Me voilà donc obligé d'abandonner toute prédication..., écrit-il. Cela me peine, j'aurais tant voulu prêcher l'Évangile, prêcher notre idéal oblat et bien présenter notre Fondateur en exemple! (Au P. I. Tourigny, 16 juillet 1973).

C'est ensuite la rédaction de ses mémoires.

Mon malaise actuel me bloque dans la rédaction de plusieurs mémoires ou souvenirs que j'avais déjà commencés, confie-t-il le 26 octobre. Peut-être que c'est cela la volonté de Dieu! Après m'avoir fermé la bouche et empêché de prêcher, maintenant il me laisse la plume en l'air! Le Seigneur n'a

pas besoin de moi ni de mon témoignage. Pourtant je voudrais dire tout ce que lui, dans son amour, a fait pour la Congrégation et pour l'Église par la Congrégation de tant d'Oblats si saints, si apostoliques. *Illos oportet crescere, me autem minui!* (Au P. F. Jetté, 26 octobre 1973).

Le voilà donc à la prière, et à la prière pure, sans aucune forme d'action. Pour lui, c'est la plus pénible des ascèses! Depuis un an déjà, il la pressentait. Le 14 novembre 1972, par exemple, il écrivait: «Ah! que le Seigneur me permette de travailler davantage pour la gloire de son Saint Nom et pour mes frères. Je recours toujours à la prière, mais je voudrais joindre l'action» (Au P. I. Tourigny, 14 novembre 1972).

L'esprit missionnaire demeure toujours très vivace chez lui. Après avoir entendu le Cardinal Léger parler de l'Afrique, à la télévision, il note: «Je sentais mon vieux coeur bondir en ma poitrine. Je me sentais prêt à partir *relictis omnibus*, tout comme les Apôtres» (Au P. A. Gazé, 15 mars 1973). Mais l'appel qui de plus en plus se fera sentir n'est pas pour les missions, mais pour la maison du Père.

Le 16 juillet, il écrit:

Les crises [d'angine] m'arrivent à l'improviste, n'importe quand, n'importe où... Je considère tout cela comme des avertissements du Seigneur, devant qui je me tiens constamment prêt à paraître, ou plutôt, je me tiens prêt à aller vers lui de tout l'élan de mon âme... J'espère bien que la Sainte Vierge sera à mes côtés au temps voulu. En attendant, je veux utiliser chaque goutte de mon temps pour conduire à terme le travail que j'ai entrepris. Et, pour reprendre les mots du *Cantique*: «Nous allons vers lui dans la joie!» (Au P. I. Tourigny, 16 juillet 1973).

Dans les mois qui suivent, la maladie continue de faire son oeuvre, et le Seigneur également.

18 septembre:

Je suis sérieusement malade... J'ai mis mon espoir dans le Seigneur!... J'ai voulu recevoir le sacrement des malades. J'en suis sorti réconforté, encouragé, soumis au Seigneur à la vie à la mort et, tout bas! je chante ma joie qui est débordante. C'est un aspect nouveau bien sanctifiant que cette mystique de la maladie, de la souffrance endurée en union avec la passion du Sauveur pour entrer vraiment dans sa vie de Ressuscité. Ce qui fait que je suis pratiquement en retraite profonde, surtout ces jours passés où je ne bougeais pas..., à part quelques gestes évidemment! La prière a un nouveau sens. Je ne sais combien de rosaires j'ai offerts pour l'Église, pour la Congrégation... J'essaie d'entrer plus profondément dans l'âme de l'Église pour en mieux saisir tout le mystère!... Ce repos forcé est pour moi grâce du Seigneur, même si elle catapulte mes plans. Grâce de réflexion, de *conversion*. Je sens que le Seigneur exigera encore plus de moi. Il aurait bien pu m'emporter au cours d'une crise. Il trouve que je dois encore réfléchir, me changer, me spiritualiser, m'évangéliser! *Hodie si vocem Domini*... Et ma retraite va encore durer plusieurs semaines, dont je veux profiter avec reconnaissance au Seigneur. Mais je me promets bien de travailler fort quand la Faculté [de médecine?] aura jugé que je suis suffisamment O.K. (Au P. I. Tourigny, 18 septembre 1973).

13 octobre: La retraite continue et la purification pénètre de plus en plus.

J'ai tant de temps pour réfléchir! Trop peut-être, du moins à mon goût. Je voudrais réfléchir dans l'action et non l'immobilité. Je puis avoir dire que sincèrement j'essaie ce moyen qui me répugne, mais je ne reproche pas au Seigneur de me l'imposer. Je prie, je prie. C'est un des mois du *Rosaire* que j'ai le plus intensément vécu (Au même, 13 octobre 1973).

26 octobre: Même attitude.

Sans chicaner le bon Dieu, je lui dis que j'ai hâte de m'être rétabli suffisamment pour reprendre ma vie normale et **faire quelque chose!**... Combien j'ai prié pour tous les O.M.I., pour que le Seigneur par ses grâces de lumière et de force les **confirme** dans leur vocation (Au P. Jetté, 26 octobre 1973).

Et le 3 novembre:

Peu de changement en mon état. Les nuits deviennent bien fatigantes tellement les crises se prolongent. Les jours sans crises sont rares! Je ne perds pas courage. Je m'archarne à me reposer et je fais des prodiges d'invention et d'imagination pour ne pas m'ennuyer et trouver le temps long! Je réussis. Je chasse de ma conscience la pensée déprimante que je perds mon temps et que, pour moi, c'est la fin de toute activité. La prière est mon refuge... Et ma prière reste missionnaire, universelle, vraiment oblate. Et je m'essaie à la contemplation d'une manière plus immédiate: *Tota vita [nostra] debet esse perpetua animi recollectio!*... J'essaie de sourire et de «blaguer»... ne voulant pas imposer aux autres les malaises dont je souffre. Je suis heureux d'offrir cela au Seigneur. C'est désormais le seul sens que je vois dans ma vie vers son déclin... En toutes choses, la volonté de Dieu soit faite! Je **veux** ce que lui **veut** (Au P. I. Tourigny, 3 novembre 1973).

Et c'est ainsi que peu à peu il va vers Dieu, lui abandonnant tout et gardant un coeur large, aussi large que le monde. Une dernière confiance nous livre le secret de sa confiance et de sa joie. Elle est du 15 mars 1973:

Dois-je vous dire qu'à me sentir vieillir, je me réjouis, et je [ne] m'en cache pas pour le dire autour de moi. Plus je vieillis, plus je m'approche du Seigneur, et plus vivant en moi le mot final de l'Apocalypse: «Viens, Seigneur Jésus, *Marana tha!*» Le Seigneur me laisse des heures de paix et de satisfaction sur la terre. Je les emploie à mieux le prier, à chercher à le comprendre davantage, et lui en retour, par sa bonté, il m'ouvre des horizons insoupçonnés. Je comprends mieux comment la foi engendre en nous la joie, selon la parole du Seigneur en saint Jean. Surtout, le Seigneur me donne cette consolation d'être **sûr** que je me suis pas trompé en me consacrant spécialement à lui, il y a plus de 50 ans. Je sais, je vois en qui j'ai cru. (Au P. A. Gazé, 15 mars 1973).

III. Un évêque missionnaire: Mgr Jean Khamse Vithavong, évêque à Vientiane (Laos)

Je termine par un évêque oblat, bien vivant, que j'ai connu sans l'avoir vu: il était seul Oblat au Laos, quand j'étais supérieur général. Il ne m'était pas permis de le visiter à cause de la situation politique de son pays, et lui-même, à cette période, ne pouvait venir à Rome: Mgr Jean Khamse Vithavong.

Il est né au Laos, en 1942, a fait profession en 1964, fut ordonné prêtre en 1971 et devint évêque en 1983.

Je suis «un Oblat perdu de ce coin non perdu du monde» m'écrivait-il un jour (21 avril 1978). «Merci à vous, à tous mes pères et frères oblats, me disait-il un autre jour, pour le soutien affectueux qui reste une bouée de secours pour un petit Oblat qui essaie de garder son équilibre au bout de la perche!» (8 décembre 1981).

Son équilibre, il le garde bien. De plus, sa vie rayonne l'Évangile et il vit heureux, et même plus heureux que bien d'autres.

D'où lui viennent cet équilibre, et ce zèle, et cette joie? J'ai relu les quelques lettres qu'il m'a écrites depuis 1978, afin d'y chercher une réponse.

Certainement de sa foi: «Je sais que le Seigneur ressemble au Mont Sion; rien ne l'ébranle. Il est stable toujours. Alors je ne me fais pas trop de soucis.» (4 janvier 1981).

Cette foi, elle est entretenue par les grandes fêtes de l'année liturgique: Noël, Pâques, l'Immaculée Conception.

En plus de sa foi, ce qui le soutient, c'est l'amour pour son peuple, l'amour de ses frères et soeurs du Laos, surtout les plus pauvres. C'est également son amour de la Vierge, son attachement à l'Église et le sentiment profond de son appartenance à la Congrégation.

Pour illustrer, je me permets de citer quelques passages de ses lettres. Ce sera plus clair et plus éloquent que tous les commentaires.

Pour Pâques 1978:

La vie d'Oblat m'est toujours d'un soutien sûr. Toute ma formation passée, que ce soit en France ou aux Philippines, m'a préparé à faire face à la vie et à ses exigences présentes. Car il s'agit de rester bien pauvre et disponible, oser et prier; et tout cela, la formation oblate, même si elle n'était pas parfaite, me l'a inculqué.

Rien de particulier à signaler dans le Vicariat. Puisse le Seigneur nous donner assez de force (pour) faire ce qu'il veut et tenir fermes, sûrs de sa parole, comme des «Paix (à vous)!» ou des «N'ayez pas peur!» qu'il répétait après Lui ne nous manque jamais. (21 avril 1978).

Au moment du Chapitre général de 1980:

En ce 8 décembre, je pense beaucoup à vous, à tous mes pères, maîtres et frères oblats de par le vaste monde.

Mais c'est à vous en particulier que je pense... J'ai appris que vous avez été réélu Général de notre Congrégation. Ce serait pure naïveté que de vous dire des «félicitations»... (Mais peut-être Dieu veut-il nous dire) que le renouveau par le «coeur», à l'école des «anciens», est nécessaire à la Congrégation.

Fils de l'Église du Seigneur, nous ne pourrions guère rester insensibles à tout ce renouveau en profondeur, un peu comme du passage de l'adolescence «tout feu tout flamme» à un âge encore de jeunesse, mais où tout se creuse avec endurance et patience. Et il n'y a pas de raccourcis pour cela.

En renouvelant mon oblation ce matin devant l'autel du saint sacrifice, je «sens» le grand capital de nos dons à la mère Église à travers la Congrégation. C'est simplement encourageant, malgré certaines apparences. Je revois encore ces visages de nos humbles Frères coadjuteurs [en France]: qui à la porcherie, qui à la vanne d'eau, qui au jardin, etc... Les coeurs et les âmes, à travers ces visages, me sont encore d'un soutien sûr. J'entends encore ces paroles d'un prêtre qui voyait un frère prendre soin de la porcherie: «Regardez tout ce qu'ils font! Et si le Bon Dieu n'existait pas!» (ça n'aurait pas de sens!). Pour prendre une image de la pêche tant aimée par le Seigneur: on ne voit et ne loue peut-être que ceux qui tirent le filet d'en haut, mais il y a parfois des plongeurs en profondeur, qu'on ne voit pas toujours et qui font tant pour cette pêche...

Je suis peut-être un des Oblats le plus isolés, mais certainement pas le plus malheureux!

Un mois plus tard, le 4 janvier 1981, après avoir reçu une carte signée par plusieurs Capitulants:

À la réception de votre carte signée par tant de mains et de coeurs,

je ne puis que dire, comme le psalmiste: «Combien rendais-je au Seigneur tout le bien qu'il m'a fait?»... Oui, l'Emmanuel m'a montré qu'Il est avec moi par vous autres. Qu'il en soit loué et vous, béni par Lui.

Notre Noël à Paksane a été un vrai Noël de pauvres. Sans éclats extérieurs, sans bruits. Mais quelle ferveur! Les carillons de joie et d'espérance ont dû sonner au fond des coeurs. Je devine à travers mon propre coeur -- qui bat aussi au rythme des coeurs de mes frères et soeurs -- que des «Maranatha» ont dû sortir des coeurs assoiffés de paix et de justice. «Heureux»... at-il proclamé. Heureux? Oui, probablement «très heureux».

À Vangkhoma, petit village de réfugiés montagnards, on a fait de Noël fête du village. Avec mes 3 séminaristes, nous avons essayé de rendre les enfants heureux et c'est moi qui en sors heureux!

Oui, Père, on sent qu'Il est bien de chez nous, le petit homme qui est né dans un endroit pareil, avec si peu d'éclats et de renommée. On sent qu'Il est des nôtres celui qui a dû être «déplacé» dès sa tendre enfance, parce que quelqu'un a peur qu'il ne prenne le pouvoir. Oui, *Puer natus in Bethleem, Alleluia!*

Je vous écris en ce dimanche *In Epiphania Domini*, notre fête à tous, missionnaires des Nations. Que sa lumière irrésistible brille sur notre bien aimée Congrégation, spécialement sur les plus «en peine» de nos missionnaires!

Dans mon exhortation à l'assemblée des fidèles, que n'ai-je de fois insisté sur la Victoire assurée du Seigneur Jésus, malgré les apparences.

Puis, cette lettre du 8 décembre 1981: *Gaudens gaudebo in Domino!*

C'est avec une joie simple et profonde que j'ai célébré, ce matin, la fête de l'Immaculée Conception de notre bien aimée Notre Dame et Patronne. C'est en union avec vous spécialement et pour vous, pour toute notre famille d'Oblats et d'Oblates que j'ai offert le Très Saint Sacrifice.

J'en ai profité pour renouveler mon appartenance au Seigneur, par Marie et notre Famille, devant la communauté paroissiale de Notre Dame de Lourdes, l'Immaculée.

J'en ai profité pour prier le Coeur Immaculée de Marie pour le Saint-Père, la Sainte Église et la Paix de l'Univers.

Lorsque, seul devant le Très Saint Sacrement et la statue de Notre Dame, j'ai consacré notre Congrégation à l'Immaculée, j'ai alors bien pensé à tous, aux plus éloignés, aux plus esseulés, à ceux qui souffrent le plus, de nos chers Oblats de par le monde.

Dans sa simplicité, c'est une belle fête pour moi quand même.

Je vais bien. Ces trois mots résumant bien ma situation présente.

Que ces quelques lignes soient le signe de notre union profonde dans le Seigneur et sa Mère Immaculée, qui a tant fait pour notre Congrégation et pour moi, son pauvre enfant. Je ne voudrais pas laisser passer une occasion sans lui rendre hommage.

Que Celle qui a dit «oui» à Dieu, malgré l'incompréhensibilité de la

demande,

Que Celle qui a su tout garder au chaud de son coeur et de sa foi,

Que Celle qui a su vivre intensément chaque moment présent donné par Dieu,

Que Celle que notre bien aimé Fondateur a choisie comme «tendre Mère» de sa Congrégation de missionnaires des pauvres,

Que Marie vous garde et vous guide, qu'Elle soit mon Étoile et ma Joie aussi!

Enfin, le 4 mai 1983, après son ordination à l'épiscopat, il me disait:

Comme j'aurais aimé venir vous saluer depuis bien longtemps, mais j'ai dû par monts et par vaux parcourir les pistes pour apporter «paix et joie» du Bon Pasteur à nos frères éloignés.

J'ai bien reçu le mot si fraternel et rassurant de Père Motte, celui de Père Hernot et de bien d'autres qui m'ont comblé d'affection et d'attentions.

Nous avons une famille simplement merveilleuse. Comme je l'ai dit et répété à plusieurs de mes chers pères et frères oblats, c'est ma formation oblate qui m'a aidé à dire «oui» au Seigneur, lors de son appel. Notre Mère et Reine est là pour me dire de suivre bien simplement son exemple, l'exemple de la jeune fille qui a dit oui au plan déconcertant du Seigneur.

Ma confirmation oblate m'a creusé pour faire place à tout ce que Lui déversera dans mon âme, mon coeur et ma vie. Par vous, permettez-moi de dire un fier merci à la famille oblate.

Je serai un évêque sans palais, sans secrétaire. Je serai un évêque oblat, sur le pas de l'Unique Évêque, Jésus de Nazareth, et c'est bien mieux! Oui, l'Esprit de Dieu m'a consacré pour «proclamer la Bonne Nouvelle à ses pauvres», c'est pourquoi il m'a été donné d'exulter de joie dans le Sauveur.

Ma visite dans le nord, à Ban Naluang exactement, m'a confirmé dans mon rôle de pasteur. Ils n'ont pas vu de prêtre depuis bien huit ans et ils sont venus tous «boire» les paroles de leur nouvel évêque. Sept jours de joie, sept jours d'active sacramentalisation, c'est à dire de sanctification: confessions, mariages, baptêmes, confirmations, sacrement des malades, rencontres des divers groupes d'âge... ils étaient simplement heureux!

Il étaient heureux, dis-je, mais c'est moi qui l'étais le plus. Tant que le Seigneur me donnera de la santé, du savoir-faire, de l'audace prudente, je continuerai, par monts et par vaux, ce travail de contact avec la «base». C'est bénéfique pour notre plan de pastorale à venir.

Une chose qui m'a fait énormément plaisir, c'est de les voir fermes dans la foi et l'espérance. Huit, neuf ans sans voir aucun prêtre, ils ont tenu le coup. Je leur ai bien fait comprendre que notre foi est une vie, que la leur est bien vivante, enracinée, preuve que notre foi en Jésus Ressuscité n'est pas une illusion et que la religion chrétienne n'est pas une «religion des Falangs» (réunion des français), mais la leur et la mienne, des fils de Dieu sur cette rude terre du pays lao.

Excusez-moi de parler si longuement de cette visite. Elle m'a donné

tellement de courage pour faire face à tout le mouvement de sécularisation du pays. Dîtes un gros merci au Seigneur et à Dame Marie pour moi, Père.

Ces Oblats, décédés ou bien vivants, sont mes frères. C'est avec eux que je vis ma vocation religieuse et missionnaire. Leur comportement m'inspire et me garde dans la joie.

Le Pape Paul VI a défini notre Fondateur, saint Eugène de Mazenod: «Un passionné de Jésus-Christ, un inconditionnel de l'Église» (19 octobre 1975). Les Oblats lui ressemblent; ils vivent du même esprit.

Fernand Jetté, omi

Christopher Ernest Bonjean (1823-1892); The First Archbishop of Colombo¹

SUMMAIRE: Mgr Bonjean est probablement une figure inconnue aujourd'hui pour plusieurs oblats. Le père Lusan, dans une thèse de maîtrise veut nous rappeler ce que fut ce grand missionnaire oblat et nous renseigne sur son oeuvre. Ce travail du père Lusan sera publié en deux étapes. Ce numéro de *Vie Oblate Life* contient les deux premiers chapitres, soit la vie de Mgr Bonjean jusqu'à son sacerdoce et son ministère dans le diocèse de Jaffna. Le prochain numéro sera consacré à son rôle comme archevêque de Colombo et aux réalisations relatives à l'éducation catholique du Sri Lanka.

I. A sketch of Archbishop Bonjean's life

A. Family background

Christopher Ernest Bonjean was born on September 23, 1823, at Riom (Puy-de-Dôme) in the Diocese of Clermont. On the following day he was baptized in the Church of Notre Dame de Marthuret². Although he was given the name Ernest Christopher, at home he was always called Ernest. Later among the missionaries he was known as Christopher.³

His father, Jean Baptiste Bonjean⁴, was solicitor of the Appeal Court of Riom, an upright man of rigid principles, scrupulous honesty, strict, sincere and intellectual. He cherished the hope that his only son would become, like himself, a distinguished member of the magistracy of his country. This hope was however to be frustrated. His mother, Yvonne Tardif⁵ was gentle, affectionate, cultured. Neither had any religion. They belonged to the then popular school of Voltaire's philosophy.⁶

In 1831 the family settled down at Pontaurmur, a small town of about 1100 people, 30 miles from Riom, where Mr. Bonjean exercised the functions of a Justice of the peace. Ernest was the second child of the Family. He had an elder sister called Emily, two years senior to him. A third child, Émil, was born several years later and died after some years.

Young Ernest was a care free lad, mischievous, naughty, fearless, easily led into quarrels, and a rebel to every king of study. He showed little sign of intelligence. His father did not know what to make of his giddy-headed son. His mother was no less anxious. It was Emily, their daughter, who proved to be the guardian angel of the young Ernest in many occasions, protecting him from making grave mistakes.⁷

B. The seed of God's call

Though a sceptic, Mr. Bonjean senior, did not discard the usages and traditions of their country and their social class. Accordingly when Emily and Ernest reached the conventional age of 12 for first Communion, they were sent to Father Michel Deval, the parish priest, to be prepared for their first Communion. The catechism, instructions and sermons, conducted by the pious and exemplary parish priest, came as a revelation to young Ernest. A new world was opened before him. Full of enthusiasm, and it was at this time he asked his sister innocently, "why do they keep these grand things hidden. Why don't they broadcast them all over the world".⁸

It was on the day of his first Communion, that he heard the call of the Lord, and he responded to it with the whole-hearted generosity of his nature. From that day onwards he became a changed boy; serious, docile, and disciplined. For a time, only his sister knew of his keen desire to be a priest. Although he wanted to be a priest, he never had the courage to communicate his wish to his father. One fine day, being courageous, the young Ernest entered his father's sanctum, and explained to him his wish to enter the seminary. The proud solicitor Bonjean gave a mocking laugh and with a silent gesture pointed to the door, requesting him to leave the room. But after an interval of time, Ernest returned to the charge. Mr. Bonjean senior, knowing well the boys distaste for studies told him: "The day you come to me with your certificate of baccalaureate examination, I will not say nay".⁹

The proud old solicitor Bonjean senior internally congratulated himself on having put an end to the childish fancies of his son. Ernest took counsel with his sister. They decided to study together for the examination. They took up subjects like Latin, Greek, Literature, Science, National History, and so on. In fact Ernest wanted not only to learn everything, but everything about everything.¹⁰ It was all self study.

At the same time the young Ernest also did not fail to be in touch with his pious parish priest who was always prepared to direct and guide him. Both young Ernest and his sister set for the examination¹¹ in due course and both passed, Ernest with honourable mention.

Having received his diploma, Ernest approached his father fearlessly, and showing it to him, reminded him of the bargain. Mr Bonjean senior, a man of honour, although internally proud and happy over the success of his son, externally pretended he was angry with his son's unchanged decision to become a priest.¹²

C. The first step towards the call

Young Ernest succeeded in getting the blessing of his father and entered the local Seminary of Clermont-Ferrand Diocese, directed by the Sulpicians, in October 1842, at the age of 19. During the second year of his seminary career, on the first day of January 1844, his father passed away without the last Sacraments. Six months later his younger brother Émil also passed away in the same manner. These two events hurt the young cleric so much that he took a heroic resolution to sacrifice his whole life as a missionary in the foreign missions. He decided to do so in order that his mother would be converted soon. During the last vacation he spent at home in the year 1845, he told his decision to his sister. As soon as she heard the heroic decision of her loving brother, she began to weep but promised to add her own prayers and sacrifices for him, for the same intention.

Early in January 1846, after a touching letter of farewell to his mother and sister, young Christopher, having gone through his classical course, conceived an irresistible desire of devoting his life to the conversion of the people of other religions in distant countries. Having no doubt about this being a special call from God, he entered the "Séminaire des Missions Étrangères" in Paris.¹³ The Seminary for Foreign Missions was celebrated nursery of apostles and martyrs. This decision estranged him from both his mother and sister.

On 19 December the same year, he was ordained a priest in Paris. The presiding Prelate was Archbishop Affre. Four months later, he received his obedience. He had expected to be sent in China or Japan but his superiors had chosen the mission of Coimbatore¹⁴ for him. It was a new Vicariate-Apostolic in South India and in process of formation, with only 7 or 8 priests at that time. He arrived in India on August 20, 1847.¹⁵

D. The missionary journey

The young priest Bonjean had dedicated himself for service in the foreign missions particularly for the conversion of his mother. In the same spirit of sacrifice he had refrained from visiting his mother and sister before embarking. On entering the Society of the Paris Foreign Mission (M.E.P.), in a letter to his Director, he had expressed the hope that Our

Lady would bring about his mother's conversion before he left France. On the eve of his embarkation from Havre he received a letter from his mother which brought enormous relief and happiness to the heart of Fr. Bonjean. In the letter she had mentioned,

Hear, my dear Ernest, I made my confession to Fr. de M. Grimardias, the parish priest of the Cathedral. This good priest received me with great benevolence and he spoke words which found an echo in my heart. He touched a very sensitive point in speaking to me of you and of my dear departed. I should like to be strong to unite my sacrifices with yours, but my poor old heart is crushed.¹⁶

His loving sister was also overjoyed with the conversion of her mother, and the letter in which she announced this news to Fr. Bonjean was wet with tears. Father Déjardin, Father Bonjean's Director, on communicating to him the same news, could not help exclaiming "What a grace my Child!".¹⁷ The young missionary had the consolation of winning back the affection of his mother who, having at last accepted the sacrifice required of her by God, commenced that day a life of deep and enlightened piety.

The voyage to the Coiambatore Mission, around the Cape of Good Hope, lasted several months. Thus he arrived in India, the Apostolic Vicariate of Coiambatore; on August 24, 1846. Filled with an incredible zeal and a youthful ardour, he laboured within the span of nine years in different parts of the mission, and had the honour of being the pioneer missionary of Ootacamund¹⁸, then a lonely and unattractive station, now the favorite station of Southern India and the seat of a prosperous mission. He was fully occupied with parochial work, and as the military chaplain to the Irish soldiers. In order to do an effective ministry he had to have a good knowledge of English and Tamil. He learned these languages thoroughly, later even compiling a Tamil grammar. After serving at this mission for some years, his health deteriorated and he had to change his mission field to Nilgrees.

Although Father Bonjean was a pious and ardent worker, he always had some difference of opinions with his former Director, Fr. Déjardin of the Clermont Seminary. Fr. Déjardin's mentality of strict discipline can be understood by the following request he made of Fr. Bonjean. The Vicar Apostolic of Coiambatore, Bishop de Marion-Bresillac, who was also a member of the Society of the Foreign Missions of Paris, proposed certain modifications in the rules of the society, which were not officially accepted by the Superiors. Among the missionaries of Coiambatore there were differences of opinions. Among those who openly spoke against the proposals was Fr. Bonjean. Afterwards he himself wrote to Father Déjardin, his Director, about being disobedient to Bishop de Marion Bresillac. It was due to this letter that the strict Director Father Déjardin wrote to him, saying,

You have seriously forgotten yourself, you deserve penance. You will say the *miserere* twice with the arms extended in the form of a cross, you will kiss the ground fifty times making the sign of the cross with your tongue. You will say one of your prayers prostrate with face on the ground.¹⁹

Father Bonjean performed faithfully all those penances given to him by his pious Director.

E. Towards higher perfection

Whilst, however, the youthful missionary was giving himself with such indomitable courage to the labours of the apostolate, a change was taking in his mind. He loved his work and the active life of the missions; but at the same time he felt inwardly a voice calling to a higher state of perfection. He was a secular priest; he aspired to the more sublime of a religious. Having then parted with his fellow workers, with whom he always remained united by the closest bonds of friendship, he planned to leave India for his native country, where he would be disposed to enter some religious order employed in the foreign missions. It was at this juncture that he wrote to Father Semeria the following, letter on August 7, 1855. The style and the words used by Bonjean explain very clearly his ardent desire for religious life.

Fr. Pajeau²⁰ has spoken so much of you as a good and charitable Father that though I have not the happiness of knowing you otherwise and though I am myself unknown to you in any way, I venture to write to you on a matter which is of considerable interest to me.

It is nothing less than praying to facilitate my entry into your congregation of the Oblates of Mary Immaculate. Everything leads me to believe that I am called to it by the Lord, unworthy as I am of no great favour. If you will permit me I shall open my heart to you, only stating that what I say to you be held in the strictest confidence.

In my youth I was strongly drawn to the religious life and the attraction increased so much during my seminary days, that my Director permitted me in 1843, when I received my tonsure to take the three vows of religious in private. Later when it came to the question of choosing a congregation they thought that by going to China I would be able to give my life for our Divine Master. This made me chose the congregation of Foreign Missions. Having been sent to this pitiful mission in India I have found no peace, much less the martyrdom which perhaps I was too presumptuous in desiring. The thought of passing over to a congregation in which there were vows has been obsessing me during the past seven years. But not being drawn to any congregation in particular I concluded that the time was not yet ripe and that it was necessary to wait until God manifested his time more clearly. For some time now my heart has been drawing me unwaveringly towards your congregation as the one which I should seek and in which I would find forever peace and tranquility of soul - perhaps the reason is that your family is entirely dedicated to Mary Immaculate. When news came that Bishop de Marion-Brésillac had definitively resigned I felt more free. Since that moment my attraction has been in intensity. I can no longer restrain myself. The vows I formerly made do not suffice for me. They are too precarious and to me a constant sacrifice of alarm. I need something to set my poor heart at peace, and that thing I duly find in the holy family of Mary Immaculate.

Nobody in the world I believe, can prevent me entering into a state of life more perfect than in which I am. And so if as I hope your answer will be favourable to me, nothing will be able to stop me. In that event my intention would be to go not to Jaffna but to Marseilles to the mission house where the Superiors could send me to any missions, no matter where. I would not want the choice of a mission to come from myself.

I owe you now same details about myself. You will not be making an acquisition but doing an act of charity. The only thing I can offer you is a very good will and an unrestricted disposition to practise the most blind obedience. I am 32 years of age. I have exercised the ministry in India for eight years. I speak Tamil and English and I preach, hear confession and administer Sacraments in those languages. Physically I am not strong, but have the power of resistance.

It is unnecessary to ask you to favour me with an early reply. I shall earnestly be seeking Our Lord and His Blessed Mother to inspire you with what will be pleasing to the Lord and conformable to his design in my regard.²¹

In return Father Semeria, then Superior of the Oblates of Mary Immaculate in Sri Lanka, was prepared to do everything for him to enter the religious life according to Canon Law and replied saying:

It was impossible to read your letter of the 7th instant, without being deeply moved. The details you have given me have edified me. I think that for the acquittal of your conscience you would do well to make your desire known to your director and father. You have to make his opinion known to the Pro

Vicar Apostolic, who will weigh every thing in the scales of the sanctuary; and as I do not know what lies behind you and the estimable Society of the foreign Missions, it is difficult for me to give you *hic et nunc*, a decisive answer.

On our side I can see nothing against your admission into our Congregation. From what you tell me I am prepared to believe that God is calling you to it. But as I am being an interested party, it seems to me that we should not precipitate matters. In any case anything that may cause the slightest mistrust among members of two congregations that have the same object in view must be avoided. That is why I should like you to do your best, to obtain permission of your Superiors.²²

Father Bonjean had already consulted his Director, the saintly Father Déjardin of the great Seminary of Clermont. His saintly Director had already written, advising Fr. Bonjean to take the necessary steps towards entering the religious life, as it was a call from God. He also received as required by the Rules of the Society of the Foreign Missions the favourable vote of the missionaries. After obtaining the necessary documents to enter into the religious life, again in one of his letters to Father Semeria, he mentions, "It is in the fullest sense of the term that I give you the name of father, after a protracted ordeal I now belong to you and to Mary Immaculate. May God be praised and Mary be thanked. I am yours".²³

At this time Father Semeria was to leave for Marseilles to attend the General Chapter of the Congregation of the Oblates of Mary Immaculate. Knowing how anxious Father Bonjean was to make his novitiate in the regular manner in France, he wrote asking him to hasten his departure from India; so that the two of them might travel together. Fr. Bonjean however, though he tried hard could not leave in time and he arrived in Jaffna the day after Father Semeria had left.

It was only after some time that they had the chance of meeting each other. When these two holy souls met each other, they understood one another very well. Father Bonjean opened his heart to Bishop Semeria, who exclaimed, "You want both religious life and the missions; come with me and I will give them both to you".²⁴ This call was obeyed with the same alacrity with which Peter, Andrew and Matthew, as related in the Gospel, left their nets and responded to the call of Jesus. After speaking to Father Semeria, his heart and soul were always with the members of the Congregation of the Oblates of Mary Immaculate.

It was on November 28, 1856, that Father Bonjean landed for the first time on the shore of this island, which for the next 36 years he was to water with the sweat of his brow. He spent four months in Jaffna with the Oblate Fathers, preaching, catechizing and in different ways helping them in Missions. It was at this time, through his Oblate companions, he came to know more about the Founder of the Oblates of Mary Immaculate and began to correspond with him. In one of the letters written by him to Bishop Eugene De Mazenod, he says:

Msgr. d'Olympia (Semeria) has already spoken to your grace about the troubled priest, who today takes the liberty of writing to you these few lines. In his charity he would have done so, in terms far more favourable. All that I can say for myself Monsignor is that, I feel myself called by God to serve him in the congregation of Mary Immaculate and that grace is inspiring me with a great desire to do my best to become a holy religious and a good missionary.²⁵

Having entered the novitiate of the Oblates of Mary Immaculate in Jaffna, he made his perpetual vows in that order on May 21st, 1858, in Trincomalee. His familiarity with the missions, thorough knowledge of the Tamil language and his powerful oratorical skills, soon revealed to all what an invaluable acquisition the Apostolic Vicariate of Jaffna had made in the person of the new missionary Oblate. In the company of the band of valiant missionaries, Bishop Semeria, Fathers Chounavel, Lebescou and Pouzin, he preached a series of popular missions in Jaffna Trincomalee, Kayts, and other localities, everywhere reaping an abundant harvest of conversion and spiritual renovation.²⁶

During his stay in India, Father Bonjean had given much attention to the study of the English language, as a necessary qualification for the post of military chaplain which he assumed in several stations. He had then acquired a command of that language, which proved of much avail to him in Jaffna and during the whole course of his life.²⁷

F. Fullness of priesthood

It was at this time that Bishop Semeria O.M.I., then Bishop of Jaffna, having been called to Paris to attend the General Chapter of his congregation, left Ceylon for Europe on 15th April 1867, accompanied by Father C. Bonjean, his private secretary. They were both in Rome on 29th June and witnessed the magnificent celebration at the Vatican of the 18th centenary of the martyrdom of St. Peter and the canonization of St. Germain Cousin and other saints, in which five hundred Cardinals, Patriarchs, Archbishops and Bishops took part. Bishop Semeria was received in audience by Pius IX, offered His Holiness the gift of 5,000 francs from the Catholics of Jaffna and presented to him Fr. Bonjean, who had thus for the first time the favour of a blessing from the Holy Father, whose ardent follower he was.²⁸

After finishing their work his departure for Ceylon was fixed for January 1868, by a French transport ship. Bishop Semeria, Father Bonjean, and the new missionaries and nuns, were to meet together at Marseilles on the appointed day; but when Father Bonjean arrived in that town on January 23rd, it was to find his beloved Bishop in the throes of death; and that very night the venerated Prelate breathed his last.²⁹

His Superior General summoned Father Bonjean to Paris. There he was informed of his Superior's intention to present him to the sovereign Pontiff as Bishop Semeria's successor to the Vicariate-Apostolic of Jaffna. After much prayerful consideration the offer was accepted, and the consecration of the new Vicar-Apostolic of Jaffna, as Bishop of Medea *in partibus infidelium*, took place on July 24, 1868, in the old Basilica of St. Martin of Tours, the consecrating Prelate being Archbishop Guibert, Archbishop of Tours, subsequently Cardinal and Archbishop of Paris, a bright ornament of the Congregation of the Oblates.³⁰

After his consecration, Bishop Bonjean did not delay long in Europe; in September, 1868, he embarked for Ceylon with Father Melizan, his future successor in Jaffna, then a newly ordained priest. On the 11th of October they landed at Galle, and on the 25th in Jaffna, where the new, but already well known and beloved Vicar Apostolic was met with a warm and grand reception.

No sooner was Bishop Bonjean back in Jaffna than he had to make preparations for a much longer absence. In communion with all the Bishops of Christendom in communion with the Holy see, he had been summoned to Rome, to share in the deliberations of the Vatican Council. Bishop Bonjean left Ceylon for Rome on the November 9, 1869. The Vatican council came to a close, or rather adjourned sine die, on the July 18, 1870. A week later Bishop Bonjean left Rome for Paris, and on the 29th of August, with Father Leo Mauroit OMI, and two sisters of the Congregation of the Holy Family, destined for the intended convent of Kurunegala, he left Marseilles for Ceylon. The group arrived in Jaffna on January 2, 1871.³¹

Bishop Bonjean maintained the policy that the number of priests in a Diocese or a mission should be proportional to the work they had to perform. If there were too few, religion made no progress; ignorance, superstition, and vice prevailed; souls were lost and the overworked clergy gave way under the load, wasting their energy and their lives in vain efforts to supply the deficiency of labourers. If on the contrary there was an excessive number of priests, as is the case in some countries, they were exposed to the dangers of sloth and worldliness and their flocks suffered from the deterioration of their clergy.

In Jaffna workers were undoubtedly too few for the spiritual wants of 70 000 Catholics and the work of evangelizing the people of other religions. The heart of Bishop Bonjean sighed for helpers and welcomed with unspeakable joy the accession of new priest to the clergy of his Vicariate. He wrote, not without success, frequent letters to the Superior General of his

Congregation, asking for missionaries, and on December 19, 1871, he had the consolation of ordaining three new priests, Fathers Flanagan, Roux and Vedrenne. This being the first ordination ever performed in Jaffna, it was the occasion of much rejoicing, but this happy event became later one of common occurrence, for when he left Jaffna in 1883, Bishop Bonjean had ordained 18 priests, three of whom were natives of Jaffna. Bishop Bonjean commenced work in 1868 with 30 priests; in 1883 when he was called to Colombo, that number had increased to 44.

In Colombo the Indian Gaetano Antonio was succeeded in turn by three Italian Bishops, all of them members of the Sylvestro Benedictine Order, Joseph Bravi (1857), Hilarian Sillani (1860) and Clement Pagnani (1879).³² In Jaffna the Italian Bishop Bettachini was followed by two French Oblate Bishops, Stephen Semeria (1857) and Christopher Bonjean (1868). The Sylvestro Benedictines in Colombo, being few in number, were unable to cope with the growing needs of the Apostolic Vicariate, and the Holy See was concerned about it.

Finally the Holy See decided to entrust Colombo to the Oblates, and transferred Bishop Bonjean himself to Colombo in 1883. He was succeeded in Jaffna by another French Oblate, Andrew Melizan. Since Colombo was the metropolitan see, it became an Archdiocese and its Bishop, Christopher Bonjean also became the first Archbishop of Sri Lanka, on 6th January 1887.³³

After serving for many fruitful years in the Archdiocese of Colombo, at the age of 69, he passed away from this world on 3rd August 1892. Indeed it was a great loss to Sri Lanka, the pearl of the Indian Ocean. The numerous mourners paid their last homage to him. It was at this time that a wreath of Shamrock was most dutifully and lovingly laid on the casket of Christopher Ernest Archbishop Bonjean, with the following inscription.

Oh! Lanka Lanka weep!
But not for him.
Oh! Lanka Lanka weep!
But why not for him?

Cause he would have us praise his going
But for ourselves 'tis meet to weep.
For are we not now orphans.

Oh! Lanka Lanka weep!
Not for the crown he's won.
But for his children - left undone!
Oh! Lanka Lanka weep.

We must not weep for him
For he will hear the words "well done!"
Enter into the joy of the Lord!
Oh! Lanka Lanka weep!
Not for the work so nobly done,
Not for the crown he's won!
But for his sons.

Oh Lanka Lanka weep!
Why? - because he loved you so
And gave his life for you.
And others well as you!
Though not of the fold.

Oh! Lanka Lanka weep!
For you have lost him!
Though you have lost him
'Tis' his glorious gain!
But we are fatherless!

So! Lanka Lanka weep!
Oh! may earnest prayers ascend
For the soul of the Lanka's truest friend departed!
The Late
Most Revd. Dr. Christopher Ernest Bonjean OMI
Shamrock.³⁴

II. Bonjean, Vicar Apostolic of Jaffna

A. From the Oratorians to the Oblates

It was in the year 1558 that the Holy See carved out the Diocese of Cochin from the Archdiocese of Goa, as a separate Diocese. From this time onwards Sri Lanka came under the jurisdiction of the Diocese of Cochin.³⁵ This lasted for a period of almost three hundred years, during the time of Portuguese, Dutch and English colonialism in Sri Lanka.³⁶

Although the Catholic Church in Sri Lanka was flourished to a certain extent during the time of the Portuguese, it had to undergo a certain amount of persecution, during the time of the Dutch in Sri Lanka. In the Batavian code for the Dutch East Indian Company, issued in 1642, it was stated that, "no other religion will be exercised, much less taught or propagated, either secretly or publicly, than the Reformed Christian Religion as it is taught in the public Churches of the Netherlands".³⁷

The great calamity for the Catholic people was their being deprived of the ministrations of their priests. After the Dutch had completed their conquests in 1658, only three priests remained in the island.³⁸

It was at this time that Father Joseph Vaz³⁹, who entered the island in disguise, began to administer the Sacraments. He was appointed Vicar General of the Cochin Bishop, in the year 1696. From this time onwards, a number of Vicars Apostolic were appointed in the island and all of them were from the Oratorians. In the year 1833 when Portugal suppressed religious orders in the home country and in their colonies in view of the changing situation, the Congregation of Propaganda Fide began to erect Vicariates Apostolic in India and appoint the Bishops who would be directly under their jurisdiction.

It was His Holiness, Gregory XVI (1831-1846) who, by the brief *Ex munere pastoralis ministerii*, or 3rd December 1834, who detached Sri Lanka from Cochin and instituted it as a separate ecclesiastical territory - The Apostolic Vicariate of Sri Lanka. The first Vicar Apostolic, nominated by the Holy See, was Father Francesco Xavier⁴⁰, an Indian Oratorian, but he died before his consecration. After him Father Vicente do Rosayro was appointed. He was solemnly installed Vicar Apostolic of Sri Lanka, on January 14, 1838. He was succeeded by Father Caetano Antonio Mulsuce⁴¹, who was also an Indian Oratorian.

At this juncture, since there was a great scarcity of priests in Sri Lanka, the Congregation of Propaganda Fide, looked for European missionaries. During the time of the Vicar Apostolic, Vicente do Rosayro, the first European missionary of the period arrived in the island. Among the European missionaries, the most important figure of the time was Father Orazio Bettachini⁴², an Italian Oratorian, later to become Vicar Apostolic of Jaffna.

Father Bettachini arrived in Sri Lanka, on December 7, 1842. After ministering in the island for two years, the Holy See nominated him to be the coadjutor to the Vicar Apostolic, Caetano Antonio. He was consecrated on February 8, 1846, and was appointed to be in charge of the northern part of the island. At the same time the Holy See was making the necessary plans to carve out the northern part of the Apostolic Vicariate of Sri Lanka and appoint Bishop Bettachini, Vicar Apostolic of the area. Having known the intention of the Holy See, Bishop Bettachini made a trip to Europe in search of missionaries, in the early part of 1847.⁴³

On July 25, 1847, he met for the first time Bishop Eugene De Mazenod, the

Founder of the Oblates Of Mary Immaculate and submitted his request. It was with regard to this visit that Bishop De Mazenod said:

His Excellency, the coadjutor of the vicar apostolic of Ceylon, has just spent two days with me. Our conversations were prolonged until after eleven o'clock at night. What a field is opening before us! One and a half million Gentiles to be converted in the most beautiful country in the world! One hundred and fifty thousand Christians to be instructed; that whole huge population, disposed by its goodness of character and certain attraction towards religion to hear with docility the voice of the messengers of God... Furthermore, there is the task of counteracting heresy right at the very moment when it is planning to establish its headquarters in that beautiful land. How can one resist so many powerful reasons... And so I have accepted this new mission, one of the most beautiful on earth, and I predict that one day this large island will be given to our Congregation and that our Congregation will make the whole island holy.⁴⁴

These missions were accepted on August 10, 1847, and the first batch of Oblates who were sent into the island were: Fathers Étienne Semeria, Superior, Louis Keating, Joseph Alexandre Ciamin and Brother Gaspard de Stefanis. They arrived in the island on October 21st and in Jaffna on 28th of the following November.

On the 9th of September the Holy See erected the Apostolic Vicariate of Jaffna, dependent on the Vicar Apostolic of Colombo, Orazio Bettachini being its Pro-Vicar. After a period of two years on August 13, 1849, Bishop Orazio Bettachini was appointed the Vicar Apostolic of the northern Vicariate, with full jurisdiction.

In the year 1854, Bishop Orazio Bettachini went to Europe and fell ill gravely. Since he did not recover fully, with his consent, the Holy See appointed Father Étienne Semeria O.M.I. as his Coadjutor. Father Étienne Semeria was consecrated Bishop by Bishop de Mazenod, on August 17, 1856. Bishop Orazio Bettachini, after returning to Sri Lanka, owing to his ill health retired to the Oratory at Bolawatte in Sri Lanka, where he died on July 26, 1856. Bishop Semeria succeeded him, as the Vicar Apostolic of Jaffna. It was after his death in Marseilles on January 23, 1868, that Father Bonjean Christopher Bonjean succeeded him, as the Vicar Apostolic of Jaffna, on July 5, 1868.⁴⁵

B. Territorial reorganization

The period of novitiate and the preaching ministries that Father Bonjean had with the other Oblates in the Vicariate of Jaffna helped familiarise him with the geography of the area and the pastoral needs of the people in Sri Lanka. Hence, as soon as he was appointed the Vicar Apostolic of Jaffna, the first thing he planned was a territorial reorganization for effective pastoral ministry.

During the time his predecessor, Bishop Semeria, the whole of the Vicariate of Jaffna was divided into three districts. But Bishop Bonjean made them into five main districts, known as,

1. District of Jaffna
2. District of Mannar
3. District of Puttalam
4. District of Chilaw
5. District of Vanni

Although these divisions were made for easy approach to the flock by their Pastors, the missionaries had to make long journeys to keep in contact with the Christians. These journeys are wonderfully narrated in one of the writings of the early Oblate missionaries in Sri Lanka. Father Casenave, speaking about his experience of a long journey from Chilaw, the

ecclesiastical capital of the North-western province, to Colombagam near Jaffna, via Bolawatte, Veyangoda, Kurunegala and Anuradhapura. His narrative beautifully describes the Buddhist places of worship and Dagobas.⁴⁶

The Oblate missionaries involved in these five districts not only did their parochial administration but also, always as a team, visited different stations in different parishes, preaching the Good News. *Evangelizare Pauperibus Misit Me*, the motto given them by Eugene de Mazenod the founder of the Oblates, was observed very effectively. It is said that, from the years 1868 to 1878 nine missions were preached in the Apostolic Vicariate of Jaffna. Jaffna, Mannar, and Pesalai had two each and Valigamam, Batticaloa, and Kalpitiya had one each. Bishop Bonjean also insisted that the missionaries should visit their missions, explaining to them in minute detail how it should be done every year.⁴⁷

Observing the zeal shown by the Vicar Apostolic of Jaffna and his missionaries, to evangelize the people, John O. Rhodes of the Methodist missionary Society stated that the Catholic Priests were prepared to "compass sea and land to make one proselyte" and that they often held "revival services". Discussion series were sometimes organised, in which some of the priest would impersonate Protestant missionaries, and profess to argue for Protestantism with a representative of the Roman Catholic Church "who, of course, was always wonderfully superior in his logic".⁴⁸

The active Vicar Apostolic, Christopher Bonjean not only urged his missionaries to look after the spiritual growth of the people but also their physical and social welfare. It was in the year 1875 in the district of Mannar that cholera broke out and a number of people died of the epidemic. By the end of 1887, about 10 000 people had died from it. Many missionaries also became victims of the sickness. The Vicar Apostolic not only sent a Memorandum to the Legislative Council to take the necessary measures to prevent the disease, but in his Directive Bishop Christopher Bonjean also requested permission to turn St. Mary's Church into a hospital to look after the patients.⁴⁹

Bishop Christopher Bonjean being a beloved son of the Blessed Virgin Mary, never failed to propagate devotion to her in his Vicariate. It was during his time numerous types of popular devotions started at the shrines of St. Anne at Talawila and Our Lady of Madhu. The beautiful services conducted at these shrines attracted Catholics from different parts of Sri Lanka. It is mentioned that in the year 1877 the number of pilgrims who visited the shrine of St. Anne at Talawila was about 30 000. Also it was during his time that the first feast of our Lady of Madhu, the great annual festival of July 2nd, was celebrated on a grand scale.⁵⁰

These shrines not only became the centres of beautiful services but also became the cynosure of the non-Christians. Every year many Hindus, Buddhists and Muslims visited these places, and because of the miracles that they have experienced at these places through the intercession of the Blessed Virgin Mary, the converts wished to be baptized at the feet of St. Ann or the Blessed Virgin Mary. Not only the non-christians but also the Catholics always liked to have their baptisms or marriages at the shrines. Gradually the number of requests kept on increasing and Bishop Bonjean issued the norms to be observed in every place of pilgrimage in his vicariate particularly at Talawila and Madhu.

With regard to Baptism he said,

1. Whereas it is well ascertained that under the impulse of an ill advised piety, parents often vow to carry their newly born infants to some Sanctuary to have them baptized there, and whereas this deferring of baptism is contrary to the laws of the Church and of nature to imperil the salvation of the children. Let this rule be henceforth uniformly observed, that no such infants, unless in danger of death, are to be baptized in the said sanctuaries, but must be sent back to their own pastors to be baptized by them.

2. Adult infidels who may present themselves for baptism in the said

sanctuaries, are not to be baptized, unless in conformity with our instruction of the January 6, 1878.

a. They give me every diabolical or superstitious object in their possession, and solemnly promise to be the Bull *Omnium sollicitudinem*.

b. They renounce all enmity and get sincerely reconciled with their enemies.

c. They restitute to the owner all ill-gotten goods or promise to do so at their earliest opportunity.

d. They repudiate polygamy, adultery, and all illicit connections, not in words only but in fact, and remove themselves from all proximate and willful occasions of the same. Hence parties who have heretofore lived in concubinage, ought not to be baptized at once, but are to be separated, and sent back to their own missionary, to be baptized by him, should nothing forbid, be properly married.

e. These ignorant of what every Christian ought necessarily to know, are to be entrusted for instruction to some good Catholics, and a time is to be assigned to them, when being duly taught, they may receive Baptism with fruits. A Register might be held in every sanctuary in which to enter catechumens; this would be for them an encouragement to prepare themselves with greater diligence. For, we ought before all to beware of all hastiness in baptizing adults, lest we should undo with one hand what we seem to ourselves to build with the other. Neophytes are to be weighed, not counted.

With regard to Marriage he said: "Marriages are not to be all solemnized in the said sanctuaries, except by their own missionary of the contracting parties or with express permission".⁵¹

C. Master and disciples

The newly appointed Vicar Apostolic was no doubt, pious, active, and intelligent. He was a man of prayer and deep faith. This he expected from every missionary who came into his Vicariate. He expressed this very clearly from time to time in his directives to the Priests, and in his letters to the Superior General of the Oblates of Mary Immaculate, who was sending the personnel to his territory. He always mentioned that they should be prepared to learn the language of the people and their customs to do an effective ministry. For this purpose, he also granted them a year of leave for the thorough learning of the local languages as they arrived in his Vicariate.⁵²

Generally, the religious Orders, such as the Franciscans, the Dominicans, the Jesuits and the Augustinians, who moved into the mission fields were slow in promoting the local clergy into their ranks, and slower still in forming candidates for the local dioceses. This can be seen in the history of the island during the times of the Portuguese missionaries, and even during the time of the Dutch in the Oratorian ere. There were also reasons for them to do so.

With the dawn of the British era, the Catholics of Sri Lanka experienced full religious freedom. Around this time the aim of the Congregation of Propaganda Fide was to promote as much as possible the indigenous clergy wherever the Church was planted. In the year 1869, the Sacred Congregation of the Propagation of the Faith sent an Instruction to the Vicar Apostolic, Christopher Bonjean, urging him to expedite the move of preparing the ground for the formation of the local clergy.⁵³ Also, Bishop Christopher Bonjean, being a man of foresight, had already been contemplating setting up a seminary for the training of native Priests in the island.

Bishop Christopher Bonjean being faithful to the request of the Sacred

Congregation of the Propaganda of the Faith, initiated first the forming of the indigenous Oblates, because it was much easier to do so at that time, since there was not much of a tradition of diocesan priests. Everything was done by the Oblates, and the spirit of prayer and community life prevalent among the Oblates became strength and courage to those who wanted to join the priesthood. In 1873 he opened a seminary that initially functioned as both minor and major seminary. It was placed under the patronage of St. Martin of Tours.⁵⁴ In a circular dated March 5, 1874 Bishop Bonjean was able to report as follows:

There are at present in the preparatory seminary 17 students, and in the higher seminary 7, two of whom have received the first tonsure; two are in minor orders; one is a Deacon and one Subdeacon. So there is a good start made; and it makes one's heart thrill with joy to think that, not in a far distant future, many amongst the present alumni of the seminary will be sharing our labours, helping us to extend the kingdom of God in this Vicariate. May God hasten the realization of these hopes.⁵⁵

The first native Ceylonese Oblate, to go through his priestly formation at the St. Martin Seminary and be ordained a priest was Fr. Xavier Nicolas Sandrasagra, O.M.I.⁵⁶ He was one of the batch students who formed the nucleus of St. Martin's Ecclesiastical Seminary and was the favourite pupil of Bishop Bonjean O.M.I.

Young Xavier did not find it an easy matter to embrace the state of his choice. His mother was unflinching in her opposition. She declared that he had no business in an institution in which, as she imagined, students were made to do all sorts of menial work, and persistence in his purpose only won for him a sound thrashing. But Xavier was not to be deterred by such means. He felt that the call within him represented a greater authority than that of earthly parents and succeeding at last in obtaining the consent of his father, he hastened to Father Bonjean and craved admission into the nascent seminary. His mother followed close upon his heels and protested with tears against her son's childish fancy, but neither tears nor protests were no longer of any avail. He was ordained on December 23, 1876, by Bishop Bonjean in Jaffna.⁵⁷ It was about him Bishop Bonjean wrote in one of his pastoral letters, saying:

Father X. Sandrasagra will be the first native Priest ordained by us - a circumstance which makes us look forward to the 23rd December 1876, with intensified feelings of hopeful expectation and which will make us ever after look back to that day with extreme consolation, may we soon see the day when the Jaffna Vicariate will be in a position to boast of a large body of learned, pious and zealous native Priests. When that blessed day comes, a new era of progress and prosperity will be opened for the Church in North Ceylon.⁵⁸

D. Missions among non christians

Eugene De Mazenod the Founder of the Oblates of Mary Immaculate accepted the request of the Vicar Apostolic of Jaffna, Bishop Orazio Bettachini, with a purpose. His main intention was to involve the Oblates not mainly among the Christians but among the non-Christians. That is why in one of the letters mentioned he wrote to Father Étienne Semeria, on January 17, 1850, saying:

I shall try to send you two missionaries, although I am less favourably disposed towards your Ceylon Mission. I cannot see that you are doing much there, that you are still only beginning. I search in vain in your letters to see what work you are doing, and up till now you have not told me of a single conversion, and frankly I only agreed to send missionaries to Ceylon in the hope of seeing them used for the conversion of souls. For the Italian and Spanish missionaries who are looking for their daily bread, it is good to win it by serving parishes, but our Oblates are called to different ministry.⁵⁹

Although a number of years had elapsed since the time of the arrival of the letter

of the Founder, Bishop Christopher Bonjean did not fail to take into consideration the mind of his Founder. Once the seminary was founded, when the number of the indigenous clergy was increased, he thought of moving into the field of evangelization of the non-Christians in his Vicariate. In his treatise, *De infidelibus et hereticis evangelizandis* (1878)⁶⁰, he emphasises very much the responsibility of the Church towards the evangelization of the pagan people.

The labour of the two Oblates, Fathers Sandrasagra and Gourdon⁶¹, won about 857 converts during the time of the famine and cholera epidemic of 1877-1878.⁶² Their work was very much limited to the Tamil Hindu populated area.

Not only among the Tamil Hindus, but also among the Buddhist Sinhalese the Vicar Apostolic began some long-term projects. It was in the city of Kurunegala, which is predominantly a Buddhist area, that he established the Convent of the Sisters of the Holy Family, the orphanages for boys and girls, an English medium school and various other elementary schools. His intention was that the Christians were formed thoroughly in these Christian Institutions with the Christian environment, they might become like the beacon on the hill, and many non-Christians would embrace Christianity looking at the lifestyle of these trained Christians.⁶³

Together with this long term project he also had projects which brought in immediate results. He appointed some priests who were well versed in the language to establish relationships with the so-called Sinhalese Buddhists. The most famous European Oblate among them was, Father Chouvanel.⁶⁴ It is about him Bishop Bonjean says:

He speaks all languages, knows music, can draw, runs a printing press, writes in Sinhalese, is an outstanding preacher, hears more confessions than any one else, and does it all with a certain ease. But he is getting old. He is 51 and the 24 years that he has uninterruptedly spent on the missions have definitely left their mark on him.⁶⁵

He not only made arrangements to preach to the Buddhists directly but also prepared a nuclear group of pious Catholics who helped him in the same field of evangelization. Father Chouvanel later was known as the "Apostle to the Buddhists".⁶⁶ He worked not only in Kurunegala but also in Wennapuwa, Mavila, Ulaitivu, and Talampitiya, some of the Sinhala Buddhist populated areas. Although the mission among the non-Christians was not a big success, from 1868 to 1881 about 3623 adults were baptized in the Jaffna Vicariate.

E. Spoken words to written words

Bishop Bonjean was indeed an intellectual and foresaw many things. He got the urge to proclaim the Gospel to the people of other religions, during the time of his youth. Whether it was in India or in Sri Lanka, he never deviated from this apostolate. From the time he stepped on to the island of Sri Lanka, his sole wish was to make the Good News known to the non-Christians. As a priest, as a Vicar Apostolic, and as a Bishop he explored the ways and means of effective modes of proclaiming the Good News to these people.

He, being a powerful orator and an efficient writer, sought to approach a greater audience than that from a pulpit. It was this time he made plans to install a printing press in the Vicariate of Jaffna, and have his own newspaper. At the beginning Bishop Bonjean had to utilise other sources to make his writing known. Particularly he printed them in Madras, Trichinopoli, and even in the Protestant paper published in Ceylon.

In the year 1868, one of his friends in France offered him a hand printing press with a great deal of money for the necessary accessories. Three years later Bishop Bonjean was able to install a printing press. The first Jaffna Catholic Guardian appeared on February 19, 1876. In the beginning it was a fortnightly publication and later from 1887 onwards it was published weekly.⁶⁷ Its able editor was Father Michael Murphy.⁶⁸ Once Bishop Bonjean in one of his correspondences with the editor, wrote saying:

When you sit down and write for the Guardian, think that you are going to preach and that your audience is the whole Ceylon Society, comprising of great and low, faithful and infidels, Catholic and heretics, all much in need to have the bread of truth broken unto them, but many of whom are indisposed to receive it except in the shape of a newspaper article.⁶⁹

For the Vicar Apostolic himself the Guardian was a forum he could use to express his position on all important problems. Particularly he made the maximum use of the printing press to defend the Catholic schools.

F. Obstacles on the way

On January 8, 1455, His Holiness Nicholas V, by the Bull *Romanus Pontifex* granted the Portuguese king the monopoly of conquest and trade in all the lands that Portugal had discovered. In return the Portuguese crown had to do all in its power to spread the Christian faith in the new lands. In the same document the Pope also threatened anyone of any kingdom that would disobey the law of the Roman Pontiff with the spiritual weapon of excommunication.

It was renewed and expanded by the other Pontiffs. Pope Callixtus III, by the Bull *Inter Caetera* of March 13, 1456, and the Pontiff Julius III with the Bull of *Praeclara Charissimi* of December, 1551.⁷⁰

As time went on the Portugal kingdom could not proceed with the same enthusiasm with which it started in propagating the faith in the foreign land. At this juncture the Congregation of Propaganda Fide was established to supervise mission activities in the Mission lands.

After the Papal brief *Multa praeclare*, on April 24, 1838, the Holy See suspended Portuguese jurisdiction in the Diocese of Cochin on which Ceylon depended. The civil authorities in Portugal felt as if the rights of Padroado had been unilaterally cancelled. The Holy See justified its attitude by pointing to the fact that Portugal had neglected its commitments towards the mission fields.

The Portuguese Government refused to accept the decision of the Holy See and in return announced through the Governor of Goa that the properties of all priests who might eventually submit to the papal document would be confiscated, while the priests themselves were to be put in prison for one year if they dared to enter the Portuguese territories. But under the guidance of Gaetano Antonio the Oratorians in Ceylon refused to obey the Governor of Goa and stayed attached to the Holy See.

On the other hand at this time a group of Burgers in Sri Lanka was not all happy with the administration of the Indians, particularly with regard to English education. On October 20, 1843 they called for a meeting and decided that the Pope was also helpless to improve the standard of English education in Sri Lanka, and hence appealed to the Bishop of Cochin. The Cochin Bishop who was under Padroado still, made use of the opportunity and responded to their appeal immediately, sending the missionary Father Rodriguez de Almeida, on February 6, 1844, with the title of Vicar General of Ceylon. He never had any contact with the Bishop Gaetano Antonio in Ceylon. It was the official origin of the Schism of Goa in Ceylon.

The Holy See was well informed about the schism that existed in the Diocese of Goa and it was thoroughly discussed at a meeting of the Congregation for the Propagation of the Faith on July 11, 1847. It was after this meeting that a new Concordat was negotiated with the Portuguese Government and it was signed in 1857 and ratified in 1859.⁷¹ According to the concordat some Goanese Oratorians continued to work in the island directly, being under the Goan jurisdiction.

At this time there was a group of Christians known as *Kadayars* in the northern Vicariate, particularly living in the area of Madhu in Mannar. They claimed that the income of the Shrine of Madhu should reach them since they maintained the Shrine. This move was supported by the Goanese Priests, working in the island. The parish priest of Mannar, in particular Father

de Souza, a Goanese priest, wrote to Bishop Bonjean that the Christians of the 22 churches in Mantota and Mannar districts were being transferred to the Portuguese Churches. But in return the Bishop published a Monitum in which he forbade the faithful under pain of excommunication to acknowledge the Goanese priests as their rightful pastors. But Father J.B. Rodriguez, the Vicar General from Goa in Ceylon defended the legitimacy of Goanese jurisdiction and as a consequence, the right of the Archbishop of Goa to the Church of Madhu.

The Kadayars, the so called Christian group from Madhu, who claimed the right of the church, had filed the case in the Court of Mannar on August 26, 1874. But both neither party was satisfied with the verdict given by the court; hence it was appealed to the court in Colombo. There, on July 24, 1875, Bonjean was fully vindicated. This judgment turned out to be important for the future, because henceforth no single caste would be able to assert proprietary rights over churches. Later Bishop Bonjean and the Archbishop of Goa, Ayres d'Ornellas de Vasconcellos came to an amicable settlement.

These are some of the painful experiences of Bishop Bonjean in the Vicariate of Jaffna, in the midst of so many other rewarding experiences.

Anthonipillai Reginold Lusan, O.M.I.

(to be continued)

Notes:

- 1 Thesis for the degree of licentiate in church history, Rome, Pontificia Universitas Gregoriana, 1994.
- 2 Cf. E. JONQUET, *Mgr Bonjean O.M.I.: Premier Archevêque de Colombo*, p. 11.
- 3 Cf. *Ibid.*, p. 1.
- 4 Cf. «Bonjean Christopher, Archevêque: 1823-1892», in *AOMI*.
- 5 Cf. *Ibid.*
- 6 Cf. «Archbishop Bonjean's Biography-13», in *AAC*, p. 1.
- 7 Cf. E. JONQUET, *Bishop Bonjean O.M.I.: Premier Archevêque de Colombo*, p. 12-13.
- 8 Cf. *Ibid.*, p. 14.
- 9 W.L.A. DON PETER, *Bonjean Agarathaguru*, p. 6.
- 10 Thoroughness of his knowledge was well reflected in his controversial writings of future days.
- 11 The Examination those days was a very tough one, and the degree, within the reach of but a few.
- 12 Cf. W.L.A. DON PETER, *Bonjean Agarathaguru*, p. 5-7.
- 13 "Les Missions Étrangères de Paris" was in charge of 32 missions in Asia. It was in charge of 9 dioceses, 21 Vicariates-Apostolic, and 2 Prefectures-Apostolic. The society also had in the missions, 2 Archbishops, 31 Bishops, 1246 Priests.
- 14 The territory comprising this Diocese was evangelized by the Portuguese Jesuit Missionaries of the Madurai Mission in the seventeenth century; prominent among whom were Fr. Robert De Nobili in 1606-1656 and St. John de Britto in 1675-1693.

The Jesuit Mission known also as the Mission of Coromandal and Malabar or as the Carnatic Mission, was transferred to the Society of the Paris Foreign Mission (M.E.P.) in 1775, by a Decree of the S.C. of Propaganda. The new missionaries arrived in Pondicherry and established three headquarters there in the following years with Bishop Brigot as the Superior in the Mission. His jurisdiction was extended to Coimbatore in 1778. It was a part of the Apostolic Viariate of Pondicherry till 1850, when it was separated from it and constituted as Pro-Vicariate Apostolic. In

1854 it became a Vicariate Apostolic and in 1886 a Diocese with the establishment of the Hierarchy in India by Pope Leo XIII.

- Le missionaries of the M.E.P. continued to be in charge of the Diocese till 1940.
- 15 Cf. "Archbishop Bonjean's Biography-11", in *AAC*, p. 1.
- 16 E. JONQUET, *Bishop Bonjean O.M.I.: Premier Archevêque de Colombo*, p. 25-26.
- 17 E. JONQUET, *Bishop Bonjean O.M.I.: Premier Archevêque de Colombo*, p. 26.
- 18 On July 3, 1955, by the Apostolic Constitution *Nuntiatur in Psalmis* of Pope Pius XII, the Diocese of Ootacamund was established.
- 19 Cf. E. JONQUET, *Bishop Bonjean O.M.I.: Premier Archevêque de Colombo*, p. 27.
- 20 Father Pajeau was a missionary at Coimbatore, during the time of Father Bonjean and who tried to join the Oblates before Father Bonjean but permission was refused by Bishop de Marion-Brésillac.
- 21 E. JONQUET, *Bishop Bonjean O.M.I.: Premier Archevêque de Colombo*, p. 80-83.
- 22 *Ibid*, p. 83-84.
- 23 *Ibid.*, p. 84.
- 24 «Archbishop Bonjean's Biography-11», in *AAC*, p. 1.
- 25 *Ibid.*, p. 85.
- 26 Cf. "Documentation on Archbishop Bonjean", in *AOS*.
- 27 Cf. *Ibid*.
- 28 Cf. BATAYRON, "Le diocèse de Jaffna et Les Oblats de M.I. 1868-1893", Vols. 3 and 4, Ms., Second Part, in *AOMI*, p. 124.
- 29 Cf. *Ibid.*, p. 201-202.
- 30 Cf. BATAYRON, "Le diocèse de Jaffna et Les Oblats de M.I. 1868-1893", Vols. 1 and 2, Ms., in *AOMI*, p. 5-7.
- 31 Cf. *Ibid.* p. 29-31.
- 32 B. BARCATTÀ, *A History of the Southern Vicariate of Colombo Sri Lanka*, Vol. 1, p. 193-341.
- 33 Cf. W.L.A. DON PETER, *Historical Gleanings*, p. 161-162.
- 34 Cf. "Archbishop Bonjean's Biography-11", in *AAC*.
- 35 In 1500 the Portuguese missionaries (Franciscan Friars) reached Cochin and established the first Portuguese Mission in Cochin, in India. They were followed by the Jesuits (1542), Dominicans (1553), Augustinians (1579), Carmelites (1778), and from 1886 by secular Portuguese Bishops till 1950. At the arrival of the Portuguese, the Christians in Cochin area joined the Roman Latin Rite.

The Diocese of Cochin was erected on February 4, 1557 by Pope Paul IV in his Decree *Pro Excellentia Praeeminentia*. At that time Cochin was the second Diocese in India and it exercised jurisdiction over the whole of south east India, Burma and Ceylon. The first Bishop of Cochin was a Dominican Friar Dom George Temudo (1557-1567). By the Decree *Pastoralis Officii* of Pope Gregory XIII (13. 12. 1572) the Bishops of Cochin were required to take possession of the Patriarchal See of Goa whenever it became vacant.

- 36 Cf. W.L.A. DON PETER, *Historical Gleanings*, p. 112.
- 37 "Dutch Record", in *CGA*, ff. 4-5.
- 38 Cf. R. BOUDENS, *The Catholic Church in Ceylon Under Dutch Rule*, p. 76.
- 39 Father Joseph Vaz the son of Christopher Vaz and Maris de Miranda, pious and devout Brahmins of high living at Sancoale, a village in the district of Salsette, in the Archdiocese of Goa.

He was born on April 21, 1651, and arrived in Sri Lanka in the year 1687. He died on January 16, 1711. He was beatified by the Pope John Paul II on January 21, 1995, in Colombo, Sri Lanka.

- 40 The Vicariate of Ceylon was erected on December 3, 1834. The first Vicar Apostolic appointed to the see was Father Francis Xavier an Oratorian from Goa. But before his consecration he died on December 11, 1835. After him the Holy See appointed Father Vicente do Rosayro as the titular Bishop of Thaumacen and the Vicar Apostolic of

Ceylon on November 27, 1836. He was consecrated at Verapoly in December, 1838, and installed in St. Lucias Church, Kotahena, Sri Lanka, on January 14, 1838. He died in Colombo on April 29, 1842.

41 Bishop Caetano Antonio Mulsuce was appointed titular Bishop of Ursula and Vicar Apostolic of Ceylon, on May 14, 1843. He was consecrated Bishop in Pondicherry, on September 24, 1843. He died on January 25, 1857.

42 Father Orazio Bettachini was born in Poisina in 1810. He came to Sri Lanka as a missionary in 1842. He was appointed titular Bishop of Torone, and coadjutor to the Vicar Apostolic of Colombo on September 17, 1847. He was appointed of Jaffna, on August 28, 1849. He died on July 26, 1857.

43 Cf. W.L.A. DON PETER, *Historical Gleanings*, p. 112-116.

44 D. LEVASSEUR, *A History of the Missionary Oblates of Mary Immaculate*, Vol. 1, p. 159-160.

45 Cf. W.L.A. DON PETER, *Historical Gleanings*, p. 129-135.

46 AAC, IV-3.

47 Cf., *Directotium pro missionibus seu modus annuae visitationis ecclesiarum dissitarum perficiendae*, Jaffna, 1877.

48 Cf. "London Correspondence, North Ceylon 1867 to 1882, J.O. Rhodes to the General Secretaries", June 10, 1869, in *AMMS*.

49 Cf. *Missions O.M.I.*, 1877, p. 168.

50 Cf. E. PEIRIS, *St. Annes of Talawila*, Chilaw, 1948.

51 "Pastorales and Monita pour le Clergé 1878-1882", in *AOMI*.

52 Cf. J. BATAYRON, "Le diocèse de Jaffna et les Oblats de Marie Immaculée", *MS.*, III, p. 187.

53 Cf., *De Seminario Ecclesiastico in Directory 1878*, p. 74-77.

54 Patron Saint of France. One of the major figures in the development of western monasticism, he was bishop of Tours in 371-372.

55 W. L. A. DON PETER, *Historical Gleanings*, p. 158.

56 Fr. Savarimuttu Sandrasagra was born in Jaffna on 1 Oct. 1842, and died in Jaffna on 8 Feb. 1912.

57 Cf. "Touching Panegyric by His Lordship the Bishop, Dossier X.N. Sandrasagra", in *AOMI*.

58 E.C. BONJEAN, *Pastoral of 26 November, 1876*.

59 "Blessed De Mazenod Letters to Ceylon and Africa 1847-1860", in *Collection of Oblate Writings IV*, p. 48.

60 Cf. *Directory*, 1878, p. 133-142.

61 Boniface Gourdon was born on 25 March 1833 in France, and arrived in Ceylon in 1860. He died in Jaffna on 28 December 1879.

62 Cf. GNANA PRAKASAR, *XXV Years' Catholic Progress*, p. 176.

63 Cf. *Missions O.M.I.*, 1873, p. 130, 412.

64 Father Constant Chouvanel was born on April 9, 1825 in France, and arrived in Ceylon on September 26, 1852. He died on August 23, 1923, in Colombo.

65 "Dossier Bonjean, Bonjean to Fabre, 15 May 1876", in *AOMI*.

66 Cf., "Dossier Bonjean, Bonjean to Fabre, 22 October and 11 December 1887", in *AOMI*.

67 Cf. R. BOUDENS, *Catholic Missionaries in a British Colony: Success and failures in Ceylon 1796-1893*, p. 117.

68 Father M. Murphy was born in Leeds (England) on June 1, 1850, he joined the Oblates in Ceylon; he died in Jaffna on January 19, 1887.

69 "Dossier Bonjean, Bonjean to Murphy, 6 March 1877", in *AOMI*.

70 Cf. M. QUÉRÉ, *Christianity in Sri Lanka under the Portuguese Period 1597-1658*, p. 6-7.

71 Cf. R. BOUDENS, *Catholic Missionaries in a British Colony: Success and Failures in Ceylon 1796-1893*, p. 51-64.

Le Père Victor Lelièvre, o.m.i.

I. Mes souvenirs sur le père Lelièvre

La première fois que j'ai entendu parler du Père Lelièvre, ce fut par le Consul Général de France à Québec lors de mon arrivée dans cette ville, en 1946. Le consul m'en parla comme d'un homme charismatique, qui déplaçait des foules considérables le jour de la fête du Sacré-Coeur, dans la basse ville de Québec. C'était dans le cadre d'une conversation où le représentant de la France accueillait un nouveau professeur à l'Université Laval.

Par une rencontre des circonstances, je fus logé, lors de mon arrivée dans la ville de Québec, pour enseigner à la Faculté des Sciences Sociales chez M. et Mme Turgeon, 75 rue Manrèse. Or, Mme Alice Turgeon était la soeur de M. Donat Michaud, lui-même Président du Comité du Sacré-Coeur fondé par le Père Lelièvre. C'est par lui que je suis entré pour la première fois à la Maison Jésus-Ouvrier.

Ayant vécu trois ans à Québec avant d'aller habiter Montréal, c'est entre 1947 et 1950 que j'ai connu le Père Lelièvre intimement. En plein accord avec lui, j'ai organisé des retraites d'étudiants de l'Université Laval à la Maison Jésus-Ouvrier. Il m'a demandé de faire partie du «Comité du Sacré-Coeur». Il m'a, à plusieurs reprises, invité à donner de petites causeries à l'occasion des réunions de ce comité. De ce fait, j'ai connu aussi le Président, M. Louis Émond, M. Onésime Simard, M. Jean-Paul Delisle et la plupart des autres membres de ce comité. Naturellement, j'ai fait plusieurs retraites particulièrement du Jeudi Saint au Dimanche de Pâques, à Jésus-Ouvrier.

Le premier de mes souvenirs est celui de la lecture des cahiers qui se trouvaient dans la chambre des retraitants. À la suggestion du Père Lelièvre, chacun d'eux était appelé à écrire une lettre à celui qui viendrait après lui dans cette même chambre pour faire une retraite. Traditionnellement, cette lettre commençait par les mots: «Mon Cher Successeur», et l'auteur de la lettre racontait les grâces qu'il avait reçues au cours de ce séjour.

Si, comme je l'espère, l'impressionnante collection de ces cahiers a été conservée, elle peut dire, à elle seule, mieux qu'un témoin de passage, les innombrables miracles d'âmes qui se sont poursuivis, j'ai tout lieu de le croire, depuis la fondation de cette maison et, dans tous les cas, au long ces trois années où j'ai bénéficié de l'amitié du Père Lelièvre. La plupart des retraitants étaient, comme le nom de la maison l'indique, d'origine et de culture assez humbles. Le Père Lelièvre, d'une grande intelligence du réel, n'était pas un intellectuel. Il prêchait, ouvrant, me semble-t-il, l'Évangile du jour, ou parfois, au hasard et développant selon son cœur le passage sur lequel il tombait. Il faut dire qu'il n'y avait pas, pour lui, quatre évangélistes - ce qu'il savait fort bien - mais un seul Évangile, celui de Notre-Seigneur Jésus-Christ, reconstitué dans «Les quatre évangiles en un seul», volume qui était en permanence dans ses mains à la chapelle, sur son bureau, et qu'il ne quittait pour ainsi dire pas.

De ce qui précède, il m'a semblé, à l'époque, que le Père Lelièvre, par une parole simple, tirée de l'Écriture, souvent abrupt, atteignait en plein cœur ceux auxquels il s'adressait. Lorsqu'il commençait en disant: «Le Sacré-Coeur, mes bons amis...», c'était véritablement la chaleur du cœur du Seigneur qui entraînait en nous. Ce serait trop peu de dire que la foi du Père Lelièvre était contagieuse. Il vaudrait mieux expliquer que le Père mettait son auditoire en communion vivante avec Jésus. J'ai personnellement éprouvé ce sentiment, non seulement en retraite, mais à chaque fois que j'ai eu une conversation avec lui, ou encore à la lecture de ses lettres. Je joins à ce témoignage photocopie d'une lettre reçue de lui alors que j'habitais Montréal, où j'étais professeur aux Hautes Études Commerciales, lettre en date du 3 août 1953. C'était donc trois ans avant sa mort. Il est à noter qu'à la fin de cette lettre, le Père Lelièvre parle de mon frère André à cette époque comme «d'un flambeau de la philosophie». Ce «flambeau» avait vingt-trois ans! Le Père Lelièvre ne se trompait pas puisqu'André Clément a fondé, à Paris, la Faculté Libre de Philosophie Comparée, en a été le Doyen fondateur de 1969 à 1995 et que quand le Père Lelièvre le disait «bien préparé à faire honneur à notre chère France», il employait des mots qui se sont réalisés de point en point.

Le prédicateur convertissait... ou plutôt obtenait les conversions des retraitants, tant par l'amour de son cœur que par la lumière de sa parole. Mais il y avait en lui, tout autant, un fondateur, un bâtisseur, un animateur. Il a bâti la Maison Jésus-Ouvrier, il a fondé un centre de préparation sacerdotale et déterminé ou accompagné nombre de vocations sacerdotales ou religieuses. (À ce sujet, il m'a dit un jour: «Tu sais, pour faire un prêtre, il faut la vocation, la piété et la ferveur. Mais il faut aussi l'équilibre. Quand un candidat n'est pas équilibré, je ne l'accepte pas».).

Même s'il n'était nullement un homme d'affaires, le Père Lelièvre avait un remarquable bon sens dans son jugement sur les hommes et sur les choses. Je ne puis oublier ce soir de Noël où le Père Lelièvre, redoutant qu'on établisse à proximité immédiate de Jésus-Ouvrier, un lieu de loisirs où hommes et femmes se seraient trouvés en petite tenue, avait fait appel sur les ondes de C.K.A.C. pour demander de l'argent pour acheter le terrain où devait être installé le terrain de sport et la piscine. Lorsque nous arrivâmes pour la Messe de Minuit, le Père Lelièvre rayonnait. À la suite de son appel à la radio, qui était tout autant invitation à la conversation, un monsieur qui l'avait entendu en automobile était venu à Jésus-Ouvrier, avait reçu l'absolution et avait spontanément versé une somme considérable qui achevait de lui donner le moyen d'acheter le terrain en question. Son réalisme touchait aussi bien le salut des âmes que les agressions éventuelles des tentations contre les retraitants et que l'équilibre financier de ses entreprises.

L'animateur était extraordinaire. Il avait institué une procession du Sacré-Coeur qui était devenue, lors de mon arrivée, une fête immense au cours de laquelle une partie de la vie économique et commerciale de Québec était arrêtée. Les commerçants fermaient leur boutique. Pour une partie, le vendredi de juin était devenu un fête chômée. J'ai un souvenir précis. Dans un autobus, près de la jonction de Sillery, j'étais assis et deux femmes bavardaient derrière moi. L'une dit à l'autre: «Le temps est gris, il va pleuvoir». L'autre de répartir: «Tu n'y penses pas, le vendredi du Sacré-Coeur, le Père Lelièvre ne veut pas qu'il pleuve». Il était vrai que le Père Lelièvre faisait prier pour que la fête en plein

air puisse se dérouler sans eau. La chose serait à vérifier, mais je crois qu'il a été le plus souvent, sinon toujours, exaucé pendant sa vie, sur ce point.

À l'occasion de l'une de ces fêtes (1949), je demandai au Consul de France, M. Paul del Peruggia, s'il accepterait d'honorer de sa présence la fête du Sacré-Coeur organisée par le Père Lelièvre. Il me répondit affirmativement, sous réserve d'être invité en bonne et due forme. J'allai voir le Père Lelièvre, qui me dit simplement: «Dicte-moi la lettre d'invitation». Il écrivit, de son écriture malhabile mais parfaitement lisible, l'invitation en question, me la remit sous enveloppe, je la transmis à son destinataire. M. Paul Del Peruggia, dans la tribune était assis à côté de Mgr l'archevêque Maurice Roy qui, étonné, pour ne pas dire plus, lui demanda: «Qu'est-ce que vous faites-là?» Et M. del Peruggia qui me l'a raconté répondit simplement: «Je suis catholique». C'est, je crois, la seule fois où le Consul de France à Québec tint à honneur d'être présent à la fête du Sacré-Coeur où, il faut le rappeler, il y avait près de cent confessionnaires rangés en cercle autour de l'enceinte où quelque cent mille personnes étaient rassemblées. Il est à noter que, dans ces cas-là, le Père Lelièvre était aussi détendu, calme et serein que lorsqu'il recevait un retraitant dans son bureau.

Il est certain que le Père Lelièvre avait été formé à une époque où il n'était pas imaginable d'organiser une retraite fermée mixte. De ce fait, aucune femme ne venait jamais à Jésus-Ouvrier. Ma mère étant venue me visiter à Québec, je désirais beaucoup qu'elle fasse une retraite avec le Père Lelièvre. J'obtins de lui qu'il organise une retraite pour les dames, principalement les femmes des membres du Comité du Sacré-Coeur. Je crois important de souligner ce fait: il n'y avait aucune misogynie dans le coeur du Père, seulement le respect d'une tradition établie à l'époque. Dans la circonstance, il a su s'élever au-dessus d'un usage qu'on lui avait enseigné.

Un jour que j'étais dans le bureau du Père Lelièvre, il voulut me montrer un article. Sur son bureau, il y avait une statue du Sacré-Coeur. Sous les pieds de la statue, quelques papiers où il y avait des intentions de prière. Le Père était assis à son bureau. Je me levai, m'approchant de lui pour éviter qu'il se dérange. Cherchant ce qu'il voulait me montrer, il se mit à ouvrir les tiroirs de son bureau. J'ai le souvenir qu'il en ouvrit deux ou trois à sa gauche et autant à sa droite. Ils étaient intégralement vides. Finalement, il trouva le document dans le tiroir du milieu. Je veux dire par là que le Père Lelièvre vivait dans une réelle pauvreté. En vérité, sa seule richesse était le coeur de Jésus. À ma connaissance, il n'avait aucun dossier et ne s'encombraient strictement de rien. Les choses lui étaient de peu. J'ai connu avec certitude un cas où lui avait été remis un chèque de cinq cents dollars. Il trouva, dans la journée même, le moyen de le redonner à l'un de ses visiteurs en difficulté financière. Il comptait sur le Seigneur pour faire vive la Maison Jésus-Ouvrier, ne gardait rien et donnait tout.

Ceux qui ont été ses supérieurs sont mieux placés que tous autres pour dire ce que fut son obéissance. Je sais qu'il en était très soucieux et que son tempérament de fondateur s'unissait au souci scrupuleux de ne rien faire qui ne fut en accord avec le supérieur dont il dépendait. Pauvreté, chasteté et obéissance rayonnaient avec évidence de cette personnalité forte, imaginative, mais qu'habitait aussi une vie théologale qui ne l'a jamais quitté. Les récits de ceux qui ont accompagné ses derniers jours montrent que son espérance n'a jamais défailli. Pourtant, dans les derniers temps, il ne supportait pas qu'on lui parle de son oeuvre. Ayant peut-être le sentiment de s'y être trop attaché, il répétait tristement: «J'ai bâti sur le sable!»... On peut penser à une ultime purification. J'étais à Montréal quand il est mort, mais j'ai écrit sur le champ un article que je joins à ce témoignage, publié par l'hebdomadaire *Notre Temps* du 22 décembre 1956. Le père Lelièvre était mort le 29 novembre précédent.

Y avait-il chez le Père Lelièvre un «odorat spirituel»? La question peut paraître singulière. Mais j'avais eu l'occasion de lui parler beaucoup de Marthe Robin, dont on sait que le procès de béatification diocésain est terminé et qu'il se poursuit désormais à Rome. Je portais sur moi une relique, très précieuse étoffe laissée sans intention sur le lit de Marthe et qui avait été tachée de son sang au cours d'une passion. Un jour que j'eus l'inspiration de montrer au Père Lelièvre cette relique, avec une soudaineté qui n'était pas dans ses habitudes, il s'en empara, la porta à ses lèvres, me la rendit sans un mot. Or, le Père était plutôt méfiant en de tels domaines. Aujourd'hui que Marthe est partie pour le ciel le 6 février 1981 et que l'Oeuvre des Foyers de Charité fondée par elle continue de rayonner dans le monde entier, le fait me semble plus significatif que lorsqu'il s'est produit. C'est l'une des images qui me demeurent du Père Lelièvre.

Je me rappelle aussi la visite faite au soir auprès du corps du Chevalier Émond qui était

exposé. Avec le Père Lelièvre, Donat Michaud et quelques membres du Comité du Sacré-Coeur, nous étions autour du catafalque, à prier. Lorsque ce fut fini, à la surprise de tous les assistants, le Père Lelièvre se pencha sur le visage de M. Émond, le baisa tendrement au front. Je crois me souvenir que l'un des assistants dit, en souvenir du tombeau de Lazare: «Comme il l'aimait!».

Je serai incomplet si je n'ajoutais que, pendant les trois ans de mon séjour à Québec, le Père Lelièvre fut pour moi, comme aussi pour mon frère et tous ceux qui nous lui firent connaître, un soutien spirituel, autant par ce que je crois être sa sainteté (sous réserve de décisions de l'Église) que par son affection paternelle.

II. Adieu au Père Lelièvre¹

S'il est vrai que chacun est appelé par le Seigneur à réaliser en plénitude une vocation, s'il est vrai qu'il y a une conception de Dieu sur chacune de nos vies et qu'il dépend de nous de correspondre à l'appel qui nous est fait, on peut croire que la vie du Père Victor Lelièvre demeurera un exemple très pur, d'un exceptionnel appel de Dieu et de la bouleversante réponse d'un coeur de prêtre.

Il vient de nous quitter. Nous nous faisons mal à cette pensée. Sa forte carrure, la bonté et la force qui inspiraient sa physionomie, l'affection passionnée que dissimulait mal une voix brisée mais puissante, sont autant de souvenirs familiers qui nous rendent sa chère présence. Pourtant, au premier jour de la neuvaine de l'Immaculée Conception, dans son bureau de la Maison Jésus-Ouvrier où l'on avait dressé un lit d'hôpital, il s'est endormi après avoir renouvelé ses voeux d'Oblat de Marie Immaculée, et c'est au cours de ce sommeil qu'a été consommé le sacrifice total de sa vie qu'il avait consenti du fond de son coeur dès le début de son sacerdoce.

C'est dans le recueillement qu'il faut évoquer ce qu'a été cette vie et les fruits qu'elle a portés. La vocation du Père Lelièvre, ouvrier, imprimeur, d'origine bretonne, fut tardive. Ses débuts dans la prédication, en France, furent difficiles. Très vite, il devait rompre avec les règles de la rhétorique. Le jour où l'Esprit-Saint l'eut conduit à prendre l'Évangile, à le lire et à le méditer tout haut, le Père Lelièvre put constater qu'il ne lui était pas nécessaire de chercher d'autres formes d'apostolat. Rattachant les leçons de l'Évangile aux circonstances du moment, il enveloppait son auditoire et lui communiquait, de manière ineffable, l'amour passionné du Coeur de Jésus qui brûlait dans sa poitrine. Si l'Évangile, si les paroles du Seigneur furent l'unique source de son inspiration, le but unique de sa vie, fut de se nourrir de ces paroles et d'en nourrir ceux qui l'écoutaient pour approfondir chaque jour davantage la hauteur et la largeur, la longueur et la profondeur de l'amour du Christ Jésus, qui dépasse toute connaissance.

Venu de France, il avait vingt-sept ans lorsqu'il arriva à Québec, en 1903. Fidèle à l'idéal d'évangélisation des pauvres qui est celui des Oblats, il se donna tout de suite aux ouvriers de Saint-Sauveur et sut les entraîner vers une foi virile et vivante... Ce fut par le fait d'une espèce d'évidence que sa parole sut entraîner rapidement vers l'adoration nocturne du Saint Sacrement, chaque vendredi, des centaines, puis des milliers d'ouvriers de Québec.

Sa dévotion au Sacré-Coeur dominait si totalement sa vie que nul, jamais, n'a songé que ce titre d'apôtre du Sacré-Coeur, que le peuple, spontanément, lui avait donné, pouvait porter ombrage à quelqu'autre. Pour le Père Lelièvre, ce n'était pas là une dévotion parmi d'autres. C'était le sommet vers lequel tendait sa vie parce que c'était le résumé des vivants mystères de la religion catholique. Par l'importance même que, dans la pratique, il a su donner à l'adoration du Coeur de Jésus, il a d'avance illustré l'enseignement donné par Pie XII le quinze mai dernier, dans la Lettre Encyclique *Haurietis Aquas*.

C'est spontanément que le Père Lelièvre avait pressenti le rôle que les laïcs doivent jouer comme auxiliaires de l'apostolat du prêtre. Il avait commencé en 1913 à prêcher des retraites fermées. Très vite, il fonda le Comité du Sacré-Coeur, composé d'hommes qui acceptaient la tâche de recruter des adorateurs pour le Saint-Sacrement, d'amener des compagnons de travail en retraites fermées et enfin de préparer la fête annuelle du Sacré-Coeur...

C'est à partir de 1919 que le Père Lelièvre, qui s'était jusqu'alors surtout consacré à l'extension du culte du Sacré-Coeur par la prédication, va s'orienter vers la forme d'activité qui fut la sienne jusqu'à la fin de sa vie: la retraite fermée. Il n'est pas possible de dire avec de simples mots humains le bien qui s'est fait et qui continue de se faire dans la Maison Jésus-Ouvrier. Le Seigneur, sans doute, donne des grâces proportionnées aux besoins spirituels, et la chose se vérifie dans tous les lieux

de retraites fermées. Mais il semble bien que le Seigneur ait voulu attirer à Jésus-Ouvrier quelques-uns de ceux dont les besoins spirituels demandaient des grâces surabondantes. La prédication du Père Lelièvre, depuis un quart de siècle, a su toucher bien des coeurs endurcis. Elle a fortifié bien des coeurs droits. Elle a formé des coeurs d'apôtres. Elle a conduit vers l'Autel bien des coeurs que Dieu appelait au Sacerdoce.

Français de France, le Père Lelièvre a animé sa patrie d'adoption avec autant d'élan, autant de totalité qu'il conservait dans son coeur sa patrie d'origine. Souvent, il parlait de cette terre canadienne dans laquelle il souhaitait d'être inhumé, comme pour donner un signe ultime de sa fidélité aux desseins de Dieu sur lui. Son départ nous peine. Son affection nous était un réconfort. Pourtant, nous sentons bien que ce n'est pas un deuil ordinaire. Dans son bureau, le Père Lelièvre, au soir de sa vie, avait fait écrire ces mots: «L'oeuvre que vous m'aviez chargé d'accomplir, je l'ai achevée.» Lorsque ceux qui, le 29 novembre au matin, ont trouvé le Père Lelièvre, les yeux fermés, dans son dernier sommeil, ils ont pu lire cette phrase qui témoignait d'un amour de fidélité. Ayant achevé sa course, le bon et fidèle serviteur pouvait entrer dans la joie de son Maître. Dans l'éclair unique de la vision béatifique, notre cher, notre bien-aimé Père Lelièvre ne sera pas moins près de nous qu'avant. Et notre joie recouvre notre peine lorsque nous songeons que, dans ce matin de l'Éternité, il peut contempler et connaître enfin ce qu'il a, tous les jours de sa vie sacerdotale, désiré d'un grand amour sous les voiles de l'Eucharistie.

Marcel Clément
Grand Officier de l'ordre de Saint Grégoire le Grand
Directeur du journal *L'Homme Nouveau*, Paris

1 Extrait de *Notre Temps*, Montréal, 22 décembre 1956.